



HAL
open science

Autour du chapiteau roman provenant de Saint-Orens d'Auch : nouvel éclairage sur un grand monument médiéval de Gascogne centrale

Christophe Balagna

► **To cite this version:**

Christophe Balagna. Autour du chapiteau roman provenant de Saint-Orens d'Auch : nouvel éclairage sur un grand monument médiéval de Gascogne centrale. Actes de la 8e journée de l'Archéologie et de l'Histoire de l'Art d'Ornézan (2019), p. 32-76, 2020, 979-10-93438-16-0. hal-02959980

HAL Id: hal-02959980

<https://hal.science/hal-02959980>

Submitted on 9 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Autour du chapiteau roman provenant de Saint-Orens d'Auch : nouvel éclairage sur un grand monument médiéval de Gascogne centrale

par Christophe BALAGNA
UR CERES
Institut catholique de Toulouse

Introduction

Sur la rive gauche du Gers, l'ancien collège Sadi-Carnot situé en ville basse d'Auch, le long du boulevard éponyme, fait l'objet, depuis plusieurs mois, de travaux de réhabilitation. Le projet est porté par la SA Gasconne d'HLM du Gers/Le Toit familial. À réception des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme, Valérie Salle, ingénieure d'études au S.R.A.C.P. de la DRAC Occitanie, a prescrit en août 2017, au vu de la grande sensibilité du secteur, un diagnostic d'archéologie préventive¹. Pourquoi ce choix ? Les auscitains et tous ceux qui s'intéressent au Moyen Âge à Auch et en Gascogne centrale savent que l'établissement d'enseignement secondaire, abandonné depuis de nombreuses années, occupe l'emplacement de l'ancien prieuré clunisien Saint-Orens d'Auch, dont l'histoire et le rayonnement furent particulièrement prestigieux au cours de l'époque médiévale². L'importance de la parcelle, environ 8000 m², la présence de quelques vestiges encore en place malgré leur état de conservation parfois préoccupant, le flou historique et archéologique qui entoure ce lieu énigmatique permettent de mieux comprendre les raisons qui ont poussé l'Inrap Midi-Méditerranée à investiguer sur le site.

L'intervention principale a été réalisée en juin 2018 sous la direction de M. Didier Paya et le rapport qui en récapitule les différentes étapes est disponible depuis mars 2019³. Il faut reconnaître que les premières observations ne bouleversent pas nos faibles connaissances sur l'histoire monumentale du site. Elles les confortent plutôt mais font apparaître en même temps de nouvelles données quant à l'évolution qu'a pu connaître la zone depuis l'époque romaine.

En effet, même si l'étendue des sondages est faible⁴, 365 m², au regard de la surface totale, le diagnostic a tout de même montré que le site pourrait avoir été occupé depuis au moins l'Antiquité tardive (Fig. 1). Il s'agirait d'une présence essentiellement funéraire comme l'attestent les vestiges de sarcophages découverts lors des fouilles. Le rapport signale qu'un édifice cultuel se trouvait sans doute à proximité de cette zone cémétériale sans qu'il soit possible de le prouver.

L'interrogation principale réside dans le fait que l'église du XI^e siècle, véritable nœud du problème, n'a pas pu être retrouvée avec certitude, bien que des traces d'un édifice antérieur, sans doute du haut Moyen Âge, aient pu être décelées. L'embarras devient plus grand encore si l'on suit l'hypothèse de Didier Paya qui imagine que l'église du XI^e siècle a pu être accompagnée de

¹ Je remercie vivement Mme Valérie Salle de l'aide qu'elle m'a apportée à la rédaction de cet article en me permettant, notamment, d'avoir connaissance du rapport d'opérations rédigé sous la direction de M. Didier Paya en janvier 2019.

² Christophe BALAGNA, « Le bas-relief de Saint-Orens d'Auch, le plus ancien retable en pierre de France », dans *Actes de la 2^e journée de l'Archéologie et de l'Histoire de l'Art de Lectoure (2013)*, Auch, 2014, pp. 52-69.

³ Didier PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot*, rapport d'opération/diagnostic archéologique, 1 vol., Inrap Midi-Méditerranée, 2019, 101 p.

⁴ Dix sondages ont été réalisés, six dans la partie sud et quatre dans la partie nord de la parcelle AD 1067. Les six premiers sondages n'ont rien révélé de remarquable. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'ils se trouvent dans une zone qui ne paraît pas avoir été concernée par une très forte présence monumentale médiévale, les bâtiments les plus importants se regroupant plutôt dans la moitié nord de la parcelle. C'est donc dans cette zone, près des vestiges médiévaux, qu'ont été effectués les sondages 7, 8, 9 et 10.

sarcophages récupérés et disposés à proximité. Cela mettrait donc en doute l'origine antique du site. Peut-être la nécropole n'est-elle pas aussi ancienne ? Les sarcophages découverts n'appartiendraient donc pas à un lieu d'inhumation de la fin de l'Antiquité ou du haut Moyen Âge⁵ ?

Les investigations réalisées ont également permis de mettre en valeur l'élévation restante d'une chapelle romane et un mur gouttereau attenant à la salle capitulaire du XIV^e siècle. En outre, les fondations de deux des murs-bahuts du cloître situé à l'ouest de la salle capitulaire et au sud de l'église ont pu être mises au jour. Enfin, quelques traces datant de l'époque moderne sont apparues, dont des sépultures, vraisemblablement antérieures à la Révolution. Mais l'espace de l'ancien prieuré a subi de tels bouleversements, surtout au XIX^e siècle, qu'ils rendent difficilement interprétables et datables ces découvertes dans le simple cadre d'un diagnostic : remblaiements, constructions et destructions se sont en effet succédé tout au long de l'histoire moderne et contemporaine du site.

Malheureusement, et même si le rapport d'opération témoigne d'une richesse avérée de la zone archéologique, nous ne pourrions en apprendre beaucoup plus sans une fouille systématique, fine et précise de l'ensemble de la parcelle. Rappelons enfin que la partie du projet en cours de réalisation ne porte pas atteinte aux vestiges en place qui ont pu être observés, ces niveaux étant conservés sous une importante couche de remblai.

C'est en mars 2019, dans le cadre de la réalisation de tranchées de réseaux dont avaient été fixées les cotes maximales en termes de profondeur en fonction des résultats fournis par le diagnostic, que le chapiteau a été mis au jour dans les remblais qui recouvrent le site, juste au nord du sondage 7, à l'emplacement présumé de l'entrée du chœur (Fig. 2). Cette découverte fortuite entre dans le cadre de la loi LCAP de juillet 2016 : le terrain ayant été acquis par la SA Gasconne d'HLM du Gers/Le Toit familial après cette date, c'est l'État qui est propriétaire du chapiteau. Il a été transféré en mai 2019 dans les réserves du musée des Amériques-Auch et une convention définitive actera bientôt, nous l'espérons, ce dépôt⁶.

Pour la suite, seule une partie du projet pourrait avoir un impact sur des niveaux archéologiques conservés : il s'agit du projet de restauration/réhabilitation de la salle capitulaire que porte le propriétaire. A donc été prescrite en juin 2019 une fouille préventive faisant suite au diagnostic : elle a commencé au début de l'année 2020 pour la phase d'archéologie du bâti et au début du mois de mai pour la fouille sédimentaire⁷. Enfin, dans le cadre du projet collectif de recherche que coordonne V. Salle, a été menée en octobre 2019 une prospection géophysique au radar dans la cour dite du cloître, dans une zone où des sarcophages ont été découverts durant le diagnostic⁸. Par ailleurs, en fonction de ces résultats, le propriétaire pourrait autoriser à pratiquer une petite fouille programmée en 2020 ou en 2021 afin de les documenter (comme ils se trouvent dans des niveaux qui ne seront pas touchés par les travaux, cette intervention n'entre pas dans le cadre de l'archéologie préventive).

Ainsi, grâce aux sondages réalisés et grâce à la découverte du chapiteau, il est possible que nous puissions mieux envisager la manière dont se présentaient le prieuré et surtout l'église au cours des siècles et l'histoire tumultueuse dont ils ont été l'objet. L'analyse du chapiteau pourrait contribuer à l'amélioration de nos connaissances sur la priorale, aux plans artistique et chronologique. Pour y voir plus clair, nous devons néanmoins revenir sur ce que nous savons de l'histoire de l'établissement religieux et sur la configuration des structures architecturales le composant, notamment à l'aune des découvertes les plus récentes. Ce n'est qu'en toute fin d'étude que nous analyserons le chapiteau en

⁵ Je reprends les termes mêmes de D. PAYA, p. 13.

⁶ Grâce à cet accord, le chapiteau pourra rester au sein du musée auscitain qui possède d'autres objets exceptionnels provenant de Saint-Orens (l'olifant et le peigne d'ivoire du XI^e siècle, le retable en pierre du XII^e siècle, entre autres). Peut-être le chapiteau intégrera-t-il la collection permanente pour permettre aux visiteurs d'avoir une idée plus précise de l'importance qu'a pu avoir le prieuré Saint-Orens au cours du Moyen Âge ?

⁷ À l'heure de la rédaction de cette étude, au printemps 2020, la fouille sédimentaire a dû être interrompue à cause de l'épidémie due au COVID-19. Nous espérons que le rapport final sera disponible au plus tard en 2022.

⁸ Nous n'avons pas encore connaissance des résultats de cette prospection.

espérant qu'il pourra nous aider à déchirer le voile qui cache à notre vue l'aspect que pouvait arborer l'église priorale à l'époque romane.

1. Une fondation longtemps énigmatique

L'ancien prieuré était au Moyen Âge l'un des établissements religieux les plus importants de Gascogne. Il a été étudié au XIX^e et au XX^e siècle aux plans de l'histoire et de l'histoire de l'art⁹. Saint Orens, grande figure religieuse et historique de la Gascogne aux premiers temps du christianisme, fut évêque d'Auch au V^e siècle¹⁰. Il mourut vers 440 et ses restes furent déposés dans l'église Saint-Jean-Baptiste-et-Saint-Jean-l'Évangéliste¹¹ qui prit, au VI^e siècle, le nom du fameux prélat¹². La présence du corps saint, l'afflux de pèlerins, les miracles qui s'y produisirent entraînèrent l'installation d'une communauté de chanoines réguliers¹³. Les évêques successeurs de saint Orens continuèrent de se faire enterrer là et un véritable cimetière, situé hors-les-murs, semble s'être développé tout autour.

Justement, le sondage 8 réalisé dans la partie nord de la parcelle a livré les vestiges de trois sarcophages de la fin de l'Antiquité ou du haut Moyen Âge, dont deux, l'un en grès et l'autre en calcaire, sont disposés l'un sur l'autre (Fig. 3). Le troisième sarcophage, dont on n'a retrouvé que le couvercle en grès, est apparu quelques mètres plus loin, au sud. Les trois sarcophages sont alignés d'est en ouest. Il s'agit donc de sépultures chrétiennes, orientées, qui n'ont peut-être pas été bouleversées au cours des siècles postérieurs. Des sépultures ont été découvertes dans le sondage 10, mais elles sont médiévales. Tout près, entre les deux premiers sarcophages et le troisième, a été mis au jour un massif de maçonnerie qui pourrait être antérieur ou contemporain de l'ensemble funéraire¹⁴. Il aurait été arasé lors de l'une des phases de construction ayant concerné l'église priorale¹⁵. Ces éléments, sans constituer une preuve irréfutable, semblent accrédi- ter la tradition antique et funéraire du lieu, peut-être en relation avec la présence de sépultures prestigieuses ayant attiré à elles, au cours des siècles, d'autres inhumations. Les quelques éléments qui sont apparus dans les sondages 1 à 6 sont-ils contemporains de ceux livrés par le sondage 8 ? Il est trop tôt pour le dire même si le rapport du diagnostic archéologique le laisse entendre¹⁶.

Au début du VI^e siècle, si l'on en croit les chroniques de l'Église épiscopale d'Auch¹⁷, Clovis fit de nombreux présents à l'église de la ville et accorda d'importants privilèges à ses prélats : il remit à l'évêque Perpétue la juridiction d'Auch et de ses faubourgs, ainsi que de Vic-Fezensac, et soumit toutes les cités de Gascogne à l'Église d'Auch¹⁸. Rive droite, on fit construire une église dédiée à saint

⁹ Notamment en s'appuyant sur l'ouvrage de dom Louis-Clément de BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch*, Toulouse, 1746. On consultera principalement Prosper LAFFORGUE, *Histoire de la ville d'Auch*, Auch, 1851 ; Abbé François CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch*, Auch, 1873 ; *Étude historique et monumentale de Saint-Orens d'Auch*, Auch, 1881 ; Henri POLGE, « Saint-Orens d'Auch », dans *B.S.A.G.*, 1951, pp. 5-28 ; *Saint-Orens d'Auch*, Auch, 1955 ; Paul MESPLÉ, « Les plans des églises romanes du Gers », dans *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, nouvelle série, n° 7, 1971, pp. 75-130 ; Renée MUSSOT-GOULARD, « Textes relatifs à la fondation de Saint-Orens d'Auch », dans *Terres et hommes du sud, hommage à Pierre Tucoo-Chala*, Biarritz, 1992, pp. 79-92 ; Stéphanie ROUJA, *Étude archéologique monumentale du prieuré Saint-Orens d'Auch*, mémoire de maîtrise, Université de Toulouse-Le Mirail, 1995-1997. Pour le reste de la bibliographie, C. BALAGNA, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, thèse de doctorat Nouveau Régime, Université de Toulouse-Le Mirail, 2000, 6 vol., en particulier, t. IV pp. 27-33.

¹⁰ L.-C. de BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques...*, pp. 54-61.

¹¹ F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 8 associe l'église à un baptistère. Il fait de ce petit établissement religieux installé sur la rive gauche du Gers le cœur de l'Église auscitaine naissante. Malheureusement, aucun indice archéologique ne corrobore ces suppositions. La tradition signale en outre que les premiers évêques d'Auch y furent inhumés.

¹² Pour R. MUSSOT-GOULARD, « Textes relatifs à la fondation de Saint-Orens d'Auch », pp. 79-80, c'est seulement au X^e siècle que « son nom fut choisi pour servir de guide à une communauté monastique ».

¹³ Selon F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 11.

¹⁴ D. PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot...*, pp. 47-50 et p. 59. Il s'agit de la structure 4. S'agit-il d'un vestige de l'église dédiée aux deux saint Jean ?

¹⁵ Ce mur, difficile à interpréter, pourrait être aussi un vestige de l'église construite au X^e siècle... *Idem*, p. 61.

¹⁶ *Idem*, p. 59.

¹⁷ L.-C. de BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques...*, p. 63.

¹⁸ Françoise BAGNÉRIS, *La cathédrale d'Auch et son quartier des chanoines*, Paris, 1986, p. 30.

Martin qui devint le nouveau siège épiscopal¹⁹. Jusque vers l'An Mil, les prélats auscitains consolidèrent leur pouvoir et firent reconnaître leur autorité, notamment à l'encontre des seigneurs laïcs, et ce, malgré quelques périodes très difficiles, comme aux VIII^e et IX^e siècles, avec les destructions causées par les Musulmans et par les Vikings. Cette situation connut néanmoins un moment d'apogée avec l'élection de l'évêque d'Auch au rang d'archevêque, peut-être vers le milieu du IX^e siècle²⁰. Progressivement, à partir du IX^e siècle, l'église dédiée à la Vierge, sur la colline, eut tendance à remplacer l'église Saint-Jean, « cathédrale » primitive et l'église Saint-Martin, « cathédrale » depuis le VI^e siècle.

Revenons à Saint-Orens. Comme l'a remarqué Renée Mussot-Goulard²¹, la fondation de l'abbaye Saint-Orens est particulièrement difficile à retracer. Pour l'abbé Canéto²², on fonda auprès des sépultures épiscopales une communauté de clercs réguliers, peut-être au VI^e siècle. Nous n'en avons malheureusement aucune preuve. Les textes, souvent tardifs, évoquent quant à eux une fondation dans le courant du X^e siècle : une charte des années 1170 relate la fondation du monastère par Bernard I^{er}, dit le Borgne, comte en Armagnac, mort vers 995²³. Il succéda à son père Guillaume-Garsie, comte de Fezensac, mort vers 965. Peut-être le monastère a-t-il été fondé entre ces deux dates ? On signale d'ailleurs que Bernard I^{er} fut également comte de Fezensac durant la minorité de son neveu, Bernard-Othon, comte de Fezensac entre 985 environ et 1020 environ. Le commentaire de la charte affirme que le monastère fut fondé dans la « vieillesse » du comte alors qu'il était à la fois comte d'Armagnac et comte de Fezensac. Cela expliquerait pourquoi un comte d'Armagnac a pu fonder un monastère en Fezensac. Nous serions donc avant 995²⁴. Une seconde charte du cartulaire noir de la cathédrale d'Auch, des environs de 1175, évoque à nouveau la fondation du monastère²⁵. Elle apporte quelques précisions puisqu'elle relate que Bernard le Borgne agrandit la chapelle Saint-Jean afin d'y placer son monastère. On y installa un abbé et des moines bénédictins²⁶. À partir de ce moment-là, on érigea une nouvelle paroisse dont Saint-Orens fut le centre, même si on continua d'y inhumer les prélats auscitains. Il faut également signaler que la fondation d'un nouveau monastère avait pour but de libérer les religieux de Saint-Orens de la tutelle de la famille seigneuriale de Montaut²⁷.

Renée Mussot-Goulard a mis en lumière, dans un article court mais pénétrant, la difficulté de prendre à témoin les textes évoqués ci-dessus, trop postérieurs aux événements relatés²⁸. Elle rappelle notamment que le père de Bernard le Borgne, Guillaume-Garsie, comte de Fezensac, est parfois « présenté comme familier du monastère qui donc existait déjà²⁹ ». À ce propos, elle préfère s'appuyer

¹⁹ *Idem*.

²⁰ C'est en 879 que le pape Jean VII écrit à l'évêque d'Auch Ayrard et le désigne par le titre d'archevêque.

²¹ R. MUSSOT-GOULARD, « Textes relatifs à la fondation de Saint-Orens d'Auch ».

²² F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 11. Pour lui, le clergé de Saint-Orens suivait la règle de saint Augustin.

²³ Cyprien LACAVE LA PLAGNE BARRIS, *Cartulaires du Chapitre de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch*, Paris-Auch, 1899, vol. 1, charte III, p. 7 : «... et Bernardum Luscum qui construxit monasterium Sancti-Orientii ». R. MUSSOT-GOULARD, « Textes relatifs à la fondation de Saint-Orens d'Auch », p. 88-89, explique pourquoi elle distingue le comte en Armagnac du comte d'Armagnac.

²⁴ L.-C. de BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques...*, p. 60 dit que « Bernard le Borgne, Comte d'Armagnac, fit bâtir le Monastère de Saint-Orens à Auch, peu après le milieu du dixième siècle ». Il se montre même plus précis puisqu'il stipule, p. 76, que le monastère fut fondé au temps de l'archevêque Bernard I^{er} (943-975), en 956. Pourtant, au milieu du siècle, c'est Guillaume-Garsie qui est comte de Fezensac. Serait-ce lui le véritable fondateur du monastère ?

²⁵ C. LACAVE LA PLAGNE BARRIS, *Cartulaires du Chapitre de l'église métropolitaine...*, charte LXXVII, p. 79.

²⁶ L.-C. de BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques...*, p. 76.

²⁷ F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 24-25. C'est bien ce que signale la charte précédente, C. LACAVE LA PLAGNE BARRIS, *Cartulaires du Chapitre de l'église métropolitaine...*, charte LXXVII, pp. 77-86. Voir aussi L.-C. de BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques...*, p. 330.

²⁸ R. MUSSOT-GOULARD, « Textes relatifs à la fondation de Saint-Orens d'Auch ».

²⁹ *Idem*, pp. 81-83. Dix ans avant la publication de cet article, l'auteur avait déjà envisagé que l'attribution de la fondation du monastère de Saint-Orens à Bernard le Borgne soit une erreur. En effet, le cartulaire du monastère débute avec Guillaume-Garsie, non avec son fils. Renée MUSSOT-GOULARD, *Les Princes de Gascogne 768-1070*, CTR éditions, 1982, p. 164, note 7.

sur un texte de Daignan du Sendat, conservé à la bibliothèque municipale d'Auch³⁰, plus fiable car le copiste du XVIII^e siècle a eu sous les yeux un document provenant de Saint-Orens. Dans ce document, le « comte Bernard » est présenté comme ayant restauré le monastère, fondé un peu plus tôt, en agrandissant l'une de ses églises, celle dédiée à saint Jean l'évangéliste³¹. Pour R. Mussot-Goulard, il y aurait trois églises dédiées à saint Jean-Baptiste, à saint Jean l'évangéliste et à saint Orens, l'église dédiée à saint Jean l'apôtre semblant bénéficier des agrandissements envisagés.

Elle propose d'attribuer la fondation du monastère à Guillaume-Garsie, premier comte de Fezensac et père, entre autres, de Bernard le Borgne. Mort vers 965, le comte de Fezensac a dû fonder le monastère dans la première moitié du siècle, peut-être dans le deuxième quart du X^e siècle, à une époque où il multiplie les donations³². Quant à Bernard le Borgne, comte en Armagnac, il ne peut être le restaurateur de l'église Saint-Jean-l'Évangéliste. Il doit s'agir d'un autre Bernard, vraisemblablement Bernard-Odon, le petit-fils de Guillaume-Garsie, comte de Fezensac (fin X^e siècle-av. 1020) et fondateur de Saint-Luperc d'Eauze³³.

Grâce à ces mises au point, l'histoire de Saint-Orens d'Auch s'éclaire et, surtout, fait apparaître l'importance de la famille comtale de Fezensac à l'origine de la fondation du monastère sous Guillaume-Garsie³⁴, de sa « reconstruction » sous Bernard-Odon, de son épanouissement et de son rayonnement au XI^e et au début du XII^e siècle, surtout, puisque la famille de Fezensac va s'éteindre après 1120, à la mort d'Adalmur et de sa fille Béatrice. Comme l'ont notamment montré les travaux de R. Mussot-Goulard, les comtes de Fezensac, tout en dotant généreusement la cathédrale d'Auch, se sont attachés à faire de Saint-Orens un contre-pouvoir face à la puissance de plus en plus grande des archevêques d'Auch³⁵.

Comment pourrait se présenter Saint-Orens au X^e siècle ? Pour l'historienne de la Gascogne centrale, on y trouvait trois églises : Saint-Jean-Baptiste, servant de baptistère, Saint-Jean-l'Évangéliste, servant d'église funéraire, et l'église Saint-Orens, faisant office d'église principale. Pourtant, les textes ne se montrent pas aussi clairs³⁶. On pourrait tout aussi bien imaginer l'existence d'une seule église comportant trois sanctuaires³⁷ et trois autels principaux, reliquats d'une organisation qui, à l'époque paléochrétienne, était peut-être celle d'un groupe épiscopal primitif. Comme cela se rencontre ailleurs autour de l'An Mil, l'une des églises (ou l'un des autels principaux) a pu prendre le pas sur les autres et donner son nom au monastère. Ici, c'est l'église Saint-Orens, ou l'autel de saint Orens dans l'unique église, qui va prévaloir sur les autres églises ou sur les autres autels situés dans cette église formant, peut-être, un seul et même grand sanctuaire. Ainsi que l'a remarqué R. Mussot-Goulard, c'est de cette manière qu'« un grand monastère est né en même temps qu'un lignage comtal. Il en fut ainsi tant que vécut le lignage fezensacais³⁸ », jusqu'à la fin du premier quart du XII^e siècle.

Peut-on mettre en relation les indices textuels avec les découvertes archéologiques ? Comme on a pu le voir plus haut, les sondages 1 à 6 n'ont fait apparaître aucun élément d'architecture que l'on

³⁰ *Idem*, p. 83 et notes 20 à 24.

³¹ C'est d'ailleurs ce que dit, en substance, la charte LXXVII du cartulaire noir de la cathédrale d'Auch : « ... proposuit dilatate capellam sancti Johannis evangeliste... ».

³² Le père de Guillaume-Garsie, Garsie-Sanche, est mort, semble-t-il, entre 920 et 926. Vers 920, Guillaume-Garsie fait une donation en faveur du chapitre de la cathédrale d'Auch.

³³ C'était une dépendance de Saint-Orens d'Auch. Le comte de Fezensac aurait transformé un pèlerinage à Jérusalem en bienfaits religieux, voir R. MUSSOT-GOULARD, « Textes relatifs à la fondation de Saint-Orens d'Auch », p. 86.

³⁴ Dans la synthèse du rapport d'opération, au chapitre « contexte historique et archéologique local », Christine Le Noheh en est restée aux travaux de Canéto, notamment, qui attribuait la fondation du monastère à Bernard le Borgne ou le Louche... D. PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot...*, p. 32.

³⁵ R. MUSSOT-GOULARD, « Textes relatifs à la fondation de Saint-Orens d'Auch », pp. 80-81. Pour l'historienne de la Gascogne du Haut Moyen Âge, la fondation de Saint-Orens, dans le *suburbium* d'Auch, apparaît comme un « contre-poids au pouvoir ascendant des archevêques d'Auch ».

³⁶ *Idem*, p. 91, note 23 : « ut locum antiquissimum jam pene dirutum in suburbio ausiensi in honorem sanctorum Johannis baptiste et Evangeliste et Beati Oriencii consecratum reparatet in melius... ».

³⁷ *Idem*, p. 91, note 24 : « Comes itaque prenomiatus ecclesiam auxit unam et tria capella ibi fecit ».

³⁸ *Idem*, p. 90.

puisse associer à une construction ou à une reconstruction du X^e siècle, voire postérieure. Pourtant, les sondages, notamment le sondage 1, sont allés assez profondément, jusqu'au niveau en contact avec l'eau, à environ 3 m de profondeur. Dès les 2 m de profondeur, on se trouve d'ailleurs régulièrement en contact avec des niveaux argilo-marneux hydromorphes de couleur gris clair³⁹.

En effet, le contexte géologique doit être pris en considération : l'ancien prieuré se trouve sur la rive gauche du Gers, à la base du coteau abrupt de calcaire et de molasse qui a été entaillé par la rivière. Bordant celle-ci, le site occupe donc l'extrémité d'un fond de vallée constitué d'alluvions et de sédiments argilo-sableux et n'est séparé du lit du Gers que par les quais de la rive gauche. Cette partie méridionale de la parcelle ne paraît donc pas avoir été concernée par des aménagements architecturaux contemporains du haut Moyen Âge. Les quelques éléments de maçonnerie mis au jour pourraient être d'époque moderne. Signalons que le sondage 2 a révélé, à 1,13 m de profondeur, une possible surface de circulation, difficilement datable⁴⁰.

En revanche, la moitié nord de la parcelle est celle qui accueille la plupart des vestiges médiévaux. Comme je l'ai signalé plus haut, le sondage 8 fait apparaître à environ 2 m de profondeur la partie supérieure d'un espace funéraire de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge, associé, au sud, à un massif de maçonnerie antérieur ou contemporain des sarcophages retrouvés sur place (Fig. 3). Sommes-nous devant le mur d'une construction antérieure au X^e siècle ? S'agit-il d'un vestige des agrandissements réalisés sous Guillaume-Garsie ? Sous son petit-fils Bernard-Odon ? Rien ne permet de le dire.

En outre, un peu plus au sud, ont été découverts d'autres morceaux de murs, qualifiés de « médiévaux⁴¹ ». Ils auraient été construits, dans un remblai, au-dessus de la maçonnerie peut-être contemporaine des sarcophages. À son sujet, le rapport signale que ce massif de maçonnerie aurait été arasé « lors de la construction de l'extension de l'église⁴² ». De quelle extension s'agit-il ? Celle du X^e siècle ou celle du XI^e siècle dont nous parlerons plus loin ? Il est impossible de le dire... Quant aux deux murs construits dans le remblai consécutif à l'arasement, de quand datent-ils ? Du XI^e siècle ? Du XII^e siècle ? Nous devons en tout cas séparer ces deux murs car, d'après le rapport de synthèse, le mur le plus septentrional pourrait appartenir au mur gouttereau sud de l'église, tandis que l'autre, au sud, serait lié au mur-bahut de la galerie nord du cloître⁴³ (Fig. 4). En tout cas, ces morceaux de structures médiévales ont été nivelées plus tard, sans doute fin du XVI^e-début XVII^e siècle, comme nous le verrons plus avant.

2. Un événement exceptionnel : le rattachement à Cluny

Avec Guillaume-Garsie, premier comte de Fezensac, mort vers 965, ont commencé à se tisser des liens très étroits entre la famille comtale et l'Église d'Auch⁴⁴. Guillaume contribua à l'ascension des archevêques et dota l'église comme nous avons pu le voir ci-dessus⁴⁵. En même temps, en fondant un monastère à Saint-Orens, autour d'un cimetière qui accueille, selon la tradition, depuis les premiers temps du christianisme, les corps des évêques auscitains, il est, sans le savoir, à l'origine des tensions qui ont existé, notamment aux XI^e et XII^e siècles, entre Saint-Orens et la cathédrale. Autour de l'an Mil, son petit-fils Bernard-Odon aurait continué son œuvre de dotation en agrandissant l'une des églises de Saint-Orens et en fondant, également, le monastère Saint-Luperc d'Eauze.

Son fils cadet est sans doute le premier archevêque d'Auch de la famille de Fezensac. Il s'agit de Raymond I^{er} Copa qui fut archevêque de 1036 à 1049 au moment où son neveu, Guillaume-Astanove, était comte de Fezensac. En 1040, par exemple, Guillaume-Astanove et son oncle créèrent

³⁹ D. PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot...*, pp. 27-29.

⁴⁰ *Idem*, p. 42.

⁴¹ *Idem*, p. 48.

⁴² *Idem*, p. 47.

⁴³ *Idem*, p. 60, fig. 49.

⁴⁴ R. MUSSOT-GOULARD, *Les Princes de Gascogne 768-1070*, p. 195 : « En Fezensac, l'Église d'Auch était affaire familiale des comtes [avant l'arrivée d'Austinde] ».

⁴⁵ *Idem*, p. 127.

un important canonicat en regroupant les revenus de cinq archidiaconés augmentés d'autres ressources⁴⁶. Surtout, l'archevêque décida d'établir un cimetière auprès de la cathédrale et d'instituer la liberté des sépultures au détriment du cimetière situé, en contrebas de la colline, à Saint-Orens⁴⁷. Ce fut le début d'un long et âpre combat entre l'archevêque et ses chanoines d'un côté, l'abbé de Saint-Orens et ses moines de l'autre.

Ce fossé, entre la cathédrale et Saint-Orens, continua de se creuser à partir du milieu du XI^e siècle, sous l'archevêque Austinde (1049-1068), lequel inaugura une période difficile pour Saint-Orens. Ce fut aussi un moment compliqué pour les comtés de Fezensac et d'Armagnac avec lesquels le nouveau prélat voulait couper : cela s'explique par l'origine bordelaise d'Austinde et par sa proximité avec Gui-Geoffroi, comte de Bordeaux, comte de Poitou et duc d'Aquitaine, désireux d'utiliser l'Église auscitaine pour rallier à sa cause la noblesse gasconne⁴⁸. C'est ainsi que, lorsque l'Église affiche sa volonté de rompre avec l'aristocratie gasconne, les relations entre les deux autorités apparaissent beaucoup plus tendues : « avec Austinde une nouvelle période commençait, marquée par la forte personnalité du nouvel archevêque, et l'église d'Auch allait s'écarter progressivement de l'alliance armagnacaise⁴⁹ ». En effet, Gui-Geoffroi, nouveau duc d'Aquitaine en 1058, désireux d'être considéré comme le duc incontesté des Gascons, va entrer en conflit avec Bernard Tupamaler, comte d'Armagnac et de Gascogne, ainsi qu'avec Guillaume-Astanove, comte de Fezensac jusqu'en 1064, avec lequel les relations ne pouvaient pas être aussi étroites qu'au temps de Raymond I^{er} Copa⁵⁰.

Encore une fois, la mise au point de R. Mussot-Goulard dans son ouvrage-somme⁵¹ permet d'apporter un nouvel éclairage sur des éléments historiques transmis jusqu'à nous depuis au moins le XVIII^e siècle⁵² et qui s'avèrent sans doute erronés⁵³. En effet, il ne semble pas qu'Austinde ait été moine, puis abbé de Saint-Orens⁵⁴. Originaire de Bordeaux, ancien chanoine de Saint-Seurin, Austinde semble appartenir à la communauté canoniale de la cathédrale d'Auch, en première ligne avec Raimond-Copa pour défendre les intérêts de la cathédrale au sujet du cimetière nouvellement installé auprès d'elle⁵⁵. Comme l'auteur le souligne, il est peu probable que la présence d'Austinde au sein de l'*ordo canonicus* ait connu un intermède au sein de l'*ordo monasticus*.

De plus, le nouvel archevêque, en ce milieu du XI^e siècle, se place exactement dans le mouvement de réforme, improprement appelée « grégorienne » qui touche l'Église méridionale, peut-être plus précocement qu'ailleurs⁵⁶. Il veut faire du siège d'Auch la métropole de la Novempopulanie, il désire éloigner les laïcs du processus de désignation des prélats séculiers et réguliers, il souhaite ramener les communautés monastiques indépendantes dans le giron de l'Église et casser le lien entre ces monastères et les familles de l'aristocratie locale. En Gascogne centrale, deux monastères sont les symboles de ces enjeux politiques et religieux : le monastère de Saint-Mont est au cœur du conflit qui oppose l'archevêque d'Auch et le comte d'Armagnac Bernard Tumapaler⁵⁷ et celui de Saint-Orens

⁴⁶ *Idem*, p. 194.

⁴⁷ L.-C. de BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques...*, p. 83. Guillaume-Astanove favorisa l'épanouissement de l'Église d'Auch dans la ville, en Fezensac et en Gascogne. À ce propos, C. BALAGNA, « L'ancienne collégiale Saint-Pierre de Vic-Fezensac et son environnement », dans *Actes de la 6^e journée de l'Archéologie et de l'Histoire de l'Art de Gimont (2017)*, Auch, 2018, pp. 46-77.

⁴⁸ R. MUSSOT-GOULARD, *Les Princes de Gascogne 768-1070*, pp. 195-196.

⁴⁹ *Idem*, p. 195.

⁵⁰ *Idem*, pp. 196-197. L'auteur rappelle avec justesse que Raimond Copa fut écarté de sa prélature pour simonie et déposé lors du concile de Toulouse le 23 novembre 1056. Cela jeta l'opprobre sur la famille de Fezensac et « la manœuvre habile qui mettait fin à ses fonctions, dix ans après son élection, laissait vacant un siège fort enviable ».

⁵¹ *Idem*, p. 197.

⁵² L.-C. de BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques...*, p. 89.

⁵³ F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 30 ; abbé Alphonse BREUILS, *Saint Austinde*, Auch, 1895 ; H. POLGE, « Saint-Orens d'Auch », p. 6.

⁵⁴ A. BREUILS, *Saint Austinde*, p. 15, précise qu'Austinde fut abbé de Saint-Orens entre 1047 et 1049. D'une part, l'auteur ne cite pas sa source et, d'autre part, ces dates sont étranges, à cheval sur l'élection d'Austinde au siège épiscopal et sur la donation de Saint-Orens à Cluny. Quant à F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, il ne donne pas de dates précises.

⁵⁵ R. MUSSOT-GOULARD, *Les Princes de Gascogne 768-1070*, p. 197.

⁵⁶ À ce sujet, on lira avec profit *La réforme « grégorienne » dans le Midi (milieu XI^e- début XIII^e siècle)*, Cahiers de Fanjeaux, t. 48, Toulouse, 2013.

⁵⁷ R. MUSSOT-GOULARD, *Les Princes de Gascogne 768-1070*, pp. 197-198.

d'Auch cristallise les rivalités anciennes entre les moines bénédictins de la ville basse et les chanoines de la ville haute.

Pour empêcher l'archevêque d'étendre son autorité sur ces communautés monastiques, les familles des fondateurs bénéficiaient d'une solution qui semblait ne présenter aucun inconvénient : rattacher à Cluny les établissements religieux en quête de secours et de protection. C'est ainsi que, par exemple, le monastère de Saint-Mont, fondé par le comte d'Armagnac vers 1036, est devenu prieuré clunisien vers 1062-1064. La présence clunisienne en Gascogne centrale se renforça avec le rattachement à Cluny du monastère Saint-Orens d'Auch en 1068. D'une part, Austinde n'accepte pas que le monastère de Saint-Mont échappe à l'autorité diocésaine et, d'autre part, le prélat auscitain tente, par tous les moyens, de ralentir la mainmise de Cluny sur les communautés monastiques de Gascogne⁵⁸. Rien n'y fait : en 1064, Saint-Lizier de Bigorre est rattaché à Cluny⁵⁹, et en 1088, Saint-Luperc d'Eauze devient également un prieuré confié à Cluny par les comtes de Fezensac, en l'occurrence le comte Aimeri II⁶⁰.

En 1068, survint donc un événement très important pour Saint-Orens : le rattachement à Cluny, quelques années après le rapprochement entre Moissac et l'abbaye bourguignonne en 1047 ou 1048. On peut donc considérer l'affiliation de Saint-Orens à Cluny comme l'une des premières dans le Midi de la France. De plus, ce n'est pas n'importe quelle prise pour l'abbaye bourguignonne : Saint-Orens est un monastère à l'histoire prestigieuse, situé au cœur de la cité archiépiscopale, lieu d'inhumation des premiers prélats auscitains, fondation des comtes de Fezensac qui en ont fait aussi un lieu d'ensevelissement familial⁶¹.

En dépit de l'absence de preuves manifestes, l'abbé Canéto fait effectivement de la priorale une sorte de panthéon « dynastique » puisqu'il place au revers des deux murs ouest des bras du transept, deux niches funéraires. Celle du nord aurait accueilli la dépouille du « fondateur » (puisqu'il ne peut s'agir de Bernard le Borgne, était-ce le tombeau de Guillaume-Garsie, le véritable fondateur du monastère ? Ou celui de Bernard-Odon, son petit-fils ?). La description, que donne l'auteur, du sarcophage ne semble pas permettre de le faire remonter au-delà du XII^e siècle, au moins⁶². Dans la niche sud, se trouvait le tombeau de Sanche Mitarra, ou Sanche III, duc des Vascons dans la deuxième moitié du IX^e siècle⁶³. Ancêtre des comtes de Fezensac, figure mi-historique mi-léendaire, considéré comme un saint guerrier, ennemi des musulmans, son lieu d'inhumation était associé, depuis au moins le XIX^e siècle à Saint-Orens. Arrière-grand-père de Guillaume-Garsie, celui-ci ou l'un de ses descendants, peut-être Bernard-Odon, aurait transporté la dépouille de son aïeul à Auch, dans le monastère nouvellement fondé. La fondation du monastère de Saint-Orens par les comtes de Fezensac, l'ancienneté du cimetière qui s'y trouvait et le prestige de celui-ci lié à la présence de dépouilles d'évêques prestigieux autorisent, entre autres, à imaginer la plausibilité de cette tradition.

L'abbé Canéto évoque aussi l'existence, au-dessus de la niche funéraire qui, dans sa description, serait du X^e siècle (sic), d'un claveau d'écoinçon sculpté, aujourd'hui conservé au château de Marsan, sur lequel on voit Samson terrassant le lion⁶⁴. Une inscription en mauvais état, dans laquelle apparaît le nom *Samsonis*⁶⁵, était considérée comme désignant en fait le valeureux guerrier gascon (Fig. 5). C'est peut-être aller un peu vite en besogne. Pourtant, l'abbé Canéto donne une description de la niche qui accueillait la dépouille. L'enfeu semble avoir présenté une certaine élégance, conçu comme une niche architecturée, en plein cintre, formant une baie géminée dont les voussures extérieures sont sculptées. Au milieu, une colonnette, surmontée d'un chapiteau, accueillait,

⁵⁸ *Idem*, pp. 197-198.

⁵⁹ Par l'entremise du comte d'Armagnac.

⁶⁰ Sur 8 donations de communautés monastiques gasconnes à Cluny, 7 eurent lieu entre 1064 et 1068. R. MUSSOT-GOULARD, *Les Princes de Gascogne 768-1070*, p. 206, note 155.

⁶¹ F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, pp. 40-43.

⁶² *Idem*, p. 41.

⁶³ R. MUSSOT-GOULARD, *Les Princes de Gascogne 768-1070*, notamment pp. 93-104.

⁶⁴ Le bloc sculpté est reproduit dans F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, sur une planche hors-texte, entre les p. 370 et 371.

⁶⁵ F. CANÉTO, « Le tombeau de Sanche Mitarra, le lion des Fezensac et sa légende héraldique », dans *Revue de Gascogne*, 1875, pp. 485-492. Malheureusement mutilée, l'inscription semble avoir accueilli la phrase *Virtus Samsonis sevi domat ora leonis*.

au-dessus d'elle, dans l'écoinçon, le bloc formant une sorte de tympan. Nous reviendrons plus loin sur cet élément sculpté qui pourrait être de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle⁶⁶.

Le successeur d'Austinde, en 1068, est Guillaume de Montaut (1068-1097). Il représente un retour en arrière et symbolise la fin d'un intermède qui, sous Austinde, n'a donc été que de courte durée. En effet, même si, par certains côtés, il est apparu comme un continuateur de l'œuvre de son prédécesseur, il semble surtout avoir raffermi les liens entre l'Église d'Auch et l'aristocratie gasconne à laquelle il appartient⁶⁷. Son successeur, Raimond II d'Auch (1097-1118) était le demi-frère du comte de Fezensac, Astanove II, mort vers 1119⁶⁸. Les sources anciennes, dont on a pu voir par ailleurs qu'elles étaient parfois sujettes à caution, rattachent ces deux archevêques successifs à Saint-Orens en en faisant d'anciens moines, voire des prieurs⁶⁹. Rien n'est moins sûr. Si Guillaume semble avoir été favorable à Cluny, son successeur Raimond paraît avoir ravivé la querelle avec Saint-Orens au sujet du cimetière cathédral⁷⁰. Enfin, évoquons la personnalité de Bernard de Sédillac, d'origine gasconne⁷¹, moine puis prieur de Saint-Orens⁷², ensuite prieur de Sahagún en León et enfin évêque de Tolède en 1086 et archevêque de cette même cité en 1088. Il représente parfaitement l'importance qu'a pu avoir le prieuré de Saint-Orens dans la deuxième moitié du siècle, lorsque le rattachement à Cluny lui a donné un nouvel essor⁷³.

3. Le prieuré Saint-Orens au XI^e siècle : un lieu d'excellence artistique ?

Justement, avant d'en venir aux indices monumentaux, intéressons-nous à quelques-uns des témoignages artistiques qui pourraient s'avérer représentatifs de la présence clunisienne à Saint-Orens et de l'ascension culturelle et spirituelle du prieuré sous l'égide de la grande communauté bourguignonne. Dans la conclusion de son ouvrage, Renée Mussot-Goulard rappelle l'importance de la culture dans le milieu princier de Gascogne, notamment depuis l'époque carolingienne⁷⁴. Elle prend notamment à témoin un manuscrit traditionnellement attaché à Saint-Orens d'Auch mais conservé, peut-être depuis le XII^e siècle, dans le fonds des ouvrages musicaux de Saint-Martial de Limoges⁷⁵. Il s'agit d'un manuscrit musical, l'un des plus anciens tropaires-prosaires connus⁷⁶. Il aurait été composé en deux fois : la première fois, à la fin du X^e siècle, à l'époque de Bernard-Odon, le petit-fils du fondateur du monastère, et la seconde fois, à l'époque de Guillaume-Astanove, comte de Fezensac, mort vers 1064. C'est à ce moment-là, pense-t-elle, qu'auraient été réalisées les magnifiques illustrations, très colorées, situées aux folios 104r-114r et formant un remarquable tonnaire⁷⁷.

Des études récentes sont revenues sur cette œuvre énigmatique et mal datée. Premièrement, l'ouvrage n'aurait pas été à Saint-Martial de Limoges depuis le XII^e siècle mais plutôt depuis la fin du

⁶⁶ L'inscription serait de la fin du XI^e siècle. Robert FAVREAU, Jean MICHAUD, Bernadette LEPLANT, *Corpus des Inscriptions de la France Médiévale, Gers, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques*, t. 6, Paris, 1982, p. 56.

⁶⁷ La famille de Montaut confia aussi des églises à Cluny, notamment l'église Saint-Michel de Montaut, donnée à Cluny en 1068-1069. Un prieuré y fut fondé. L.-C. de BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques...*, p. 96 rappelle que, de retour du concile de Gérone, le nouvel archevêque donna à l'abbaye de Cluny l'église de Saint-Michel de Montaut, avec cinq autres églises, « toutes lesquelles furent dans la suite unies au monastère de Saint-Orens ».

⁶⁸ R. MUSSOT-GOULARD, *Les Princes de Gascogne 768-1070*, p. 212, note 46.

⁶⁹ L.-C. de BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques...*, p. 95 et suivantes, énumère les nombreuses donations faites par l'archevêque Guillaume de Montaut à Cluny ; p. 100, on peut lire que « Raimond se rendit moine dans le monastère Saint-Orens d'Auch, d'où il fut tiré pour succéder à Guillaume ».

⁷⁰ *Idem*, p. 101 et pages suivantes.

⁷¹ Il serait né près d'Agen, peut-être à La Sauvetat-de-Savères, à quelques kilomètres à l'est d'Agen, ou alors à La Sauvetat, près de Fleurance, au nord d'Auch...

⁷² L.-C. de BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques...*, 2^e partie, p. 335, fait de Bernard de Sédillac ou de Sédillac le 3^e prieur de Saint-Orens, entre 1078 et 1080.

⁷³ De nombreux établissements religieux dépendaient de Saint-Orens d'Auch. *Idem*, pp. 331-332.

⁷⁴ R. MUSSOT-GOULARD, *Les Princes de Gascogne 768-1070*, pp. 244-248.

⁷⁵ *Idem*, pp. 246-248.

⁷⁶ Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits, Latin 1118, f^o 104-114, notamment. <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc59043f>, dernière consultation le 26 mai 2020.

⁷⁷ *Idem*.

premier quart du XI^e siècle⁷⁸. Deuxièmement, son origine serait difficile à retracer car les deux hypothèses généralement envisagées, une provenance toulousaine ou auscitaine, seraient impossibles à prouver⁷⁹. Pourtant, on trouve dans le manuscrit des tropes en l'honneur de saint Orens et de saint Saturnin ainsi que la mention « tolosanica », à prendre, sans doute, au sens large⁸⁰.

Néanmoins, les arguments avancés par les chercheurs ne reposent pas toujours sur des éléments d'une fiabilité à toute épreuve. Par exemple, il ne fait pas de doute aujourd'hui que le manuscrit soit constitué de deux morceaux : tout d'abord, une série de chants liturgiques formant un ensemble cohérent, tant au plan codicologique que paléographique⁸¹, considéré comme appartenant à la fin du X^e siècle ou au début du siècle suivant puis un tonaire, inséré au milieu, sans lien apparent avec le recueil principal et, surtout, accompagné de magnifiques illustrations absentes du reste du manuscrit.

Premièrement, rien n'empêche d'imaginer que le tonaire soit bien postérieur au reste⁸². L'association, non systématique, d'un tropaire-prosaire et d'un tonaire, la forte opposition, en termes d'illustrations, entre les deux textes et la tradition historiographique peuvent laisser imaginer un vrai *hiatus* chronologique entre les deux réalisations. Deuxièmement, la présence du manuscrit tout entier à Saint-Martial de Limoges depuis le début du 2^e quart du XI^e siècle reste encore à prouver⁸³.

Est-il si inenvisageable d'imaginer que le tonaire puisse provenir de Saint-Orens d'Auch⁸⁴ ? Ne pourrait-il pas dater de la deuxième moitié du XI^e siècle, voire du début du XII^e siècle ? À ce sujet, formulons une hypothèse séduisante, quoique difficile à démontrer : et si ce tonaire magnifiquement illustré avait bien été décoré à Saint-Orens d'Auch après 1068⁸⁵, c'est-à-dire après le rattachement à Cluny ? Quelques arguments pourraient jouer en faveur de cette proposition.

Tout d'abord, on sait toute l'importance du chant grégorien dans la liturgie clunisienne, la place qu'y occupent le plain-chant et la psalmodie en lien avec les huit tons musicaux. Cluny était renommée tant pour la rigueur de sa règle du silence que pour sa liturgie, dense, complexe et solennelle. La musique y était considérée comme une sorte de sanctification, une projection de la spiritualité divine destinée à atteindre et à émouvoir les âmes des religieux et des laïcs⁸⁶. On peut donc imaginer que le tonaire ait pu être écrit et enluminé dans un environnement favorable à l'expression musicale, à son étude et à ses applications les plus quotidiennes comme le laisse entendre le rattachement à Cluny.

Ensuite, parmi les lambeaux de sculpture de l'ancienne abbatale bourguignonne que l'on a pu sauver, figure une série exceptionnelle de chapiteaux qui se trouvaient au-dessus des colonnes du déambulatoire, au cœur de la partie orientale de l'église qui fut construite, vraisemblablement, entre

⁷⁸ Selon James GRIER, *The Musical World of a Medieval Monk : Adémar de Chabannes in Eleventh-Century Aquitaine*, Cambridge, 2006, p. 291, Adémar de Chabannes l'aurait apporté à Limoges entre 1027 et 1029.

⁷⁹ Jean-Claude BONNE et Eduardo H. AUBERT, « Quand voir fait chanter. Images et neumes dans le tonaire du ms. BNF latin 1118 ; entre performance et performativité », dans Alain DIERKENS, Gil BARTHOLEYNS et Thomas GOLSENNE éd., *La Performance des images*, Bruxelles, 2009, pp. 225-240.

⁸⁰ C'est ce que rappelle la notice du document sur le site de la BNF, <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc59043f>, dernière consultation le 26 mai 2020. D'autre part, la palette de couleurs utilisées, vives et saturées, composée de jaune, de rouge, de bleu, de vert se rencontre aussi dans les lettrines aquitaines et méridionales. François AVRIL, *L'enluminure romane dans l'ancien comté de Toulouse*, catalogue d'exposition, Musée des Augustins, Toulouse, 1988, pp. 59-61.

⁸¹ J.-C. BONNE et E. H. AUBERT, « Quand voir fait chanter. Images et neumes dans le tonaire du ms. BNF latin 1118... », p. 225.

⁸² *Idem*.

⁸³ Même si Adémar de Chabannes a transcrit sur l'avant-dernier feuillet du tropaire-prosaire (pas du tonaire) deux de ses compositions, <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc59043f>, dernière consultation le 26 mai 2020.

⁸⁴ Pour Danielle GABORIT-CHOPIN, *La décoration des manuscrits à Saint-Martial de Limoges et en Limousin du IX^e au XII^e siècle*, Paris-Genève, 1969, p. 76, il pourrait bien s'agir d'un manuscrit méridional, « au dessin simplifié, aux grandes plaques de couleurs ».

⁸⁵ *Idem*, p. 82. D'une part, l'auteur propose que le manuscrit ait été remanié après le concile de 1031 et, d'autre part, elle remarque que le tonaire tranche, par sa décoration, avec la production limousine. De plus, le manuscrit, qui se rapproche de productions toulousaines ou moissagaises, « contient des tropes à saint Martial... et des tropes aux saints Martin, Saturnin et Orens, patrons de la ville d'Auch ». Dans la note 30, elle signale que pour Jacques CHAILLEY, *Histoire musicale du Moyen Âge*, Paris, 1950, le manuscrit pourrait être du milieu du XI^e siècle.

⁸⁶ Manuel Pedro FERREIRA, « Liturgie et musique à Cluny », dans *Cluny ou la puissance des moines. Histoire de l'abbaye et de son ordre 910-1790, Dossiers d'Archéologie*, n° 269, décembre/janvier 2002, pp. 40-47.

1088 et 1115⁸⁷. Deux de ces huit chapiteaux figurent les modes grégoriens, les huit tons du plain-chant. Chacune des huit figures sculptées, dont cinq seulement sont conservées et certaines fortement endommagées, représente un personnage laïc tenant un instrument de musique dont l'identification pose de nombreux problèmes, de même que les inscriptions qui les accompagnent⁸⁸. Depuis longtemps, on a remarqué l'anomalie que constituent ces personnages dont aucun ne semble être un religieux⁸⁹. Dans le manuscrit qui nous intéresse, les figures ont été également identifiées comme étant laïques et huit des neuf figures apparaissent en ouverture des huit modes du plain-chant⁹⁰. De plus, certains auteurs, comme Joan Evans ou Kenneth J. Conant, ont émis l'hypothèse que les deux chapiteaux du rond-point de l'abbatiale de Cluny pourraient former un tonaire sculpté⁹¹. Il ya donc bien, en dépit de certaines disparités, des rapprochements à effectuer entre les chapiteaux clunisiens et le décor du tonaire et l'importance de la musique dans la liturgie clunisienne pourrait laisser entendre que le tonaire a bien été réalisé dans un établissement appartenant à l'*Ecclesia cluniacensis*.

Enfin, stylistiquement, je pense que l'on peut envisager que ces figures d'hommes, d'enfants (?), de femme, accompagnant le « roi David⁹² » et jouant de divers instruments de musique - crouth, tuba, cor, cloche, chalumeau simple ou double, psaltérion - puissent appartenir à la deuxième moitié du XI^e siècle, voire à une datation plus basse, autour de 1100 (Fig. 6). En effet, il y a quelques similitudes, dans les attitudes, les mouvements, dans la souplesse des drapés, dans l'envol des tissus entre les figures du manuscrit et les personnages des deux chapiteaux clunisiens⁹³. D'ailleurs, les vêtements des personnages sont animés des mêmes incisions légères, en virgule ou en demi-lune, que l'on rencontre souvent dans l'art roman de la deuxième moitié du XI^e et au XII^e siècle, notamment dans la sculpture régionale hispano-languedocienne. Ces remarques valent principalement pour le manuscrit dans lequel certains personnages portent des vêtements animés de larges plis concentriques, très graphiques et souvent individualisés, disposés sur les épaules et le haut des cuisses, au niveau des articulations⁹⁴ (Fig. 7). On retrouve cela dans la sculpture et dans la peinture des années 1100 en Gascogne centrale, dans l'église de Croute⁹⁵, à Lasserrade, et dans l'absidiole nord de l'église Saint-Nicolas de Nogaro⁹⁶, entre autres exemples (Fig. 8). On pourrait aussi convier la manière dont la tunique se termine, entre les jambes, en adoptant la forme d'un T stylisé, ou en formant de petits retroussis en volume, particulièrement réussis⁹⁷ (Fig. 9).

Au plan anatomique, on aura également remarqué l'importance accordée aux mains des protagonistes, longues et effilées, aux doigts si allongés qu'elles en deviennent inhumaines. Dans la sculpture romane méridionale, les doigts fins et très étirés se rencontrent souvent, notamment dans le

⁸⁷ Ils sont présentés dans l'ancien Farinier de l'abbaye dans une disposition qui essaie de reproduire celle qui était la leur dans l'abbatiale.

⁸⁸ On lira avec intérêt la thèse de Sébastien BIAY, *Les chapiteaux du rond-point de la troisième église abbatiale de Cluny (fin XI^e-début XII^e siècle) : étude iconographique*, thèse de doctorat en histoire de l'art médiéval, université de Poitiers, 2011.

⁸⁹ De manière générale, ces musiciens laïcs représentés comme des personnages en mouvement sont désignés comme étant des jongleurs et seraient l'expression d'une mode populaire. Voir Isabelle MARCHESIN, « Les jongleurs dans les psautiers du haut moyen âge : nouvelles hypothèses sur la symbolique de l'histriion médiéval », dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 1998, pp. 127-139.

⁹⁰ J.-C. BONNE et E. H. AUBERT, « Quand voir fait chanter. Images et neumes dans le tonaire du ms. BNF latin 1118... », p. 226.

⁹¹ S. BIAY, *Les chapiteaux du rond-point de la troisième église abbatiale de Cluny...*, pp. 350-351. Il faut néanmoins remarquer qu'il existe de nettes différences de représentations entre les figures des chapiteaux et celles du tonaire.

⁹² Il n'est pas sûr que le personnage représenté sur le folio 104r soit le roi David jouant du crouth. À ce sujet, C. BONNE et E. H. AUBERT, « Quand voir fait chanter. Images et neumes dans le tonaire du ms. BNF latin 1118... », pp. 225-229.

⁹³ Bien entendu, il n'est pas question pour moi de laisser entendre qu'il puisse exister quelque lien que ce soit entre les deux chapiteaux de Cluny et le tonaire. Je veux simplement faire remarquer que l'on peut envisager que sculptures et enluminures aient été réalisées dans un environnement artistique contemporain.

⁹⁴ BNF, ms 1118, f° 105v, 106v, 109, 111, ...

⁹⁵ C. BALAGNA, « L'église romane de Croute à Lasserrade (Gers) : un édifice inachevé de Gascogne centrale autour de 1125 », dans *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 26, 2008, pp. 59-91.

⁹⁶ Christian AIRIAU, « Les peintures médiévales de Saint-Nicolas de Nogaro », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 1997, pp. 270-273 ; Bertrand DUCOURAU et Jean-Marc STOUFFS, « Fresques de l'église Saint-Nicolas de Nogaro », dans *Actes de la 21^e Journée des Archéologues Gersois, (Vic-Fezensac 1999)*, Auch, 2000, pp. 81-94.

⁹⁷ Ces particularités se retrouvent notamment dans l'œuvre du Maître de la Porte des Comtes à Saint-Sernin de Toulouse et dans d'autres édifices liés à ce sculpteur que l'on trouve en Gascogne, en Béarn, en Bigorre, par exemple.

cloître du prieuré clunisien de Moissac terminé en 1100⁹⁸. Enfin, on aura noté l'incongruité apparente à présenter des personnages laïcs dans un tonaire à l'usage exclusivement religieux⁹⁹. Parmi eux, le joueur de chalumeau qui porte ostensiblement une épée dans son fourreau au f° 107v peut rappeler les petits personnages de deux tailleurs de chapiteaux du cloître du prieuré clunisien de la Daurade, à Toulouse. Appartenant au « premier atelier de la Daurade », ces deux tailleurs, réalisés vers 1100, représenteraient, pour l'un, « la toilette du prince », et pour l'autre, des scènes de la vie seigneuriale¹⁰⁰. On peut donc remarquer que cela constitue une similitude supplémentaire, s'inscrivant d'ailleurs dans le cadre clunisien, même si les rapprochements proposés ci-dessus n'ont pas valeur de preuve absolue.

Dans le domaine propre aux manuscrits, quelques remarques peuvent également être formulées. À la *British Library*, est conservé un manuscrit censé provenir de Saint-Étienne de Toulouse¹⁰¹. Il s'agit, là aussi, d'une œuvre composite formée de deux parties, dont un graduel romain du dernier quart du XI^e siècle, dont la partie centrale est un tonaire (f° 295v-301v) qui accueille sur certaines de ses pages des figures de musiciens aux dimensions plus réduites que celles du manuscrit de la BNF¹⁰². Les images sont également différentes du point de vue du style, en dépit de quelques ressemblances d'ordre général (opposition de nettes plages de couleurs, attitudes, aspect des vêtements, instruments représentés...). Néanmoins, on y retrouve le jongleur qui manipule de petites balles qu'il lance en l'air, décorées de petits points¹⁰³, alors que dans notre manuscrit les balles ressemblent à des marguerites à huit pétales¹⁰⁴, ainsi que le musicien accompagné d'une sorte de *tinnabulum* à dix clochettes¹⁰⁵, alors qu'à Auch, deux personnages tiennent, l'un une cloche, l'autre seulement deux¹⁰⁶.

On peut aussi se rapprocher de quelques-uns des manuscrits provenant du *scriptorium* de Moissac, particulièrement actif à partir de la seconde moitié du XI^e siècle, sous l'égide de Cluny¹⁰⁷. Certains des manuscrits qui y ont été enluminés permettent d'effectuer des rapprochements, ici aussi, d'ordre général. Dans un homélaire du XI^e siècle¹⁰⁸, la bouche du Christ de la lettrine du f° 182v, formant un M aux jambages obliques, est assez proche de celles des personnages du manuscrit de Saint-Orens. De même, le vêtement du Christ et le pourtour du trône sur lequel il est assis sont ornés de nombreuses petites ponctuations que l'on retrouve également dans le manuscrit « auscitain » (f° 104, 105v, 106v, 107v, 110, ...). De plus, le trône sur lequel est assis le « roi David » ressemble à une sorte de gros chapiteau aux volutes d'angle légèrement apparentes, comme sur les grandes lettrines ornées des folios 182v, 217v de l'homélaire de Moissac où les montants des lettres se terminent, en haut et en bas, à peu près de la même manière¹⁰⁹. S'il n'est pas question ici de se lancer dans une étude précise de l'origine géographique du tonaire, de la date de sa réalisation et du style de ses figures, ces

⁹⁸ Quitterie CAZES et Maurice SCHELLÈS, *Le cloître de Moissac*, éd. Sud-Ouest, 2001.

⁹⁹ Jean-Claude BONNE et Eduardo H. AUBERT, « Quand voir fait chanter. Images et neumes dans le tonaire du ms. BNF latin 1118 ; entre performance et performativité », pp. 225-240 et S. BIAY, *Les chapiteaux du rond-point de la troisième église abbatiale de Cluny...*

¹⁰⁰ Marcel DURLIAT, *La sculpture romane de la route de Saint-Jacques. De Conques à Compostelle*, Mont-de-Marsan, 1990, pp. 167-169.

¹⁰¹ Londres, *British Library*, Harley MS 4951.

¹⁰² http://www.bl.uk/manuscripts/FullDisplay.aspx?ref=Harley_MS_4951 Dernière consultation le 26 mai 2020.

¹⁰³ *Idem*, f° 298v.

¹⁰⁴ <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc59043f>, f° 107v et f° 112v.

¹⁰⁵ http://www.bl.uk/manuscripts/FullDisplay.aspx?ref=Harley_MS_4951, f° 299v. L'instrument auquel se réfère l'image porte, selon les auteurs, différents noms : *tinnabulum*, *cymbala*, *bunibulum*. À ce propos, S. BIAY, *Les chapiteaux du rond-point de la troisième église abbatiale de Cluny...*, pp. 175-177.

¹⁰⁶ <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc59043f>, f° 106v et f° 114.

¹⁰⁷ Jean DUFOUR, *La bibliothèque et le scriptorium de Moissac*, Genève-Paris, 1972 ; Chantal FRAÏSSE, « Quelques observations sur le scriptorium de Moissac au début du XII^e siècle », dans *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LXII, 2002, pp. 29-50.

¹⁰⁸ <https://gallica.bnf.fr/blog/19032019/splendeurs-romanes-de-moissac?mode=desktop> Dernière consultation le 26 mai 2020.

¹⁰⁹ Même chose pour les lettrines du Commentaire sur les psaumes de saint Augustin, de la fin du XI^e siècle ou du début du siècle suivant, notamment au f° 3r, <https://gallica.bnf.fr/blog/19032019/splendeurs-romanes-de-moissac?mode=desktop> Dernière consultation le 26 mai 2020.

quelques réflexions peuvent néanmoins conduire à une actualisation de nos connaissances concernant ce manuscrit qui s'inscrit, peut-être, dans l'histoire du prieuré de Saint-Orens d'Auch.

Deux autres œuvres d'art, tout aussi remarquables, doivent être signalées, surtout qu'elles posent moins de problèmes, a priori, en termes de localisation géographique et de date d'exécution. Il s'agit tout d'abord de l'olifant dit « de saint Orens », en ivoire, datant sans doute de la fin du XI^e siècle. Il pourrait avoir été réalisé en Italie du sud, à Amalfi ou à Salerne¹¹⁰. Par ses dimensions, par sa qualité de conservation et par son décor, il s'agit de l'un des plus beaux exemplaires connus. La partie extérieure de l'objet est presque entièrement recouverte d'un décor constitué d'une ornementation foisonnante, principalement végétale et animale, et disposé selon des registres horizontaux et verticaux, en creux ou en relief, parfaitement adaptés à la forme particulière de l'instrument. Pour certains, le lien avec l'Italie du sud, voire la Sicile, s'explique par les rapprochements que l'on peut faire entre l'olifant d'Auch et le plumier en ivoire conservé au *Metropolitan Museum of Art* de New-York. En effet, le plumier qui s'y trouve, proche, par son style, de l'olifant auscitain, comporte une inscription latine au nom de Tauro, fils de Mansone, membre d'une importante famille chrétienne d'Amalfi ou de Salerne dans la deuxième moitié du XI^e siècle¹¹¹. Il pourrait s'agir d'une dynastie d'ivoiriers. On peut aussi rapprocher, par ses dimensions et par son décor, l'olifant d'Auch de celui de Saint-Sernin, aujourd'hui conservé au musée Paul-Dupuy de Toulouse. Il existe néanmoins deux grandes différences, en dehors du style, entre les deux objets puisque l'olifant de Saint-Sernin est uniquement composé de registres horizontaux dans lesquels les figures sont moins nombreuses, mais plus grandes. On y voit aussi de petits personnages, absents à Auch. Enfin, il pourrait y avoir une forte différence chronologique entre les deux objets¹¹².

On trouve ensuite un peigne liturgique, également en ivoire, peut-être de même provenance géographique et de date identique¹¹³. Encore une fois, l'objet est exceptionnel : parfaitement bien conservé, il comporte un magnifique décor qui se déploie sur les deux faces, encadrant, sous la forme d'un H, les deux séries de dents, nombreuses et rapprochées. Comme sur l'olifant, le décor est essentiellement végétal et animal, les quadrupèdes, réels ou fantastiques, s'inscrivant principalement dans trois médaillons circulaires issus de rinceaux et de palmettes d'une grande qualité plastique.

Éric Palazzo a montré toute la signification théologique de cet objet présent, depuis l'époque paléochrétienne, dans le rituel des cérémonies, notamment dans la célébration de la messe et, plus tard, lors de la consécration de l'évêque¹¹⁴. Il faut néanmoins remarquer que le peigne d'Auch comporte un décor assez sobre et peu en relation avec le cadre liturgique : pas de représentation de calice, ni, a priori, d'Arbre de Vie, pas de scènes de la vie du Christ, pas de combat illustrant la lutte entre le Bien et le Mal, pas d'Agneau, pas de Christ accompagné par les anges, alors que ces images apparaissent sur d'autres peignes dont la dimension sacrée est renforcée par la force d'évocation des images présentes.

On a aussi remarqué que les peignes conservés dans les trésors d'églises avaient fait l'objet d'un don de la part d'un haut dignitaire ecclésiastique et qu'ils étaient parfois assimilés à une relique. La tradition auscitaine a d'ailleurs associé l'olifant et le peigne à saint Orens lui-même, magnifiant ainsi à travers les siècles l'action et le prestige de l'un des évêques les plus emblématiques de l'Église

¹¹⁰ « 2. Olifant de Saint-Orens », dans FABIEN FERRER-JOLY dir., *Musée des Amériques, Auch, catalogue des collections*, Auch, 2019, pp. 212-213.

¹¹¹ *Idem*, p. 213. D'autre part, certains traits techniques comme l'importance donnée à la tête et à l'œil, le dessin très souple des corps, les petites incisions systématiques qui représentent le pelage, les poils, les plumes, l'importance du cadre circulaire ou semi-circulaire qui emprisonne les animaux sont communs aux deux œuvres.

¹¹² Pour L. GOLVIN, « L'olifant de Toulouse », dans *Archéologia*, n° 124, novembre 1978, pp. 54-63, l'olifant pourrait être de la fin du XII^e siècle.

¹¹³ « 3. Peigne liturgique », dans FABIEN FERRER-JOLY dir., *Musée des Amériques, Auch, catalogue des collections*, Auch, 2019, p. 214. Peut-être doit-on aussi envisager une provenance méridionale, aquitaine pour certains, au regard de la présence de palmettes disposées en frise, à la manière de l'enluminure du XI^e siècle et du décor végétal visible dans la sculpture des chapiteaux et des tailloirs, par exemple.

¹¹⁴ ÉRIC PALAZZO, *L'invention chrétienne des cinq sens dans la liturgie et l'art au Moyen Âge*, Paris, 2014.

d'Auch. En dehors de son statut de relique, le peigne joue également un rôle symbolique puisqu'il témoigne de la nécessité pour le célébrant de se purifier l'âme avant de procéder à la consécration. De plus, le peigne représenterait l'obligation de mettre de l'ordre et de faire régner l'harmonie au sein de l'Église. Dans un passage éclairant d'un texte écrit par Yves de Chartres au XI^e siècle, É. Palazzo relève que « la signification théologique de l'objet sert de miroir à l'action ecclésiale de l'évêque au sein de son diocèse¹¹⁵ ».

Dans un monastère indépendant devenu prieuré clunisien en 1068, la présence du peigne, sa qualité artistique et ses diverses significations symboliques peuvent être interprétées d'au moins deux façons : d'une part, le peigne sert à inscrire la fonction du désormais prieur dans le sillage de l'action des premiers évêques d'Auch dont les corps sont conservés au sein de l'établissement religieux à un moment de forte tension entre la communauté clunisienne et l'archevêque d'Auch secondé par ses chanoines et, d'autre part, il sert à mettre l'accent sur le nouveau rôle du prieur, destiné à remettre de l'ordre dans une communauté fragilisée par des années de conflit et passée à Cluny¹¹⁶. L'olifant - était-il déjà attribué à saint Orens à ce moment-là ? - dont la fonction était primordiale dans l'appel des fidèles à la messe et donc dans le lien qui unit ces derniers aux religieux, et le peigne, utilisé principalement dans la célébration de la messe, forment ici un couple à haute valeur signifiante dans le domaine de la liturgie et de la mise en valeur de la messe elle-même¹¹⁷. On aura d'ailleurs remarqué que ces deux objets ne sont ni en bois, ni en os, mais en ivoire, un matériau luxueux, relativement rare et riche d'une longue tradition qui remonte à l'époque antique et qui renforce la dimension sacrée de ces deux pièces de mobilier liturgique. Cela devait d'ailleurs rejaillir sur la communauté elle-même dont le trésor pouvait s'enorgueillir de posséder des objets d'un grand prix dont il n'est pas sûr qu'ils soient présents dans le trésor de la cathédrale, éternelle rivale des moines de la ville basse.

Qui pourrait être à l'origine de l'arrivée de l'olifant et du peigne au sein du trésor de Saint-Orens¹¹⁸ ? En l'absence de données historiques, laissons-nous aller à quelques hypothèses. Il pourrait s'agir d'un don fait par l'un des membres de l'aristocratie gasconne, dont on sait qu'au cours de son histoire médiévale, en dépit de relations parfois tumultueuses, elle fut très proche de son Église. Parmi ses représentants, un comte de Fezensac, désireux de témoigner au prieuré clunisien l'attachement indéfectible de la famille des fondateurs, pourrait être tout indiqué. On peut penser à Guillaume-Astanove, mais il est mort avant le rattachement de Saint-Orens à Cluny et sa proximité avec son oncle, l'archevêque d'Auch Raymond I^{er} Copa, l'interdit, a priori. Son fils, Aymeric II serait plus indiqué, puisqu'il est à l'origine du rapprochement avec l'abbaye bourguignonne. Il reste bien sûr à expliquer le lien entre le commanditaire laïc et les objets religieux dont nous parlons...

Il pourrait s'agir d'un cadeau fait par l'abbé de Cluny lui-même, ou par un autre prélat, pour matérialiser l'attachement du prieuré gascon à l'abbaye de Bourgogne. Le don réalisé, tout autant religieux que politique, serait une façon de reconnaître l'importance et le prestige de Saint-Orens pour Cluny et la place occupée désormais par le prieuré auscitain sur l'échiquier de l'Église gasconne. Rien ne permet aujourd'hui d'envisager la validité d'une telle hypothèse, en dehors de la qualité intrinsèque des objets qui ne peuvent être associés qu'à une personnalité de premier plan.

Enfin, il pourrait s'agir aussi d'un présent fait par un prieur de Saint-Orens au trésor de l'église¹¹⁹ et, parmi eux, on peut imaginer qu'il puisse s'agir de Bernard de Sédillac, devenu évêque de Tolède en 1086 et archevêque de cette même cité en 1088¹²⁰. Ces objets deviendraient ainsi le symbole

¹¹⁵ *Idem.*

¹¹⁶ *Idem.* É. Palazzo rappelle que le geste de se peigner signifie, pour le prêtre, qu'il met de l'ordre (dans sa chevelure) et qu'il fait régner l'harmonie.

¹¹⁷ C'est aussi le cas d'un autre chef-d'œuvre artistique provenant de Saint-Orens d'Auch, C. BALAGNA, « Le bas-relief de Saint-Orens d'Auch, le plus ancien retable en pierre de France », pp. 52-69.

¹¹⁸ Je ne dis pas que l'arrivée de ces deux magnifiques objets s'est faite au même moment et par l'intermédiaire d'une même personne...

¹¹⁹ É. PALAZZO, *L'invention chrétienne des cinq sens dans la liturgie et l'art au Moyen Âge*, prend l'exemple de l'évêque d'Elne, Riculf, qui dans son testament daté de 915, fait don au trésor de la cathédrale de plusieurs objets, dont un peigne.

¹²⁰ D'ailleurs, si ces objets sont bien d'origine italienne, il est possible qu'ils soient passés par l'Espagne chrétienne avant d'arriver, de l'autre côté des Pyrénées, en Gascogne centrale.

de l'attachement d'un ancien membre de la communauté clunisienne auscitaine dont l'extraordinaire carrière ecclésiastique a pu ainsi rejaillir sur sa maison d'origine.

4. Une cartographie ancienne à l'intérêt limité

Est-il possible, à ce stade de notre étude, d'imaginer la structure du prieuré, la forme et l'emplacement de l'église en son sein ? Malheureusement, les pièces graphiques dont nous bénéficions aujourd'hui ne sont pas d'une grande utilité. En premier lieu, nous pouvons interroger le plan dressé pour François de Belleforest, intitulé *Le vray pourtraict de la ville d'Auch*¹²¹ (Fig. 10). Le plan qu'il fit réaliser est le plus ancien que l'on connaisse pour la cité archiépiscopale. Il est donc d'une importance considérable, même s'il n'est pas exempt de défauts, comme l'erreur d'orientation, puisqu'on a interverti l'ouest et l'est.

Sur le plan, rive droite, on ne voit aucune construction : des friches, peut-être, des champs, des vergers, parfois délimités par des clôtures, constituent le panorama du territoire qui regarde vers Toulouse et le Languedoc. Deux ponts permettent de franchir le Gers, le pont Saint-Pierre, au sud, qui amène, rive gauche, à la porte du même nom et le pont de la Treille, au nord, vers la porte éponyme (Fig. 11). Il semble donc qu'ait existé, au nord-est du prieuré, un pont antérieur à celui qui fut construit au milieu du XVIII^e siècle. Une des nombreuses crues de la rivière a donc dû emporter ce pont entre 1575 et 1745 environ¹²². On aperçoit également le moulin du prieuré, reconnaissable à sa roue à aubes. D'après l'abbé Canéto, le moulin existe depuis au moins la fin du XI^e siècle¹²³.

Malheureusement, le reste de la représentation concernant Saint-Orens est difficilement interprétable ; non seulement, l'ouest et l'est ont été intervertis, comme cela vient d'être signalé, mais, de plus, l'église semble dirigée vers le sud, alors que le chœur de la cathédrale est, lui, en direction du nord. Je propose donc que nous replaçons le prieuré et l'église en direction de l'est en leur faisant faire un quart de tour vers le nord. Ce déplacement dans l'espace n'empêche pas que nous soyons confrontés aux mêmes interrogations mais semble plus en adéquation avec la réalité : ainsi, le quadrilatère situé à gauche du moulin, divisé en lots rectangulaires et accompagné d'un puits et d'une petite construction, pourrait représenter la zone mi-agreste, mi-bâtie située, sur les plans suivants (Fig. 12 et 14)¹²⁴, à l'est et au sud des bâtiments religieux.

L'église, désormais orientée, s'inscrirait dans un autre quadrilatère, plus important, bien délimité topographiquement : au nord du chœur, on trouve une aile rectangulaire, au toit à double pente, percée sur son grand côté visible de deux niveaux d'ouvertures et d'une baie percée dans l'un des deux murs pignons. S'agit-il de l'aile occidentale d'un vaste bâtiment en forme de U que l'on voit sur le plan du milieu du XVIII^e siècle¹²⁵ (Fig. 12) et sur le plan de Trudaine et Perronet de 1758¹²⁶ (Fig. 13) ? Au nord de l'église, on aperçoit un autre espace à ciel ouvert, divisé en petites parcelles, selon la même convention que pour l'espace mi-cultivé, mi-bâti évoqué plus haut. À l'est de cet espace se trouve l'aile précédente, puis, au nord et à l'ouest, on voit d'autres bâtiments, de dimensions différentes, qui pourraient former, à ces endroits-là, la clôture entre le prieuré et la ville elle-même. Enfin, dans la moitié ouest de l'enclos, on discerne un vaste espace au centre duquel a été représenté un puits ou une fontaine. S'agit-il d'une pure convention graphique ? Est-ce la représentation du cloître qui se trouve au sud de l'église et qu'on aurait placé là pour qu'il soit visible ? Si l'on retient

¹²¹ François de BELLEFOREST, *Cosmographie universelle de tout le monde*, chez Nicolas Chesneau, Paris, 1575, p. 374.

¹²² Le pont de la Treille du XVIII^e siècle a survécu aux terribles crues du 3 juillet 1897 et du 8 juillet 1977.

¹²³ F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, pp. 39-40, notamment.

¹²⁴ Notamment sur le plan de 1803 (Fig. 14) conservé aux Archives départementales du Gers (désormais notées A.D.G.), cote 1 Fi 61.

¹²⁵ A.D.G., *Vieux plan de la ville d'Auch*, cote 1 Fi 60. Si cette aile a existé à cet endroit-là, elle se trouve aujourd'hui coupée transversalement par la rue Viala.

¹²⁶ Archives Nationales, série F. 14, *Plan des routes des 22 Généralités de France*, dessiné de 1745 à 1780, sous la direction de TRUDAINE et de PERRONET. Je remercie Jacques Lapart de m'avoir fourni cet agrandissement de la zone de Saint-Orens.

l'hypothèse de lecture faite plus haut, le prieuré semble limité à l'ouest et au sud par deux vastes bâtiments en équerre comportant au moins deux niveaux d'élévation¹²⁷.

Le mystère s'épaissit autour de l'église elle-même. Le chœur, surmonté d'une croix, paraît polygonal, voire semi-circulaire. En tout cas, il n'est pas accompagné de chapelles secondaires, d'absidioles rayonnantes ou orientées. On ne voit pas non plus de transept, à moins qu'il faille attribuer cette fonction à l'aile transversale qui flanque le chœur, côté nord. Si c'est le cas, où est la chapelle orientée du bras nord du transept ? Un haut clocher, de style gothique à première vue, surplombe la nef. Marque-t-il l'emplacement de la croisée ? En tout cas, il ne correspond à rien dans les descriptions et les analyses qui ont été faites de l'église depuis le XIX^e siècle. Enfin, s'il s'agit de la nef, elle paraît longue, divisée en travées scandées par des contreforts entre lesquels ont été percées de grandes fenêtres. À droite sur le plan, la première travée de la nef, côté nord ?, semble associée à une excroissance, une sorte de chapelle. Doit-on accorder à ce détail une importance particulière ?

En définitive, l'analyse de la partie du plan de la ville d'Auch consacrée au prieuré Saint-Orens dans l'ouvrage de Belleforest ne nous aura pas appris grand-chose. L'exercice apparaît même un peu vain, tout au moins infructueux. En termes de dispositions, de dimensions, rien ne semble véritablement correspondre avec ce que nous savons de la structure du prieuré et qui est attesté par les fouilles. Pourquoi le chœur de l'église priorale semble-t-il dirigé vers le sud ? Pourquoi n'a-t-on pas représenté la chapelle consacrée à la Vierge située à l'est de la salle capitulaire et construite au XIV^e siècle ? L'enclos vaguement carré qui, sur le plan général, se trouve placé à gauche du prieuré, fait-il partie de ce dernier ? La tour située à l'angle de droite du long bâtiment situé à l'arrière-plan de cet enclos doit-elle être confondue avec la tour qui se trouve aujourd'hui conservée à l'angle sud-est des constructions médiévales (Fig. 15) ? On a même l'impression qu'il ne faut pas trop porter attention au document qui ne paraît pas vraiment présenter de valeur documentaire et scientifique, en tout cas pour Saint-Orens. C'est bien dommage car, plus précis, le plan aurait pu constituer une source particulièrement instructive nous montrant le prieuré clunisien quelques années avant les importantes destructions causées par les protestants en 1587¹²⁸.

Un deuxième plan doit être pris en compte (Fig. 12). Non daté, il se trouve conservé aux Archives départementales¹²⁹. Intitulé *Vieux plan de la ville d'Auch, comprenant les routes et les diverses propriétés*, il est particulièrement intéressant car il est de peu antérieur aux bouleversements de la Révolution. Sur le détail reproduit ici, on voit très bien l'église priorale à l'intérieur de la moitié nord de l'enclos bordé au nord par la rue de la Treille et à l'est par le méandre de la rivière. Le nouveau pont de la Treille, qui a succédé au pont visible sur le plan d'Auch de 1575, a été construit entre 1746 et 1750 par l'ingénieur Pollard à la demande de l'Intendant Henri Case de La Bove¹³⁰. En comparant ce document avec le plan de 1803 (Fig. 14), on remarque que les petits quais qui furent construits à partir de 1795, en même temps que la modification du cours de la rivière, n'y figurent pas encore. On peut imaginer que le plan a été levé vers 1755¹³¹.

Plus réaliste que le plan de l'ouvrage de François de Belleforest, ce document confirme les interrogations que nous avons formulées devant l'image de Saint-Orens de 1575. Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, les parties orientales du prieuré vont jusqu'au Gers. Même si le moulin n'apparaît pas, le reste de la clôture, tout du moins dans sa partie nord, est bien visible : on retrouve la forme rectangulaire de la parcelle du prieuré, sa forme allongée du nord au sud, la moitié sud paraissant surtout occupée par des jardins et des espaces cultivés. L'église est bien orientée,

¹²⁷ Le bâtiment ouest pourrait correspondre, en partie, à celui qui donne aujourd'hui sur la rue Diderot.

¹²⁸ F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 209 et suivantes.

¹²⁹ A.D.G., cote 1 Fi 60. Le plan a été publié par H. POLGE, « Notes sur deux anciens plans de la ville d'Auch conservés aux Archives départementales du Gers », dans *B.S.A.G.*, 1948, pp. 93-95.

¹³⁰ F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 276 et suivantes.

¹³¹ H. POLGE, « Notes sur deux anciens plans de la ville d'Auch conservés aux Archives départementales du Gers », p. 93 : « mention y est faite, en effet, de la pépinière de 1753 tandis qu'on y note l'absence du nouvel hôtel de ville commencé en 1760... ».

dénommée *St horan*. Formée d'une nef longue et large, elle semble se terminer par une grande abside semi-circulaire, scandée, comme la nef, de nombreux contreforts. À l'ouest et au nord-ouest, des poteaux ou des piliers supportent sans doute la structure d'un emban. Au-delà du chevet, un jardin se trouve enserré entre des constructions installées au nord et au sud. Ce jardin peut correspondre, sur le plan de 1575, à l'espace bordé par le moulin et accompagné par une fontaine centrale. D'autre part, un bâtiment en forme de U a été construit au nord-est de l'église. Son aile ouest pourrait correspondre au bâtiment que nous avons évoqué plus haut, dans la tentative d'analyse du plan de 1575.

On remarque aussi que l'église déborde, à l'ouest, du cloître et de la grande aile ouest qui le borde. Cela explique la disparition de cette partie des fondations de l'église à laquelle aurait assisté l'abbé Canéto en 1858¹³². Cette dernière démolition a permis d'agrandir la rue Diderot telle qu'elle se présente aujourd'hui sous la forme d'une place allongée du nord au sud. Enfin, au sud de l'église, sont bien présents le cloître quadrangulaire et, sur son aile est, la salle capitulaire qui précède la chapelle dédiée à la Vierge. C'est entre la salle capitulaire et l'église que se trouve, non représenté sur le plan, un morceau du bras sud du transept et de l'absidiole correspondante de l'époque romane. L'absence de ces éléments et la forme de l'église semblent bien constituer la preuve que cette partie-là du prieuré a beaucoup souffert des destructions causées par les protestants en 1587¹³³. Dernière remarque : l'église priorale et l'église de la Vierge, toutes deux orientées, semblent parallèles l'une à l'autre, reliées par la partie nord-est de l'aile orientale du cloître. Comme nous le verrons plus loin, cela infirme le plan levé par Canéto au XIX^e siècle¹³⁴.

Mentionnons également, pour cette deuxième moitié du XVII^e siècle, un autre document pertinent. Il s'agit du plan en couleurs issu des *Routes des 22 Généralités de France*, ou *Atlas des routes de France*, dit également *Atlas de Trudaine*, réalisé entre 1745 et 1780¹³⁵. Il s'agit d'une source exceptionnelle qui a permis de cartographier très précisément et très finement l'ancienne Généralité d'Auch¹³⁶. La planche 31, réalisée, en 1758, confirme ce que nous venons de dire grâce au plan précédent. La planche montre, sur la route menant de Toulouse à Bayonne, la ville d'Auch et la portion de route qui mène, vers l'est, en direction d'Aubiet (Fig. 13). On y retrouve le cours très sinueux du Gers, le nouveau pont de la Treille et la rue éponyme qui, à l'ouest, permet d'accéder à la ville haute, les espaces cultivés du prieuré situés au sud de la parcelle¹³⁷, l'église bordée au sud par le cloître et la présence des autres bâtiments qui l'accompagnent même si ces derniers ne sont représentés que schématiquement.

Il est tout aussi éclairant d'examiner le *plan de la Ville d'Auch*, levé en 1803¹³⁸. En effet, étant postérieur à la Révolution et à ses conséquences, il nous montre l'état du prieuré après les démolitions commencées à la fin du XVIII^e siècle. On remarque d'ailleurs que le cours du Gers a été modifié et que l'emprise du prieuré s'est réduite à l'est, sans doute dès 1794-1795 avec la construction des petits quais¹³⁹ (Fig. 14). Il s'agit vraisemblablement des conséquences de la terrible crue d'avril 1770¹⁴⁰. Au nord de la parcelle, à la date de 1803, l'église priorale a entièrement disparu, de même que le bâtiment en forme de U qui la bordait au nord-est. Il reste le jardin oriental, trois des quatre galeries du

¹³² F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 27. Comme le dit l'auteur, il est possible qu'il ne restait plus, en 1858, que les fondations de la façade occidentale de l'église. Cela permettrait d'expliquer l'absence de structures maçonnées matérialisées sur le plan napoléonien analysé plus loin.

¹³³ *Idem*, p. 209 et suivantes.

¹³⁴ *Idem*, p. 311.

¹³⁵ Archives Nationales, série F. 14.

¹³⁶ La partie de l'Atlas est consultable sur la base de données Archim :

http://www2.culture.gouv.fr/public/mistral/caran_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_2=Cote&VALUE_2=CP/F/14/8455%20ou%20CP/F/14/8456 Dernière consultation le 06 juin 2020.

¹³⁷ On remarque néanmoins que l'espace du prieuré n'est pas vraiment délimité.

¹³⁸ A.D.G., cote 1 Fi 61. H. POLGE, « Notes sur deux anciens plans de la ville d'Auch conservés aux Archives départementales du Gers », pp. 93-95. Le plan daterait d'août ou septembre 1803.

¹³⁹ D. PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot...*, p. 30.

¹⁴⁰ F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 80 et suivantes.

cloître¹⁴¹, la salle capitulaire, la chapelle Notre-Dame et d'autres constructions situées au sud. Bientôt, une rue, l'actuelle rue Viala, va permettre de rejoindre l'ancienne rue du Prieuré (l'actuelle rue Diderot) et les quais (remplacés par l'actuel boulevard Sadi-Carnot). La rue Viala borde donc l'ancienne priorale sur son côté nord¹⁴² et occupe la limite nord de l'ancien prieuré, tout près de la rue de la Treille, devenue aujourd'hui la rue de Lorraine. L'aile des bâtiments construits entre l'ancienne priorale et la rue Viala n'existe pas encore.

Enfin, au début du XIX^e siècle, la disparition de l'église priorale est bien actée, ce que prouve le plan cadastral napoléonien des années 1814-1816¹⁴³ (Fig. 16). La division en parcelle atteste le découpage désormais définitif de l'ancien prieuré : le cloître semble avoir disparu, laissant la place à un grand espace vide (parcelle 849), la salle capitulaire se confond avec l'église du XIV^e siècle dédiée à la Vierge (parcelle 850) et sa partie nord - l'avant-chœur claustral de l'abbé Canéto ? La sacristie ? - constitue un lot à part (parcelle 852). La zone de l'église priorale, totalement détruite, est désormais occupée par deux parcelles (840 et 853). La parcelle 855 correspond peut-être au bâtiment en forme de U évoqué plus haut et la parcelle 856, encore occupée par des bâtiments, concorde avec la zone visible sur les plans de la 2^e moitié du XVIII^e siècle et sur le plan de 1803. La rue du prieuré est devenue rectiligne suite à la destruction de l'église¹⁴⁴. Enfin, une nouvelle rue, l'actuelle rue Viala, permet, depuis la rue de la Treille, la rue des Grazes et la rue du Prieuré (actuelle rue Diderot), de rejoindre le petit quai. Elle atteste la disparition de l'église dont elle coupe la partie nord, séparée d'elle aujourd'hui par une série de constructions qui, vers 1816, n'existent pas encore. Enfin, la moitié méridionale de la zone du prieuré, qui semble sur les plans antérieurs avoir été surtout occupée par des jardins, est devenue une vaste parcelle (859). Elle paraît accueillir un puits et un petit plan d'eau (un bassin ? Un étang ?). Signalons, à nouveau, que la position de l'église de la Vierge et celle des parcelles de la priorale semblent confirmer que les deux sanctuaires étaient bien orientés et parallèles l'un à l'autre.

Au final, l'intérêt de ces différentes sources graphiques, bien qu'appartenant à des moments bien précis de l'histoire du prieuré et constituant des étapes-clefs des événements qui l'ont constitué (un plan antérieur aux destructions de la fin du XVI^e siècle, deux autres antérieurs à la Révolution, les derniers datant du début du XIX^e siècle), peut apparaître limité, surtout si l'on cherche à mieux connaître l'aspect de l'église priorale. Néanmoins, grâce à ces quelques pièces, on arrive à saisir la transformation de la parcelle qui accueille le prieuré sur environ deux siècles et demi, dans ses modifications propres et dans le rapport qu'entretient le prieuré avec l'espace environnant, notamment du côté de la rivière. La question de l'église reste épineuse : quel est le plan de la priorale d'avant les dommages causés par les protestants ? Quelle en était l'emprise topographique ? Cette église antérieure aux destructions de 1587 était-elle toujours celle de l'époque romane ? Sous quelle forme se présentait-elle au moment des reconstructions du début du XVII^e siècle ? Tentons d'y voir plus clair en étudiant les restitutions proposées, au cours du XIX^e siècle, par F. Canéto et par P. Lafforgue¹⁴⁵.

5. Une énigme : l'église priorale du XI^e/XII^e siècle

Comme nous avons pu le voir ci-dessus, il n'est pas possible aujourd'hui, même au travers des quelques sondages effectués en juin 2018, d'avoir une idée de la façon dont se présentait l'église, voire

¹⁴¹ Si la galerie nord du cloître a déjà disparu, cela signifie qu'elle était vraisemblablement attenante au mur gouttereau sud de la nef de l'église priorale.

¹⁴² Comme on le verra plus loin, les nouvelles dimensions qu'on peut donner à l'église romane permettent de la repousser vers le nord, ce qui fait que la rue Viala occupe probablement une partie de la priorale telle qu'elle fut reconstruite après 1587.

¹⁴³ A.D.G., plan cadastral d'Auch, section K 2 dite Justice de Paix Nord de la Ville, échelle 1/1250, 103 x 68 cm, géomètre Lahout, s. d. [1814-1816 ?].

¹⁴⁴ Peut-être la parcelle 839bis correspond-t-elle en partie à l'extrémité occidentale de l'église ?

¹⁴⁵ Dans le cadre de cette étude, nous ne nous intéressons qu'à l'église et aux vestiges romans qui en font partie. Les parties gothiques et postérieures au Moyen Âge sont donc laissées de côté.

les églises, durant le Haut Moyen Âge. Le vestige de maçonnerie mis au jour dans le sondage 8¹⁴⁶ (Fig. 3), antérieur ou contemporain des sarcophages, constitué de blocs et moellons de molasse liés par un mortier très sableux jaunâtre, a subi un arasement lors de la construction de l'extension de l'église¹⁴⁷. En effet, dans le remblai situé au-dessus sont apparus deux murs médiévaux dont celui qui se trouve le plus au sud appartiendrait au mur-bahut de la galerie septentrionale du cloître¹⁴⁸. La structure 6 mesure 1,14 m de large et pourrait, par son épaisseur et par sa situation, correspondre au mur gouttereau sud de l'église. Nous pouvons donc supposer que ce mur puisse appartenir à l'église du XI^e/XII^e siècle (Fig. 4).

Le seul indice de datation que l'on possède, d'ailleurs rappelé par tous les auteurs qui se sont intéressés au prieuré clunisien, donne l'année 1075 comme année de la consécration de l'église¹⁴⁹. En outre, dom Brugères signale que le corps de saint Orens fut « relevé du tombeau le 6 d'Août vers la fin de l'onzième siècle, par Bernard de Sérihac, troisième Prieur de cette Eglise¹⁵⁰ ». Nous pouvons donc souligner deux choses : d'une part, il est possible que l'affiliation à Cluny soit à l'origine de la reconstruction de l'église dédiée à saint Orens. En effet, si l'année 1075 ne peut plus être soutenue aujourd'hui comme ayant une quelconque valeur archéologique¹⁵¹, elle peut néanmoins constituer un *terminus post quem* relativement fiable, quelques années après le rattachement à Cluny¹⁵². Si l'appartenance à Cluny paraît effective dès 1068, il est possible que l'on ait lancé la reconstruction de l'église dans les années suivantes et que l'année 1075 corresponde à la consécration d'une première pierre, voire, si l'avancement du chantier a pu le permettre, d'un autel (majeur ou secondaire)¹⁵³.

D'autre part, l'élévation du tombeau de saint Orens peut être mise en relation avec la consécration de l'église car si l'on suit les dates données par dom Brugères, cette élévation a pu avoir lieu entre 1078 et 1080, quand Bernard de Sédirac était le prieur de Saint-Orens¹⁵⁴. Cette mise en valeur du corps de l'évêque paléochrétien peut alors signifier que le chantier du chœur était désormais suffisamment avancé pour que l'on ait procédé à son élévation et que donc l'année 1075, quoiqu'importante au plan historique, ne recouvre pas forcément une signification réelle au plan monumental.

¹⁴⁶ Il s'agit de la structure 4, voir *supra*, note 14.

¹⁴⁷ D. PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collègue Sadi Carnot...*, p. 47.

¹⁴⁸ *Idem*, pp. 47-49. Il s'agit des structures 6 et 9. C'est le mur 9 qui ferait partie du cloître.

¹⁴⁹ L.-C. de BRUGÈRES, *Chroniques ecclésiastiques...*, p. 334 relate que le prieur était, à ce moment-là, Uciand ou Unand 1^{er}. F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 44 rapporte que la date se trouve dans le martyrologe de Saint-Orens.

¹⁵⁰ *Idem*, p. 60. L'auteur rajoute que la fête de cette translation est présente dans les martyrologes du diocèse : « octavo Idus Augusti, Inventio Corporis Beati Orientii, Pontificis et Confessoris, Auxiensi Civitate ».

¹⁵¹ H. POLGE, « Saint-Orens d'Auch », p. 6 pense que c'est « saint Austinde, élu abbé du monastère en 1047, qui inspira au XI^e siècle la reconstruction de Saint-Orens car la consécration de l'église eut lieu dès 1075, c'est-à-dire moins de dix ans après la mort de ce grand bâtisseur ». Pour P. MESPLÉ, « Les plans des églises romanes du Gers », p. 117, « l'église, commencée par le premier comte d'Armagnac, Bernard le Louche, mort en 990, ne fut achevée que tardivement, d'après sa date de consécration : 1075 ». Nous ne pouvons suivre aucun de ces deux auteurs qui font de 1075 un *terminus ante quem*, improbable en l'état actuel de nos connaissances.

¹⁵² À Moissac, l'affiliation à Cluny a eu lieu en 1048 et la consécration de l'autel majeur s'est déroulée le 6 novembre 1063, comme le rappelle l'exceptionnelle pierre de consécration aujourd'hui située dans le mur nord de l'église à l'entrée du chœur. En 1063, seul le chœur devait être achevé ou sur le point de l'être. On ne peut plus considérer que la consécration puisse vouloir dire que toute l'église était terminée à ce moment-là.

¹⁵³ Il n'est plus possible aujourd'hui, semble-t-il, de connaître le texte exact du martyrologe de Saint-Orens auquel fait référence l'abbé Canéto. D'autre part, le terme de consécration peut revêtir de nombreuses significations. À ce propos, Michel LAUWERS, « Consécration d'églises, réforme et ecclésiologie monastique. Recherches sur les chartes de consécration provençales du XI^e siècle », dans Didier MÉHU dir., *Mises en scène et mémoires de la consécration d'églises au Moyen Âge*, Brepols, Turnhout, 2007, pp. 145-194.

¹⁵⁴ Voir *supra*, note 71 ; p. 334, l'auteur raconte que Bernard de Sédirac « releva le Corps de saint Orens, qu'il trouva avec ceux des quatre Saints premiers Evêques d'Euze, Paterne, Servand, Optat et Pompidaire ». F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, pp. 49-50.

À ce jour, nous ne pouvons plus suivre dans ses restitutions l'abbé Canéto qui précise, avec force détails, les dimensions du monastère et la structure de l'église du X^e siècle¹⁵⁵. À la limite, pouvons-nous envisager que les éléments qu'il relève puissent se rapporter à l'église de la deuxième moitié du XI^e siècle, et encore¹⁵⁶. En effet, nous ne pouvons entièrement accréditer les propos de l'érudit auscitain lorsqu'il parle d'une église de 52 m de long, à nef à vaisseau unique de 9,50 m de large, possédant un transept de presque 25 m de long¹⁵⁷ et « trois chapelles principales en abside¹⁵⁸ ».

Sur le bras sud du transept, on perça une porte menant à un avant-chœur claustral¹⁵⁹, qu'on peut imaginer être une sacristie ou une salle capitulaire, antérieure à celle du XIV^e siècle¹⁶⁰. Pour justifier ses hypothèses, l'abbé Canéto déclare s'appuyer sur les résultats de fouilles effectuées, semble-t-il, dans la partie sud-est de l'église priorale, entre cette salle « capitulaire primitive » et l'absidiole orientée du bras sud du transept¹⁶¹. Réalisées vers le milieu du XIX^e siècle, ou au début de la deuxième moitié du siècle, ces fouilles ont également concerné le revers du mur pignon occidental de l'église où d'autres tombes ont été découvertes¹⁶².

L'abbé Canéto se trompe également dans sa chronologie : il attribue les débuts de la construction de l'église à Bernard le Louche (nous savons que c'est faux) dans la deuxième moitié du X^e siècle (c'est également faux) puis, après une interruption due « aux approches de l'An Mille et des terreurs qui les accompagnèrent¹⁶³ », les travaux reprirent sous « l'abbé » Austinde (à nouveau erroné) et s'achevèrent en 1075, sept ans après le décès d'Austinde. Les vestiges dont parle l'érudit auscitain, « la partie du transept et du chevet qui est encore debout¹⁶⁴ », ne peuvent être antérieurs à 1075, comme nous le verrons plus loin. Il ne faut donc pas se laisser abuser : la consécration de 1075 doit être considérée comme un démarrage, non comme une fin pour l'église priorale¹⁶⁵. En effet, comme nous le verrons par la suite, les vestiges conservés ainsi que le résultat des sondages s'éclairent une fois que l'on présuppose que le chantier a seulement commencé dans les dernières décennies du XI^e siècle.

¹⁵⁵ F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, pp. 25-28. Il mentionne l'existence d'un « vieux texte des archives du Prieuré qui [lui] a fourni les détails de cette fondation ».

¹⁵⁶ Idem, pp. 25-26. L'auteur évoque des travaux d'aménagement qui se déploient sur 75 m de long, du nord au sud, dans la partie ouest de la parcelle (côté rue Diderot aujourd'hui) et sur, au moins, 65 m de long, d'ouest en est, côté nord et côté sud, en direction des rives du Gers. Au vu des dimensions de la parcelle actuelle et de sa forme vaguement rectangulaire, ces détails peuvent coïncider avec les données scientifiques. En ce qui concerne le cloître, « aux quatre allées, reliées entre elles à angle droit, et mesurant dans œuvre 18 m de longueur chacune », rien n'indique qu'il ait existé au XI^e siècle (et encore au moins au X^e siècle).

¹⁵⁷ D'après F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 41, c'est au revers du mur occidental du bras nord et du bras sud du transept que se trouvaient les deux miches funéraires évoquées plus haut, notes 62 et 63.

¹⁵⁸ Idem, p. 26. Cette dernière partie de la description reste assez obscure et s'adosse au texte médiéval déjà évoqué plus haut : « comes itaque preminatus ecclesiam auxit unam et tria capella ibi fecit ».

¹⁵⁹ Selon l'expression de l'abbé Canéto qui pensait avoir affaire à une salle du chapitre primitive. F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 26 et p. 97. Sa description est confuse : il s'agit d'une « pièce oblongue et parallèle au chevet ».

¹⁶⁰ L'auteur dit que cette salle était voûtée en berceau plein cintre et qu'elle était éclairée, à l'est, par plusieurs ouvertures.

¹⁶¹ En effet, le transept a pu être accompagné de deux chapelles orientées. L'auteur précise que les maçonneries semblent construites en pierre de taille et que des sépultures orientées étaient présentes dans cette zone. Cela est confirmé par l'histoire funéraire du site et la découverte de sarcophages dirigés vers l'est lors des sondages menés en 2018.

¹⁶² Cette campagne de fouilles aurait eu lieu en 1858. Pourtant, le plan cadastral de 1814-1816 (Fig. 16) ne fait apparaître plus aucune structure bâtie sur les parcelles censées correspondre à la présence de l'église (n° 853, 840, voire 839 bis). Nous reviendrons plus loin sur cette question, difficile à résoudre.

¹⁶³ F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 28.

¹⁶⁴ Idem, p. 29. Il s'agit sans doute des parties en élévation qui sont encore en place aujourd'hui.

¹⁶⁵ Dans la synthèse du rapport de D. PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot...*, pp. 59-60, il est à nouveau fait mention du postulat d'une église achevée en 1075. La même erreur est commise par S. ROUJA, *Étude archéologique monumentale du prieuré Saint-Orens d'Auch*, p. 21.

5.1 Les sources « Canéto » et « Lafforgue » : concordances, disparités et confusions

Comme on a pu le voir plus haut, l'abbé Canéto donne, dans son ouvrage¹⁶⁶, des renseignements très précis sur l'église médiévale qu'il attribue, non sans erreur, au X^e siècle¹⁶⁷. Au contraire, en considérant que l'église dont il parle est celle qui a pu être reconstruite après l'affiliation à Cluny en 1068 et qui a été consacrée en 1075, on peut aborder de façon plus claire et plus cohérente l'édifice le plus important du prieuré.

D'après l'historien de Saint-Orens, l'église n'aurait été que peu transformée au cours des siècles (Fig. 17). Construite à l'époque romane, elle ne paraît pas avoir été particulièrement bouleversée à l'époque gothique¹⁶⁸, même si quelques aménagements ponctuels sont encore discernables : le mur sud de la travée droite de l'absidiole du bras sud du transept a accueilli un enfeu au XIV^e siècle¹⁶⁹ (Fig. 18). C'est aussi, sans doute, au XIII^e ou au XIV^e siècle, qu'on a modifié l'angle sud-ouest du bras sud du transept par l'ajout d'un gros massif en pierre de taille, accompagné sur sa face nord d'un faisceau de colonnettes. Il constituait la cage d'un escalier en vis qui permettait de descendre directement dans l'église depuis le dortoir situé au-dessus de l'aile orientale du cloître¹⁷⁰. Au XIV^e siècle, on a également construit une nouvelle salle capitulaire, toujours conservée aujourd'hui, bien qu'ayant subi quelques avatars au cours des XIX^e et XX^e siècles¹⁷¹ et, sur son mur est, une chapelle dédiée à la Vierge¹⁷², aujourd'hui détruite.

C'est à l'automne 1587 que le prieuré et l'église ont été ravagés par les protestants¹⁷³. D'après l'abbé Canéto, ne restèrent debout qu'« un croisillon du transept, la grande abside, l'absidiole de droite et une grande partie des deux façades du sud et de l'ouest. Aussi la voûte principale tomba-t-elle tout entière¹⁷⁴ ». Ont donc pu rester en place le bras sud du transept et l'absidiole correspondante, l'abside, le mur gouttereau sud contre lequel se trouvait la galerie nord du cloître et le mur-pignon ouest. En parlant de voûte principale, Canéto pense probablement à celle de la nef.

Assez rapidement, sans qu'on puisse s'appuyer sur de quelconques éléments chronologiques¹⁷⁵, l'église est reconstruite : l'absidiole du bras nord fut remplacée par une sacristie ; à la place du bras nord, on construisit une chapelle qui servit de sanctuaire paroissial ; la nef fut agrandie vers le nord et accompagnée, de ce côté-ci, de deux chapelles. C'est ainsi que la nouvelle nef fut partagée en deux vaisseaux, le vaisseau nord étant réservé aux fidèles puisque placé dans l'axe de la chapelle paroissiale dédiée à saint Clair. Quant au mur nord primitif de la nef, il fut remplacé par des piliers quadrangulaires reliés par des grandes arcades en plein cintre¹⁷⁶. Une porte, percée dans le mur nord, permettait aux paroissiens d'entrer directement dans l'église¹⁷⁷ (Fig. 19). Enfin, un plancher aurait remplacé la voûte.

¹⁶⁶ F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 25 et suivantes.

¹⁶⁷ Voir *supra*, paragraphe 5.

¹⁶⁸ F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 96 : « Toutefois, notre vieille église romane fut intégralement respectée ». On aurait tout de même construit une voûte d'ogives au-dessus de la croisée du transept de l'église priorale.

¹⁶⁹ *Idem*, p. 112. Pour l'auteur, il s'agirait de la sépulture de Guillaume de Bélestar, un généreux donateur auscitain.

¹⁷⁰ S. ROUJA, *Étude archéologique monumentale du prieuré Saint-Orens d'Auch*, p. 20.

¹⁷¹ S. ROUJA, *Étude archéologique monumentale du prieuré Saint-Orens d'Auch* ; C. BALAGNA, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, pp. 27-33.

¹⁷² F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 98 et suivantes.

¹⁷³ *Idem*, p. 209 et suivantes.

¹⁷⁴ *Idem*, pp. 209-210

¹⁷⁵ *Idem*, p. 284 : pour l'abbé Canéto, les reconstructions auraient eu lieu vers 1592. Signalons que le sondage 8 a révélé la présence d'une monnaie d'Henri IV, frappée entre 1573 et 1610 dans la phase de destruction des maçonneries, D. PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot...*, p. 49. À tout le moins, cela pourrait confirmer l'existence de destructions et de reconstructions à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle.

¹⁷⁶ C'est ce qu'il ressort des descriptions de Canéto, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 211.

¹⁷⁷ Sur le plan de Lafforgue, elle est marquée d'un 7 à l'envers.

Ces éléments ont été transmis par Prosper Lafforgue dans son ouvrage paru en 1851¹⁷⁸. S'appuyant sur un plan exécuté pour l'occasion, sans orientation, sans échelle et sans dimensions¹⁷⁹, l'auteur signale que « la nef du midi, la principale, qui se terminait en rond-point, était la plus large et faisait face à la porte d'entrée. Le chœur était au chevet... Le rond-point était séparé du chœur par un mur aussi circulaire. Dans cet espace étaient trois chapelles et les tombeaux de trois saints évêques d'Auch¹⁸⁰ ». En février 1791, commença la mise aux enchères des différentes parties du prieuré¹⁸¹. Le lot comprenant les deux églises fut vendu en juin 1796 à l'entrepreneur Jacques Lodoyer¹⁸². Il commença la démolition de la priorale au printemps 1799 et au mois d'août de la même année, il n'en restait plus que des ruines¹⁸³.

On remarque donc que la description du chœur rejoint celle de l'abbé Canéto. Les deux historiens ont-ils observé des traces du chœur roman au travers des reconstructions des années 1600 où s'appuient-ils seulement sur l'interprétation du texte médiéval ? L'abbé Canéto a-t-il vu les vestiges de ce chœur ou se base-t-il uniquement sur l'ouvrage de Lafforgue paru en 1851 ? Quelle est la teneur des fouilles qu'il a organisées ou auxquelles il a assistées ? Les descriptions de Canéto sont-elles fiables ? Dans sa monographie de Saint-Orens, il signale que, du plan, « il reste encore des traces bien reconnaissables, même en élévation¹⁸⁴ ». Au sujet du chœur, on a même l'impression qu'il en distingue encore des vestiges et qu'ils semblent en accord avec les textes anciens¹⁸⁵.

Pourtant, l'ensemble prête à confusion et les erreurs et les approximations sont nombreuses.

5.2 Le problème de l' « avant-chœur claustral »

Tout d'abord, intéressons-nous à l'épineuse question de l'avant-chœur claustral, sorte de salle du chapitre pour F. Canéto. D'après lui, on accède à cette pièce depuis l'église par le bras sud du transept. Justement, le mur gouttereau sud de ce bras est percé de trois arcs en plein cintre dont aujourd'hui on ne voit plus que la partie supérieure, à cause de l'exhaussement du sol extérieur. D'ailleurs, les trois ouvertures sont bien visibles sur son plan du XIX^e siècle (Fig. 17). S'agissait-il de trois portes ou d'une porte centrale accompagnée de deux arcs aveugles ? Rien ne permet de le dire.

Toujours selon ses propos, la salle, oblongue et parallèle au chevet, était voûtée en berceau comme l'église et éclairée par des fenêtres percées dans son mur oriental. La salle, qui se trouve aujourd'hui entre le bras sud du transept et la salle capitulaire gothique, est actuellement surmontée d'un plafond et donne sur l'est par l'intermédiaire d'une porte en arc brisé. Il n'y a pas de traces d'ouvertures. S'agit-il de la pièce dont parle Canéto ?

En outre, il est question de fouilles faites entre l'avant-chœur claustral et l'absidiole méridionale¹⁸⁶. À mon avis, Les fouilles dont parlent l'érudit auscitain ne concernent que l'espace entre l' « avant-chœur claustral » et l'absidiole méridionale (Fig. 20). Je ne pense pas, à l'inverse de C. Le Noheh¹⁸⁷, qu'ait été fouillée la zone située entre la chapelle de la Vierge et l'hypothétique chapelle rayonnante sud que Canéto ne paraît pas avoir observé (Fig. 21). Tout porte à croire que les recherches

¹⁷⁸ P. LAFFORGUE, *Histoire de la ville d'Auch*, pp. 218-219. L'auteur précise que la description de l'église et des bâtiments qui la bordent a été fournie par M. Sentetz, bibliothécaire, qui a vu cette église « dans l'état de parfaite conservation ».

¹⁷⁹ *Idem*, plan n° 4 nommé *Plan de l'ancienne église priorale de Saint-Orens*. Notons que trois autres plans sont présents dans l'ouvrage, dont le plan n° 2, *Plan de la ville d'Auch au XI^e siècle* et le plan n° 3, *Plan de la ville d'Auch du XIV^e au XVII^e siècle*. Sujets à caution, ils ne présentent qu'un intérêt limité.

¹⁸⁰ *Idem*, pp. 218-219.

¹⁸¹ *Idem*, p. 298.

¹⁸² *Idem*, p. 302 et C. BALAGNA, « Le bas-relief de Saint-Orens d'Auch, le plus ancien retable en pierre de France », p. 52.

¹⁸³ F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 303. C'est en ce mois d'août 1799 que J. Lodoyer vendit l'église de la Vierge au baron Gaspard de Batz, ce qui lui offrit encore quelques dizaines d'années d'existence.

¹⁸⁴ *Idem*, p. 26.

¹⁸⁵ *Idem* : « ... et trois chapelles principales en abside, *ecclesiam augustiorem et tria capella ibi fecit*, ainsi que l'indique du reste un vieux texte des archives du Prieuré ».

¹⁸⁶ *Idem*, pp. 26-27.

¹⁸⁷ D. PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot...*, p. 34.

ont concerné la zone située à l'extérieur de la chapelle orientée du bras sud du transept, au sud de celle-ci¹⁸⁸. Canéto parle de « fondations... ouvertes et bâties avec grand soin » et cela correspond tout à fait à la qualité constructive dont fait preuve l'absidiole orientée du bras sud du transept.

Il est vrai qu'un peu plus loin, Canéto parle des sépultures « alignées à l'extérieur, contre l'empâtement du mur septentrional¹⁸⁹ ». S'agit-il du mur oriental de la pièce située au sud du bras sud du transept ? S'agit-il d'une erreur d'orientation de l'auteur ? S'il a raison, peut-on envisager, à l'instar de C. Le Noheh, que cet avant-chœur claustral ait occupé l'emplacement de la future église de la Vierge¹⁹⁰ ? Je ne le pense pas. La position de cette ancienne salle capitulaire serait alors en contradiction avec sa mitoyenneté avec le bras sud du transept et, à l'emplacement de l'église de la Vierge du XIV^e siècle, elle paraît très éloignée des traditions topographiques que l'on rencontre dans les monastères et prieurés de l'époque romane¹⁹¹.

De plus, si tel était le cas, sur quelle construction donnerait la galerie orientale du cloître dans son angle nord-est, galerie dont la rangée la plus basse de corbeaux atteste l'existence à l'époque romane¹⁹² ? On doit peut-être parler d'une sacristie, mise plus tard en communication avec la salle capitulaire gothique. Enfin, comment se peut-il que Canéto puisse décrire une salle voûtée en berceau et percée de baies à l'est s'il prétend que cette pièce correspond à la chapelle gothique du XIV^e siècle ? Aurait-il vu dans la chapelle de la Vierge des traces d'une construction antérieure, romane ? Rien ne permet de l'envisager.

Justement, je m'étonne des détails donnés par F. Canéto alors que l'église priorale et son chevet ont disparu dans les derniers mois du XVIII^e siècle. Qu'a donc pu observer l'archéologue de Saint-Orens ? À ce propos, contre toute attente, le plan qu'il a dressé fait état d'un désaxement très prononcé de la salle capitulaire et de la chapelle de la Vierge du XIV^e siècle vers le nord-est. Quelle peut bien en être la raison alors que les pièces graphiques examinées ci-dessus et tous les relevés montrent un alignement quasi parfait des différentes parties qui forment l'aile orientale du cloître, depuis la tour sud jusqu'au mur pignon du bras sud du transept ? De ce point de vue-là, le plan de Lafforgue paraît plus fidèle à la réalité même s'il n'est pas exempt d'erreurs puisqu'en réalité la tour sud n'est pas en saillie sur la façade arrière de cette aile¹⁹³.

D'ailleurs, ces incohérences continuent autour du cloître¹⁹⁴ : sur le plan de Lafforgue, on a l'impression que la galerie nord n'est pas mitoyenne du mur sud de l'église priorale¹⁹⁵ (Fig. 19). Pourtant, le sondage 8 a bien révélé l'existence d'un mur de 69 cm de large qui s'avère correspondre

¹⁸⁸ Voir D. PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot...*, p. 32, fig. 8.

¹⁸⁹ F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 27.

¹⁹⁰ D. PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot...*, p. 34.

¹⁹¹ F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 98. Ici, Canéto semble se contredire : «...revenons à la nouvelle salle capitulaire qui, du reste, subsiste encore dans presque toute son intégrité. Bien qu'elle fût reliée à l'avant-chœur roman, la porte de communication ouverte entre ces deux pièces fut aveuglée par les dispositions de la travée septentrionale, vu d'ailleurs que la plus ancienne allait totalement changer de forme et de destination ». On a bien l'impression qu'il parle de la pièce située au sud du bras sud du transept et non de la future chapelle de la Vierge. Plus loin, son propos s'avère très confus puisqu'il parle de la destruction de la voûte en berceau de cet « avant-chœur » à partir de sa corniche et, surtout, d'une « chapelle en hémicycle à l'abside tronquée ». Ne parle-t-il pas ici des vestiges de la chapelle orientée du bras sud du transept ? En effet, si l'église de la Vierge du XIV^e siècle avait réellement succédé à un sanctuaire plus ancien, comment ce dernier aurait-il pu être examiné par l'abbé Canéto ?

¹⁹² *Idem*, p. 97. L'auteur attribue à la salle capitulaire gothique la date du XIV^e siècle, ce qui, a priori, semble cohérent avec son architecture et son décor sculpté. En revanche, il laisse entendre que rien n'existait avant elle, ce qui est en contradiction avec les vestiges structurels du cloître révélés par les fouilles ou encore visibles en élévation. De plus, il décrit une salle voûtée d'arêtes alors que les trois travées sont bien voûtées d'ogives...

¹⁹³ S. ROUJA, *Étude archéologique monumentale du prieuré Saint-Orens d'Auch*, p. 10 signale que M. Péclause, architecte à Auch, a réalisé en 1996 un plan très précis de cette aile orientale du cloître qui témoigne d'un alignement parfait de ses différentes composantes.

¹⁹⁴ H. POLGE, « Saint-Orens d'Auch », p. 8 signale que le souvenir du cloître est conservé dans une charte du XI^e siècle, consignée dans la *Gallia Christiana*, t. I, *Instrumenta*, XXVII. Le document relate en effet que la donation du monastère Saint-Orens d'Auch fut faite « in clastro Sancti Orientii in praesentia domni Hugonis abbatiss Cluniacensis... ». Le terme *clastro* ne se rapporte pas obligatoirement au cloître en tant que tel. Peut-être doit-on l'associer plutôt à la notion de clôture.

¹⁹⁵ Il s'agit du bâtiment n° 16.

au mur-bahut de la galerie septentrionale du cloître¹⁹⁶ et le sondage 9 a mis au jour un morceau de maçonnerie pouvant appartenir au mur-bahut de la galerie est¹⁹⁷ (Fig. 4). Enfin, la rangée inférieure des corbeaux qui ont soutenu la charpente de la galerie orientale commence, au nord-est, à l'angle du bras sud du transept et de la galerie est du cloître, ce qui veut dire que la galerie nord était bien accolée au mur sud de la nef de l'église priorale¹⁹⁸ (Fig. 22).

D'autres erreurs ou omissions émaillent le plan de Lafforgue : pourquoi n'y voit-on pas représentés les restes du bras sud du transept et de la chapelle correspondante ? Ces vestiges étaient-ils cachés, intégrés à d'autres constructions ? Ces dernières pourraient-elles correspondre à la chapelle n° 15 (celle avec l'autel représenté côté nord) et à la « chapelle obscure » n° 12 ? Pourtant, rien ne semble signifier que ces vestiges aient pu être chemisés et englobés dans des constructions postérieures¹⁹⁹. Peut-on aussi imaginer que l'auteur ait confondu l'absidiole du bras sud du transept avec le chœur roman (n° 5) ? Du reste, si les n° 15 et 12 correspondent aux vestiges encore en place, l'abside n° 5 est bien trop à l'ouest. Enfin, que dire de la partie du plan concernant les aménagements postérieurs à 1587 ? Malheureusement, comme tous ces éléments ont aujourd'hui disparu, il est difficile d'en savoir beaucoup plus sur les travaux de reconstructions réalisés après les destructions causées par les protestants. Quoi qu'il en soit, que ces dernières remarques s'avèrent justes ou non, elles font du plan une source incorrecte et peu fiable²⁰⁰.

5.3 La question de l'église priorale

L'autre problème concerne la structure de l'église romane et sa restitution par Canéto dans son plan (Fig. 17). Comme on a pu le voir ci-dessus, l'historien auscitain donne des dimensions très précises des différentes parties de l'édifice puisqu'il parle d'une église de 52 m de long, à nef à vaisseau unique de 9,50 m de large, possédant un transept de 24,85 m de long et « trois chapelles principales en abside ». Essayons d'y voir plus clair, notamment à la lueur des opérations archéologiques les plus récentes.

Une nef à vaisseau unique longue et large

Nous n'en connaissons pas la longueur car les 52 m annoncés par Canéto semblent faire référence à la longueur totale de l'église. Selon l'historien, cette nef, de 9,50 m de large, était divisée en six travées, la première, à l'ouest, étant plus étroite que les cinq autres à peu près identiques. Elle était voûtée, sans doute en berceau plein cintre, ou en berceau brisé, sur arcs doubleaux reposant sur des piliers articulés, représentés sur le plan par l'intermédiaire de colonnes ou de demi-colonnes doubles, engagées dans un pilastre. A l'extérieur, des contreforts rectangulaires épaulaient la voûte. Une grande fenêtre, à double ébrasement, était percée, au nord comme au sud, dans chacune des travées.

Il est malheureusement impossible de connaître le degré de fiabilité du plan donné par Canéto de la nef de l'ancienne église priorale car elle a entièrement disparu. Seul le sondage 8 semble en mesure de nous apporter quelques précisions. En effet, ce sondage, d'environ 43 m² a été réalisé, dans le sens nord/sud, dans la zone de la nef (fig. 1 et 3). Un mur de 1,14 m de large est apparu, construit en pierre de taille, à partir d'un calcaire molassique dont les blocs sont liés par un mortier de couleur

¹⁹⁶ D. PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot...*, pp. 47-50. Il s'agit de la structure 9.

¹⁹⁷ *Idem*, pp. 50-52.

¹⁹⁸ F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 98 évoque bien l'existence d'une aile nord du cloître en contact avec l'église. Quelle pourrait donc être, sur le plan de Lafforgue, la destination de la construction allongée située entre l'église et la galerie nord du cloître ?

¹⁹⁹ La chapelle obscure semble avoir été construite en 1772. Elle n'aurait eu d'autre usage que celui de relier les deux sanctuaires, l'église priorale et l'église de la Vierge. Est-ce à ce moment-là que les vestiges de l'absidiole sud auraient été cachés à la vue ? S. ROUJA, *Étude archéologique monumentale du prieuré Saint-Orens d'Auch*, p. 16.

²⁰⁰ La superposition des plans Canéto et Lafforgue ne permet pas de résoudre les problèmes d'interprétation qu'ils posent, au contraire. D. PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot...*, p. 37.

jaune. Il semble bien que la construction de ce mur soit identique aux éléments romans encore en élévation dont nous parlerons plus loin²⁰¹. L'emplacement de ce mur, les matériaux utilisés, l'altitude relevée paraissent relativement en adéquation avec le plan fourni par Canéto et pourraient correspondre au mur gouttereau sud de la nef, d'environ 1,14 m de large.

Ce sondage 8 occupe l'espace d'une tranchée rectangulaire, à peu près régulière, d'environ 18,20 m de long sur 2,45 m de large²⁰². De l'extrémité nord de la structure 6 à l'extrémité nord du sondage, il y a entre 10 et 11 m. Nous serions donc dans la zone des 9,50 m de large donnés par l'abbé Canéto pour la nef. Pourtant, la partie nord du sondage n'a révélé aucun vestige de maçonneries. On peut donc penser que la nef était plus large, avoisinant peut-être les 11 m comme le suggère D. Paya²⁰³. D'autre part, contrairement à ce que l'on peut lire dans le rapport, ce n'est pas la nef dont la longueur avoisine les 59 m, ce serait l'église dans sa totalité.

À ce propos, si l'on s'appuie sur l'essai de juxtaposition du plan Canéto avec les découvertes du diagnostic (Fig. 4), on peut formuler une hypothèse intéressante : le document place la nef de Canéto, qui ferait autour de 39 m de long, dans l'emprise actuelle de l'aile ouest qui longe la rue Diderot. Pourtant, il semble que l'église ait été plus longue, notamment quand on examine les plans du XVIII^e siècle. Le plan de 1755 (Fig. 12) fait déborder la partie occidentale de l'aile occidentale du cloître en direction de l'actuelle rue Diderot. C'est ce que montre aussi le plan de Trudaine et Perronet (Fig. 13). En outre, le plan cadastral actuel (Fig. 1) fait ressortir, dans la partie nord de la rue Diderot, un petit rectangle qui pourrait faire référence à une maçonnerie bien que rien de ce type n'apparaisse sur place en élévation²⁰⁴. Et s'il s'agissait d'un vestige de l'angle nord-ouest de l'église romane ? La supposition est séduisante car cet élément semble se trouver dans l'axe du mur gouttereau nord de l'église romane, notamment dans l'optique d'une nef d'environ 11 m de large. Si ce postulat s'avère juste, la nef aurait pu mesurer une cinquantaine de mètres de long. La restitution de Canéto semble donc, à cet instant, doublement erronée : la nef serait, à la fois, plus longue et plus large que son plan ne le laisse supposer.

Une nef de 50 m de long n'est pas inenvisageable au vu de l'importance de certains monuments de Gascogne centrale et des territoires proches aux XI^e et XII^e siècles. À Tasque²⁰⁵, la nef de l'ancienne abbatale mesurait plus de 40 m de long et, à Jégun²⁰⁶, la nef de la collégiale Sainte-Candide s'étend aussi sur environ 40 m de long. Toutefois, de nombreux édifices ont mesuré une trentaine de mètres de long au niveau de leur nef²⁰⁷. Rien ne s'oppose, en théorie, à ce que la nef de la priorale Saint-Orens puisse être d'une telle ampleur. L'appartenance au grand ordre bourguignon, la concurrence, relative, avec la cathédrale et la mise en chantier de la nouvelle église dans le dernier quart du XI^e siècle peuvent, entre autres, expliquer cette démesure.

On aura remarqué que la tentative de juxtaposition (Fig. 4) du plan Canéto et des découvertes faites lors des fouilles fait coïncider le vestige du mur gouttereau sud de l'église avec un des contreforts « supposés » de la nef. Pourtant, rien dans le sondage réalisé ne permet de supposer l'existence d'un tel organe d'épaulement. Cela se comprend puisque nous venons de montrer que la

²⁰¹ Néanmoins, selon D. Paya, ce mur pourrait être construit de façon moins soignée que les vestiges du bras sud du transept et de l'absidiole orientée méridionale.

²⁰² Ce sont les dimensions que j'ai pu déduire des informations données par le rapport et par l'échelle au 1/100.

²⁰³ D. PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot...*, p. 60. Signalons tout de même une erreur sur cette page : l'échelle est erronée (il faut la réduire de moitié et passer de 1/500 à 1/1000).

²⁰⁴ Les services de la voirie d'Auch, contactés le 19 juin 2020, n'ont pas pu expliquer la présence de cet élément sur le cadastre. Ils ne savent pas quelle en est la signification.

²⁰⁵ M. DURLIAT, « Tasque », dans *Congrès archéologique de France, Gascogne, 1970*, Paris, 1970, pp. 55-66 ; Jean CABANOT, « Saint-Pierre de Tasque », dans *Gascogne romane, La-Pierre-qui-Vire, 1978*, 2^e édition, 1992, pp. 270-276.

²⁰⁶ Pierre DUBOURG-NOVES, « Jégun », dans *Congrès archéologique de France, Gascogne*, pp. 228-234.

²⁰⁷ Je pense, par exemple, à l'église Saint-Orens de Larreule, voir Jacques GARDELLES, « Saint-Orens de Larreule et l'architecture du XI^e siècle en Bigorre et en Gascogne », dans *Bulletin Monumental*, 1971, pp. 229-240 ; J. CABANOT, *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France*, Paris, 1987, pp. 209-212 et « Saint-Orens de Larreule », dans *Gascogne romane*, pp. 61-63 ; à l'église d'Arthous, voir J. CABANOT, « Sainte-Marie d'Arthous », dans *Gascogne romane*, pp. 292-319 et Stéphane ABADIE, *L'abbaye d'Arthous : historiographie, bibliographie*, Conseil départemental des Landes, 2019. La nef mesurait à l'époque romane environ 7,40 m de large.

cohérence entre le plan de l'église et sa position sur la parcelle, selon Canéto, était à revoir. Il est donc possible que le vestige de mur se trouve entre deux contreforts.

La question de l'épaulement de la nef est néanmoins primordiale. On peut sans doute imaginer deux possibilités : soit la nef à vaisseau unique²⁰⁸ était épaulée par des contreforts, soit elle ne l'était pas. Pour le dire autrement, soit la nef était voûtée, soit elle était charpentée. Nous avons vu plus haut que pour l'abbé Canéto, la nef était voûtée en berceau. Pendant longtemps, cette assertion a été mise en doute car on pensait que l'église était terminée à la date de 1075 et que la nef ne pouvait être voûtée à ce moment-là. Maintenant que nous savons que la date de 1075 doit être considérée comme un point de départ, rien n'empêche que la nef, postérieure à cette date, puisse être voûtée.

La possibilité de voûtement de la nef tient essentiellement à sa largeur, relativement importante, d'environ 11 m. Dans le midi de la France, la nef à vaisseau unique est largement présente aux XI^e et XII^e siècles. La Gascogne centrale a, elle aussi, privilégié ce type de structure. Il est vrai qu'au XI^e siècle, beaucoup de nefs à vaisseau unique étaient charpentées et cette situation semble avoir perduré au XII^e siècle²⁰⁹. D'ailleurs, les nefs de Tasque et de Larreule, évoquées ci-dessus, ont longtemps été charpentées et elles étaient relativement larges : 11,80 m à Tasque, 10,80 m à Larreule. L'association du vaisseau unique et d'une grande largeur a souvent été de mise : à Saint-Mont, sans doute le premier monastère de Gascogne centrale à avoir été donné à Cluny, la nef de l'église mesurait vraisemblablement autour de 11 m de large²¹⁰ et il en est de même à Madiran, dans la proche Bigorre²¹¹. À Saint-Jean-Baptiste de Mazères²¹², aux confins de la Bigorre et de la Gascogne gersoise, la nef, qui n'a été voûtée d'ogives qu'à la fin du Moyen Âge, mesure environ 9 m de large ; à Saramon²¹³, la nef de 9 m de large n'a pas connu de voûte avant le XIX^e siècle ; à Maubourguet, la nef du prieuré était à l'origine à vaisseau unique, avant d'être à trois vaisseaux, et elle a pu mesurer autour de 7 à 8 m de large²¹⁴ et à Peyrusse-Grande, l'église du modeste prieuré dépendant de Saint-Orens d'Auch a pu mesurer 5 m de large environ et elle était charpentée²¹⁵. Dans l'Agenais proche, l'église de Sainte-Livrade²¹⁶ présente une nef assez exceptionnelle, mesurant environ 40 m de long pour 10,25 m de large ; à Saint-Pierre de Buzet, la nef, voûtée en berceau plein cintre, mesure environ 8 m de large²¹⁷. À Layrac²¹⁸, enfin, sur la rive gauche de la Garonne, la nef de l'église Saint-Martin, appartenant à un prieuré clunisien fondé en 1064 est, elle aussi, remarquable, avec ses 35 m de long environ pour 11,50 m de large²¹⁹.

²⁰⁸ Nous abandonnons l'idée, défendue par certains, que la nef ait pu être à trois vaisseaux.

²⁰⁹ P. MESPLÉ, « Les plans des églises romanes du Gers », pp. 75-130.

²¹⁰ J. CABANOT, « L'église Saint-Jean-Baptiste de Saint-Mont », dans *Congrès archéologique de France, Gascogne*, pp. 80-90 ; J. CABANOT, « Saint-Jean-Baptiste de Saint-Mont », dans *Gascogne romane*, pp. 229-235.

²¹¹ J. CABANOT, *Gascogne romane*, pp. 35-36.

²¹² J. CABANOT, « L'église Saint-Jean de Mazères », dans *Congrès archéologique de France, Gascogne*, pp. 67-79 ; J. CABANOT, « Saint-Jean-Baptiste de Mazères », *Gascogne romane*, pp. 203-208 ; J. CABANOT, *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France*, pp. 202-204.

²¹³ C. BALAGNA, « Un monument majeur de la seconde moitié du XI^e siècle : l'église de Saramon (Gers) », dans *Actes de la 4^e journée de l'Archéologie et de l'Histoire de l'Art de Simorre (2015)*, Auch, 2016, pp. 5-61.

²¹⁴ P. MESPLÉ, « L'église de Maubourguet », dans *Gens et choses de Bigorre*, Actes du XII^e Congrès d'études régionales de la Fédération des Sociétés Académiques et Savantes de Languedoc-Pyrénées-Gascogne, 1967, pp. 57-74 ; Sylvain DOUSSAU, « Recherches archéologiques sur le site et l'église du prieuré Saint-Martin-de-Celle de Maubourguet », dans *Archéologie du Midi médiéval*, t. 6, 1988, pp. 65-89 ; J. CABANOT, « Sainte-Marie de Maubourguet », dans *Gascogne romane*, pp. 55-60 ; C. BALAGNA, « Les éléments lapidaires de l'ancien cloître de Maubourguet (Hautes-Pyrénées) », dans *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LXVIII, 2008, pp. 307-313.

²¹⁵ M. DURLIAT, « L'église de Peyrusse-Grande », dans *Congrès archéologique de France, Gascogne*, pp. 43-54 ; J. CABANOT, « Saint-Mamet de Peyrusse-Grande », dans *Gascogne romane*, pp. 48-53 ; J. CABANOT, *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France*, pp. 227-229.

²¹⁶ P. DUBOURG-NOVES, « Sainte-Livrade », dans *Congrès archéologique de France, Agenais, 1969*, Paris, 1969, pp. 237-241.

²¹⁷ P. DUBOURG-NOVES, « Saint-Pierre de Buzet », dans *Congrès archéologique de France, Agenais*, pp. 215-222.

²¹⁸ P. DUBOURG-NOVES, « L'église Saint-Martin de Layrac », dans *Congrès archéologique de France, Agenais*, pp. 279-294.

²¹⁹ P. DUBOURG-NOVES, « L'art roman en Agenais », dans *Congrès archéologique de France, Agenais*, pp. 320-350 donne d'autres exemples intéressants de nefs à vaisseau uniques romanes, charpentées ou voûtées.

On pourrait donc penser que plus la nef est large, plus il y a de chances pour qu'elle soit charpentée. Cela est vrai pour le XI^e siècle, et dans une moindre mesure pour le XII^e siècle, et on peut facilement le vérifier : les murs sont généralement peu épais, l'articulation interne des murs par des supports n'existe pas et les contreforts sont absents.

Il faut également tenir compte d'un autre facteur : la composition des murs. En effet, dans la plupart des cas, au XI^e siècle, les nefs larges et charpentées sont construites en matériaux rustiques : à Saint-Orens de Larreule et à Saint-Pierre de Tasque, par exemple, les murs gouttereaux sont en galets roulés, voire en blocage grossier, en moellons vaguement parallélépipédiques noyés dans un mortier plus ou moins épais, disposés en assises vaguement régulières, parfois en arêtes de poisson. À Saint-Orens en Lavedan, en Haute-Bigorre, on rencontre la même chose²²⁰. À Saint-Mont, malgré les vicissitudes qu'a connues l'église au cours des siècles, on observe que la nef devait sans doute être construite de la même façon que le chœur, à partir de moellons de petites dimensions, incapable de recevoir le poids d'une voûte²²¹. À Saramon, à Peyrusse-Grande, sans doute dans la deuxième moitié du siècle, nous retrouvons les mêmes modes de construction, même si, dans ce dernier édifice, M. Durliat a envisagé que la nef à vaisseau unique, bien que charpentée, ait pu comporter des pilastres et des contreforts extérieurs, peut-être en vue d'un voûtement projeté mais non réalisé²²² ?

Progressivement, à la fin du XI^e siècle et au début du siècle suivant, les maçonneries en pierre de taille se multiplient et l'on a recours au petit et au moyen appareil²²³. On privilégie le calcaire et le grès, les blocs sont mieux dressés, les assises sont plus horizontales, les joints sont plus fins. D'ailleurs, on voit apparaître de nombreuses marques lapidaires²²⁴. Transept et nef, associés à des supports intérieurs et à des contreforts sont alors plus régulièrement surmontés de voûtes, même si quelques nefs à vaisseau unique du XII^e siècle sont toujours charpentées malgré l'utilisation de matériaux de qualité et l'existence d'un décor sculpté élégant²²⁵. À Saint-Orens, un mur de 1,14 m de large, accompagné de supports intérieurs et de contreforts pourrait tout à fait recevoir le poids d'une voûte en berceau.

Bien que les fouilles n'aient révélé aucun des supports de la nef, l'abbé Canéto les a fait apparaître sur son plan. Comme on l'a vu plus haut, il s'agit vraisemblablement de colonnes doubles ou de demi-colonnes doubles engagées dans un pilastre rectangulaire²²⁶. Pourquoi représenter ce genre de pilier ? L'abbé Canéto les a-t-il réellement vus ? Quoi qu'il en soit, ce type de support est bien présent en Gascogne centrale à l'époque romane, surtout au XII^e siècle, voire dans le premier quart du XIII^e siècle. Au début du XII^e siècle, on voit des colonnes doubles placées à la retombée de l'arc d'entrée de la chapelle de droite de l'église de Croute²²⁷. Au même moment on dispose des colonnes doubles de part et d'autre du portail nord de l'ancienne collégiale de Nogaro²²⁸. Puis, dans la deuxième moitié du siècle, l'ancienne abbatale cistercienne de Flaran montre l'utilisation quasi systématique de demi-colonnes géminées à la retombée des grandes arcades, des arcs doubleaux du

²²⁰ J. GARDELLES, « Saint-Orens de Larreule et l'architecture du XI^e siècle en Bigorre et en Gascogne », dans *Bulletin Monumental*, 1971, pp. 231-232. On peut également citer la nef de l'ancienne abbatale de Saint-Sever de Rustan, aux confins de la Bigorre et de la Gascogne gersoise.

²²¹ J. CABANOT, « L'église Saint-Jean-Baptiste de Saint-Mont », pp. 83-86 notamment.

²²² M. DURLIAT, « L'église de Peyrusse-Grande », dans *Congrès archéologique de France, Gascogne*, p. 46.

²²³ C. BALAGNA, « L'église romane de Croute à Lasserrade (Gers) : un édifice inachevé de Gascogne centrale autour de 1125 », dans *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 26, 2008, pp. 59-91 ; « Les parties romanes de l'église Saint-Laurent d'Aignan (Gers) », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LXXI, 2011, pp. 61-82 ; « L'ancienne collégiale Saint-Pierre de Vic-Fezensac et son environnement », dans *Actes de la 6^e journée de l'Archéologie et de l'Histoire de l'Art de Gimont (2017)*, Auch, 2018, pp. 46-77.

²²⁴ C. BALAGNA, « L'église romane de Croute à Lasserrade... » ; « L'ancienne collégiale Saint-Pierre de Vic-Fezensac... ».

²²⁵ C'est notamment le cas de la nef de l'église Saint-Jean-Baptiste de Mazères à Castelnau-Rivière-Basse. J. CABANOT, « L'église Saint-Jean de Mazères », dans *Congrès archéologique de France, Gascogne* ; J. CABANOT, « Saint-Jean-Baptiste de Mazères », *Gascogne romane* ; J. CABANOT, *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France*.

²²⁶ Notons que l'abbé Canéto a représenté ce type de support partout dans l'édifice (dans la nef, à la croisée du transept, à l'entrée du chœur, à l'entrée de l'abside). Était-ce vraiment le cas ou s'agit-il d'une pure convention graphique ?

²²⁷ C. BALAGNA, « L'église romane de Croute à Lasserrade... ».

²²⁸ M. DURLIAT, « Église de Nogaro », dans *Congrès Archéologique de France, Gascogne 1970*, pp. 91-110.

vaisseau central de la nef et de part et d'autre de la travée droite centrale²²⁹. L'utilisation de colonnes, parfois libres, se rencontre aussi à l'entrée de certaines salles capitulaires cisterciennes ainsi que dans les galeries de cloître²³⁰. Il semble également que ces éléments aient été présents dans l'abbatiale de La Case-Dieu, aujourd'hui disparue, probablement à la retombée des doubleaux du vaisseau central de la nef²³¹.

Néanmoins, tous ces exemples ne paraissent pas antérieurs au début du XII^e siècle. Que peut-on en conclure pour la nef de Saint-Orens d'Auch ? Rien, a priori, au vu de l'inanité des vestiges présents sur place. Si l'on accorde foi au témoignage de l'abbé Canéto, on pourrait proposer l'hypothèse suivante : la priorale, reconstruite à partir du dernier quart du XI^e siècle, n'a vu sa nef s'élever qu'au siècle suivant. Cette dernière, longue et large comme il est de tradition pour les édifices régionaux de quelque importance au XI^e siècle, a bénéficié des avancées dans le domaine du voûtement. Grâce à ses murs soigneusement appareillés, à ses contreforts et à ses supports intérieurs, elle a pu être entièrement voûtée, malgré sa largeur importante. Si cette hypothèse s'avère recevable, on peut imaginer que ce voûtement a pu être réalisé dans la deuxième moitié du XII^e siècle, reléguant la charpente traditionnelle dans le passé²³².

Un transept saillant et régulier

Dans son étude, l'abbé Canéto parle peu du transept de l'église priorale. Il en donne les dimensions - 24,85 m de long -, évoque la porte percée dans le bras sud et donnant sur l'énigmatique « avant-chœur claustral », signale qu'il est voûté, « comme l'église » et qu'il donne sur « trois chapelles principales en abside²³³ ». Les murs ouest des deux bras étaient percés, selon l'auteur, de deux niches funéraires, évoquées plus haut²³⁴. À l'époque gothique, peut-être au XIV^e siècle, la croisée du transept aurait été surmontée d'une voûte d'ogives, comme le laisse supposer le plan²³⁵. Lors des destructions causées par les protestants en 1587, seul un morceau du bras sud du transept put être sauvé, la croisée et le bras nord ayant, semble-t-il, beaucoup souffert, voire disparu pour le bras nord²³⁶. En dépit des destructions consécutives à la Révolution, une partie du bras sud est encore visible et il en va de même pour l'absidiole correspondante²³⁷.

²²⁹ C. BALAGNA, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*. Nous sommes là dans la deuxième moitié du XII^e siècle.

²³⁰ C. BALAGNA, « Les éléments lapidaires de l'ancien cloître de Maubourguet (Hautes-Pyrénées) », dans *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LXVIII, 2008, pp. 307-313 ; « Quelques remarques sur les éléments sculptés du fonds lapidaire de l'ancienne abbaye cistercienne de Berdoues (Gers) », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 2010, pp. 260-289.

²³¹ Il semble que les interactions artistiques entre prémontrés et cisterciens aient été nombreuses et contemporaines. C. BALAGNA, « Quelques chapiteaux romans et gothiques de l'ancienne abbaye de La Case-Dieu (Gers) », dans *Actes de la 21^e Journée des Archéologues Gersois, (Vic-Fezensac 1999)*, Auch, 2000, pp. 100-133 ; « Nouvelles découvertes de vestiges sculptés provenant de l'ancien monastère de La Case-Dieu (Gers) », dans *Actes de la 25^e Journée des Archéologues Gersois, (La Romieu 2003)*, Auch, 2004, pp. 78-91 ; « À la redécouverte d'un important édifice médiéval de Gascogne centrale : l'ancienne abbaye de La Case-Dieu (Gers) », dans *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LXIV, 2004, pp. 63-78 ; « Bases et chapiteaux inédits de l'ancienne abbaye de la Case-Dieu (Gers) », dans *Actes de la 1^{ère} journée de l'Archéologie et de l'Histoire de l'Art de l'Isle-Jourdain (2012)*, Auch, 2013, pp. 34-40.

²³² On pourrait aussi faire de la nef une construction de la première moitié du siècle, remarquable par sa largeur importante, sa voûte en berceau et ses supports originaux. C'est à Saint-Orens que ces demi-colonnes doubles sur pilastre ou sur dossier seraient apparues dans la région avant d'être adoptées, plus tard, dans d'autres édifices prestigieux. Malheureusement, nous ne pouvons, en l'état actuel de nos connaissances, accorder plus de crédit qu'il n'en faut à cette hypothèse. En effet, nous ne pouvons attester l'existence d'une voûte et de supports dans la nef.

²³³ F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 26.

²³⁴ *Idem*, pp. 40-43.

²³⁵ Le plan montre que les quatre nervures ne semblent pas être accueillies par des supports spécifiques, installés à cette occasion. Elles pourraient alors reposer sur les angles des dossierets romans ou sur une console rajoutée lors de la mise en place des ogives. En tout cas, les éléments fournis par le plan sont en accord avec l'idée d'un voûtement postérieur à l'époque romane.

²³⁶ F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, pp. 209-211.

²³⁷ *Idem*, p. 365.

En effet, il reste principalement le mur pignon du bras sud, mitoyen de la salle quadrangulaire (l'avant-chœur claustral ? La sacristie ?) qui ouvre actuellement sur la salle capitulaire (Fig. 23). On distingue encore à sa base, malgré l'importante couche de remblais accumulée sur le site, le haut des trois ouvertures qui mettait en communication le bras du transept avec l'espace situé au sud de ce dernier. À droite sur la photo (à l'ouest), on devine un massif en saillie de 0,75 m qui abrite l'escalier en vis qui permettait de descendre de l'étage de l'aile orientale du cloître. Cet étage abritait sans doute le dortoir des moines mais toute cette zone a été reconstruite. Il ne semble pas que ce massif soit aussi ancien que le reste. Il se trouve dans l'angle sud-ouest du bras sud du transept, en accord avec le plan dressé par l'abbé Canéto.

À l'est de ce massif, le mur pignon du bras sud se déploie sur environ 7 m de long, construit en pierre de taille²³⁸, d'une manière assez similaire, semble-t-il, au vestige du mur gouttereau sud de l'église évoqué ci-dessus²³⁹. Le mur est préservé sur 16 assises à partir de l'extrados des trois ouvertures murées et a conservé sa relative unité, son homogénéité, ses joints fins, même si quelques fissures et désordres apparaissent à certains endroits. Aucun décor sculpté n'est visible dans cette partie de l'ancienne église. On ne voit pas non plus de départ de voûte, ni transversale, ni longitudinale. Quoi qu'il en soit, dans l'hypothèse où ce bras a été voûté, on se retrouve en dessous du niveau du couvrement²⁴⁰. À l'est, le bras sud ouvrait sur une absidiole orientée, précédée d'une travée droite, dont nous parlerons plus loin (Fig. 18).

En termes de dimensions, nous devons revenir sur les 24,85 m « relevés » par l'abbé Canéto. Si nous partons de l'hypothèse d'un transept régulier à ses deux extrémités, on peut envisager qu'il ait pu avoisiner les 27 m de long : chaque bras a pu mesurer environ 8 m de long sur 7 m de large²⁴¹ (dans l'œuvre) avec une croisée de 11 m de long (la largeur supposée de la nef) sur 7 de large (soit la largeur des bras²⁴²). Ainsi, chacun des deux bras a pu être voûté en berceau, tandis que la croisée rectangulaire a pu rester en attente de couvrement. Elle n'aurait reçu sa voûte, d'ogives qu'au XIV^e siècle selon Canéto. La transition des bras à la croisée se faisait-elle par l'intermédiaire d'un arc d'encadrement reposant deux demi-colonnes engagées dans un dossier comme le propose l'abbé Canéto ? Il est impossible de le dire.

Le sondage 7 réalisé à cheval sur le bras sud du transept et l'absidiole correspondante est particulièrement instructif (Fig. 24). On a en effet retrouvé la partie inférieure de l'élévation du mur intérieur nord de l'absidiole, dont le pendant, côté sud, est heureusement conservé sur plusieurs mètres de hauteur (Fig. 18). Du sol médiéval de cette chapelle, subsiste une couche de mortier jaunâtre qui peut sans doute être confondue avec le niveau du sol romain²⁴³. Environ 3 m, en longueur, de cette élévation nord ont été mis au jour (Fig. 25). On a pu dégager le socle quadrangulaire et la base attique, à deux griffes d'angle en forme de boules, qui se compose de deux tores séparés par une profonde scotie. Le tore inférieur, plus épais, est agrémenté d'un filet et il en va de même pour le tore supérieur. Il s'agit d'un modèle de base particulièrement répandu à l'époque romane, surtout à partir de la fin du XI^e siècle. On peut donc imaginer que se trouvait disposée au-dessus une demi-colonne, pendant de celle encore visible en face, dont le diamètre est de 29/30 cm, comme c'est le cas côté sud²⁴⁴. Au-dessus de cette demi-colonne, un chapiteau recevait donc, au nord, la retombée de l'arc d'entrée de la travée droite de l'absidiole orientée méridionale.

On peut donc imaginer que le chantier ait pu se développer d'est en ouest, le transept précédant la nef. Par son appareil de pierre de taille et les probables voûtes dont les bras ont dû être

²³⁸ On a principalement utilisé un moyen appareil, aux assises mesurant, en moyenne, entre 28 et 40 cm de hauteur. Quelques blocs de grand appareil sont visibles. S. ROUJA, *Étude archéologique monumentale du prieuré Saint-Orens d'Auch*, p. 28.

²³⁹ Au regard des relevés présents dans le rapport de D. Paya, il semble que le mur du transept soit de même largeur que le mur supposé de la nef apparu dans le sondage 8.

²⁴⁰ On ne voit, en effet, aucune corniche, aucun cordon mouluré ou sculpté pouvant annoncer le départ d'une voûte.

²⁴¹ Soit 8 m sur l'axe nord-sud et 7 m d'ouest en est.

²⁴² Cela semble correspondre aux 29 m proposés par D. Paya (hors œuvre). D. PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot...*, p. 60.

²⁴³ *Idem*, pp. 46-47.

²⁴⁴ Je remercie Didier Paya de m'avoir communiqué ces dimensions.

dotés, le transept a pu préfigurer le plan et l'élévation de la nef. Il pourrait, au plus tôt, avoir été construit à la fin du XI^e siècle.

La question du chœur de Saint-Orens

Nous abordons ici la partie la plus mystérieuse de l'ancienne priorale des XI^e et XII^e siècles. En effet, la rareté des vestiges en place et les propositions de restitution des historiens du XIX^e et du XX^e siècle laissent planer de nombreux doutes sur le plan et l'élévation de la partie centrale du chœur de l'église.

Un chœur à deux chapelles orientées

Heureusement, nous pouvons compter sur le reste d'élévation de la chapelle orientée du bras sud du transept. Même si rien ne nous y autorise vraiment, en dehors des mentions présentes chez Lafforgue et chez Canéto, on peut envisager que le bras nord du transept ait été doté du même sanctuaire car la saillie des deux bras semble bien prouver la présence de deux absidioles dirigées vers l'orient.

En préambule, nous devons signaler que les plans dressés au XVIII^e siècle ne montrent pas l'existence de cette chapelle, la seule des deux à avoir survécu, semble-t-il, aux destructions de la fin du XVI^e siècle. Sur les plans de 1755 et de 1758 (Fig. 12 et 13), on ne voit qu'une grande abside, seulement bordée sur son côté sud par la pièce qui se trouve dans le prolongement du bras sud. Vers l'est, il n'y a rien. Sur le plan de 1803 (Fig. 14), une construction quadrangulaire occupe l'espace entre la chapelle de la Vierge et la partie orientale de la priorale, désormais disparue. Cette construction irrégulière pourrait donc avoir été édifiée dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Justement, nous avons signalé plus haut l'érection d'une chapelle obscure, en 1772, entre la chapelle mariale et l'église. C'est sans doute autour des vestiges de l'absidiole sud que ce sanctuaire a été construit²⁴⁵. Justement, le sondage 7 a révélé les traces de deux murs, les structures 2 et 3, sans doute modernes, construits l'un en face de l'autre (Fig. 24). Il pourrait s'agir de l'extrémité des murs séparant la chapelle obscure de l'énigmatique pièce située entre le bras sud du transept et la salle capitulaire gothique²⁴⁶. Cela pourrait expliquer l'absence de la mention de ces vestiges dans la description de Lafforgue²⁴⁷. Bien entendu, l'abbé Canéto a vu une grande partie des vestiges qui sont aujourd'hui sous nos yeux, sans doute rendus visibles par la destruction de la chapelle de 1772²⁴⁸.

Le bras sud du transept donne donc sur un sanctuaire divisé en deux parties, d'abord une travée droite puis une absidiole semi-circulaire (Fig. 26). L'ensemble est construit avec le même calcaire molassique que celui visible dans le bras du transept correspondant et dans le vestige du mur gouttereau sud de la nef²⁴⁹. Nous sommes donc, apparemment, devant des structures assez unitaires qui donnent l'impression d'avoir été construites dans un même élan²⁵⁰. On remarque d'ailleurs qu'il n'y a pas de ruptures entre l'absidiole sud et le bras qui l'accueille : on y trouve le même appareil de type moyen et les mêmes joints fins. Bien entendu, nous ne voyons ici que la partie « médiane » de

²⁴⁵ Voir, *supra*, note 199.

²⁴⁶ D. PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot...*, p. 62.

²⁴⁷ P. LAFFORGUE, *Histoire de la ville d'Auch*, pp. 218-219.

²⁴⁸ F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, p. 365.

²⁴⁹ Ici aussi, le moyen appareil domine et les assises sont bien régulières, à la hauteur souvent supérieure à 25 cm.

²⁵⁰ Plusieurs marques lapidaires ont été relevées dans cette partie de l'édifice, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Elles témoignent bien, à la fin du XI^e siècle, d'un changement dans les techniques de construction et du recours de plus en plus régulier à des tailleurs de pierre. Certaines de ces marques sont également observables dans l'église de Mouchan, prieuré clunisien dépendant d'ailleurs de Saint-Orens d'Auch. C'est à la fin du XI^e siècle et dans les premières décennies du XII^e siècle que fut construite l'église de ce petit établissement monastique. Il reste à établir un inventaire précis de ces marques et de leur emplacement avant de tirer des conclusions, pour l'instant, forcément partielles. Notons également que certaines de ces marques sont présentes dans la partie nord de l'aile orientale du cloître de Saint-Orens d'Auch, ce qui renforce l'unité architecturale du bras sud du transept et de la pièce sur laquelle il donnait, aujourd'hui associée à la salle capitulaire du XIV^e siècle. S. ROUJA, *Étude archéologique monumentale du prieuré Saint-Orens d'Auch*, p. 21.

l'élévation puisque la zone inférieure est masquée par les remblais. Quant à la zone supérieure, elle a disparu depuis au moins le début du XIX^e siècle. La travée droite était donc précédée, à gauche et à droite, de deux demi-colonnes engagées, surmontées de chapiteaux, recevant l'arc d'entrée de la travée, sans doute en plein cintre, de même que la voûte placée au-dessus de la travée précédant le sanctuaire. On devine encore le premier voussoir de l'arc d'entrée ainsi que le départ de la voûte en berceau sur les trois premières assises.

La demi-colonne sud est encore conservée sur toute sa hauteur à partir du niveau de sol actuel et elle est surmontée d'un chapiteau et d'un tailloir, en fort mauvais état. Ni l'astragale, ni l'abaque ne peuvent être restitués. La corbeille, très abîmée, semble avoir été décorée, à l'arrière-plan, d'un tapis végétal, constitué de palmettes en creux, placées dans des rinceaux aux élégantes sinuosités. Certaines des folioles de ces palmettes et demi-palmettes se terminent en boule, à la manière d'une tige à crossette (Fig. 27). Ce motif est notamment présent sur des chapiteaux du chœur de l'ancienne abbatale de Saint-Sever, dans les Landes. La reconstruction de cet important monument s'est faite sous l'égide de l'abbé Grégoire, sans doute dans les années 1060 : Grégoire y consacra le maître-autel avant le 11 janvier 1072, date de sa mort²⁵¹. Au début du XII^e siècle, ce décor végétal se rencontre dans un certain nombre d'édifices de Bigorre et de Gascogne centrale : à Saint-Jean-Baptiste de Mazères²⁵², à Croute²⁵³, à Saint-Laurent d'Aignan²⁵⁴... Des animaux, peut-être des lions, pourraient avoir été présents au premier plan de la corbeille, les pattes posées sur l'astragale, comme s'ils s'apprêtaient à sauter en direction du sol. C'est un type de composition que l'on rencontre souvent dans la sculpture régionale au début du XII^e siècle, sur des chapiteaux ou sur des modillons, par exemple²⁵⁵.

D'autre part, le tailloir du chapiteau se trouve associé à une corniche sculptée qui marque le départ de la voûte en berceau de la travée droite dont il reste les premières assises. Cette corniche forme d'ailleurs retour à l'entrée sud de la travée, à la jonction avec le bras sud. Elle isole celui-ci du sanctuaire orienté, individualise la travée droite par rapport au transept et à l'absidiole qui se trouve à son extrémité orientale et en accentue la composition structurelle en formant une horizontale qui partage l'espace. Il s'agit d'un schéma décoratif que l'on rencontre souvent en Gascogne centrale au début du XII^e siècle²⁵⁶, à Croute, par exemple, où l'absidiole de droite est associée à deux corniches de billettes, la première au-dessus de l'arcature aveugle et la seconde à la base de la voûte²⁵⁷. Cette double scansion horizontale se retrouve aussi dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Mazères, dans les Hautes-Pyrénées²⁵⁸. Dans l'ancienne collégiale de Vic-Fezensac, l'abside et l'absidiole sud sont également décorées d'une corniche décorée de demi-boules et placée à la base de la voûte²⁵⁹.

En revanche, deux éléments distinguent l'exemple de Saint-Orens de ceux de Croute et de Vic-Fezensac, entre autres²⁶⁰. D'une part, à Saint-Orens, la travée droite et l'absidiole semi-circulaire forment deux espaces différenciés puisque l'absidiole est légèrement plus étroite que la travée. Cela entraîne un décrochement vertical également visible au-dessus, au niveau des voûtes qui ne sont pas

²⁵¹ J. CABANOT, *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France*, notamment pp. 234-242.

²⁵² J. CABANOT, « L'église Saint-Jean de Mazères », dans *Congrès archéologique de France, Gascogne* ; J. CABANOT, « Saint-Jean-Baptiste de Mazères », *Gascogne romane*, pp. 203-208 ; J. CABANOT, *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France*, pp. 202-204.

²⁵³ C. BALAGNA, « L'église romane de Croute à Lasserrade (Gers) : un édifice inachevé de Gascogne centrale autour de 1125 ».

²⁵⁴ C. BALAGNA « Les parties romanes de l'église Saint-Laurent d'Aignan (Gers) ».

²⁵⁵ Attention ! Le chapiteau est tellement abîmé que rien ne vient véritablement prouver cette « restitution » du décor même si on a l'impression que des pattes antérieures sont encore visibles.

²⁵⁶ Dans l'église Saint-Laurent d'Aignan, par exemple, où la corniche située à la base des voûtes de la travée droite et de l'abside est simplement moulurée.

²⁵⁷ C. BALAGNA, « L'église romane de Croute à Lasserrade (Gers) : un édifice inachevé de Gascogne centrale autour de 1125 », pp. 75-76. L'abside centrale était aussi décorée d'une corniche de billettes au-dessus de l'arcature aveugle mais elle est beaucoup moins bien conservée.

²⁵⁸ J. CABANOT, « L'église Saint-Jean de Mazères », dans *Congrès archéologique de France, Gascogne* ; J. CABANOT, « Saint-Jean-Baptiste de Mazères », dans *Gascogne romane* ; J. CABANOT, *Les débuts de la sculpture romane*...

²⁵⁹ C. BALAGNA, « L'ancienne collégiale Saint-Pierre de Vic-Fezensac et son environnement ».

²⁶⁰ Ce genre de corniche se voit également à Peyrusse-Grande, au-dessus de l'arcature aveugle de la droite de la chapelle d'axe et à la base de la voûte des deux sanctuaires latéraux, à Mouchan, à Nogaro, à Panjas mais aussi à Saint-Orens de Larreule, à Madiran, à Maubourguet et à Saint-Sever de Rustan, en Bigorre...

disposées sur un même plan. Peut-on faire de cette particularité un argument chronologique permettant d'attribuer au sanctuaire de Saint-Orens une date antérieure aux exemples cités plus haut ? C'est difficile à dire. D'autre part, à Saint-Orens, les billettes et les demi-boules de la corniche ont laissé la place à un décor très original, en forme de résille ou de nid d'abeille, à la manière d'un *opus reticulatum* en creux²⁶¹ ou d'un réseau d'entrelacs devenu plus sec, plus monotone²⁶².

Paradoxalement, les deux parties du sanctuaire, de largeur différente, se retrouvent unifiés par ce décor puisque cette corniche se retrouvait sans doute à la naissance de la voûte en cul-de-four de l'absidiole. Cette décoration est très originale puisqu'on ne la retrouve pas ailleurs en Gascogne centrale à l'époque romane. Seule l'ancienne abbatale de Tasque présente quelque chose d'approchant, à la base de la voûte de la travée centrale du porche construit, dans la première moitié du XII^e siècle, à l'ouest de la nef du siècle précédent. Il s'agit d'un décor gaufré, identique à celui que l'on voit sur certains chapiteaux du deuxième atelier de la Daurade, exécutés au début du deuxième quart du XII^e siècle²⁶³.

Ce décor, purement géométrique dans la travée droite, devient végétal dans l'absidiole. En effet, cette métamorphose se voit à deux endroits, à nouveaux très originaux car rarement visibles ailleurs dans la région à l'époque romane. D'abord, à peu près à mi-hauteur du mur, selon le niveau d'origine, s'étendait une corniche horizontale dont il reste quelques dizaines de centimètres de long. Au-dessous d'une mouluration élégante, constituée d'un large listel entre deux filets, se déploie un double rinceau formé d'un entrelacs à deux brins emprisonnant des fleurs à quatre pétales marqués d'une nervure médiane qui vient se perdre dans un pistil en creux (Fig. 28). Cette efflorescence végétale qui devait épouser la rotondité de l'absidiole ne s'appréciait qu'en levant les yeux. Puis, le même décor se voit également, non plus à l'horizontale mais à la verticale autour de la fenêtre qui éclairait l'absidiole sur son côté sud-est²⁶⁴. Cette fenêtre à double ébrasement présente encore, à l'intérieur et à l'extérieur, les vestiges de la même frise florale évoquée ci-dessus.

Il s'agit d'un choix esthétique, à ma connaissance, inédit en Gascogne centrale à l'époque romane²⁶⁵ (Fig. 29). Son originalité vient notamment du fait que les colonnettes et les chapiteaux de piédroit, traditionnellement disposés à l'intérieur et à l'extérieur de la baie à partir de la fin du XI^e siècle, ont été ici remplacés par un décor réalisé à même les blocs formant les contours interne et externe de la fenêtre, accentuant ainsi, à l'intérieur, le lien avec la corniche en saillie et soulignant, à l'extérieur, l'indépendance de la baie sur le reste de l'élévation. Chronologiquement, rien n'indique que nous puissions être devant une absidiole antérieure au début du XII^e siècle.

Que trouvait-on entre les deux chapelles orientées ?

C'est la zone du chœur la plus difficile à reconstituer, du fait des dommages causés à la fin du XVI^e et à la fin du XVIII^e siècle. Il est néanmoins probable qu'une grande abside ait occupé l'espace entre les deux chapelles des bras du transept. C'est ce que l'on peut retirer de l'examen des pièces graphiques analysées plus haut : sur le plan de Belleforest, dont nous avons vu qu'il fallait se montrer circonspect à son égard, on voit un sanctuaire surmonté d'une croix qui pourrait être semi-circulaire. C'est bien maigre. En revanche, sur les deux plans des années 1750, une grande abside est bien visible,

²⁶¹ L'*opus reticulatum* est présent en Gascogne centrale et en Bigorre à l'époque romane. En effet, dans la deuxième moitié du XI^e siècle, on le retrouve, utilisé à des fins plastiques, aux chevets de l'église Saint-Mamet de Peyrusse-Grande et de l'église Saint-Martin-de-Celle de Maubourguet.

²⁶² À Saint-Martin-de-Celle, à Maubourguet, les tailloirs de certains chapiteaux du chœur sont ornés de « files de nœuds à deux pointes liés entre eux » dont la frise de Saint-Orens n'aurait gardé que le caractère acéré. J. CABANOT, *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France*, notamment pp. 79-81, notamment.

²⁶³ À Tasque, un motif en forme de X est gravé dans l'alvéole.

²⁶⁴ De manière étrange, l'abbé Canéto n'a pas matérialisé cette ouverture sur son plan. Sans doute n'était-elle pas visible à ce moment-là. Il a donc figuré une fenêtre d'axe dans cette absidiole. Cette fenêtre axiale a-t-elle existé ? Rien n'indique que deux sources lumineuses aient été présentes dans le sanctuaire.

²⁶⁵ Rappelons tout de même qu'au chevet de l'église Saint-Mamet de Peyrusse-Grande, la fenêtre axiale, murée, offre, sur ses deux piédroits et sur son allège, un remarquable décor sculpté d'entrelacs divers et de palmettes. Il pourrait s'agir d'une sorte de modèle un peu daté du décor de la fenêtre de l'absidiole.

fortement individualisée par les contreforts larges et profonds qui l'entourent. Sommes-nous devant l'abside romane ? A-t-elle survécu aux déprédations des Protestants ? Les contreforts qui l'accompagnent sont-ils la conséquence des dommages causés à la fin du XVI^e siècle ou existaient-ils à l'origine ? Malheureusement, en 1803, elle a entièrement disparu...

Les sources littéraires évoquent aussi l'existence d'une grande abside : en 1851, P. Lafforgue déclare que « la nef du midi, la principale, qui se terminait en rond-point, était la plus large et faisait face à la porte d'entrée. Le chœur était au chevet... Le rond-point était séparé du chœur par un mur aussi circulaire²⁶⁶... ». Mais l'auteur n'a pas vu cette partie de l'édifice et il y fait référence à partir d'une description ancienne et peu précise. Quant à l'abbé Canéto, il fait un portrait très minutieux de l'abside, d'après, ici aussi, le témoignage « d'un contemporain de ce qu'il raconte²⁶⁷ ».

Voici ce qu'il déclare :

« Le sanctuaire...figurait, entre deux belles absidioles, une grande abside d'environ 8^m 50 d'ouverture. Et son entrée, à plein cintre, dessinait en élévation un bel arc triomphal, porté sur chapiteaux et dosserets de 0^m 50 de saillie. De la face orientale des dosserets se détachait, à droite et à gauche, l'avant-coupole de l'abside : nous voulons dire les pans droits de sa construction, voûte y comprise, que deux autres dosserets, portant aussi arcade sur chapiteaux limitaient, dans la direction du levant à 3^m 50. Une corniche, évidée en damier, d'alvéoles à ruche d'abeilles, reliait ces quatre chapiteaux, et servaient d'amorce à ladite voûte qui couronnait en berceau ce quadrilatère, sur toute sa largeur. A cette seconde arcade, engagée en doubleau dans l'épaisseur de la voûte, s'ouvrait l'hémicycle, voûté en cul-de-four sur un rayon de 4^m 50, juste au-dessus de l'autel principal. Dans sa partie verticale, la face intérieure de cet hémicycle se couronnait d'une corniche rehaussée d'un long chapelet de fortes perles, et mise en contact avec les chapiteaux de six colonnes à base ornée d'empattements. Engagées dans le plein mur, du tiers de leur diamètre, ces colonnes encadraient, deux à deux, l'entrée de trois petites chapelles rayonnantes, dont le plan, dessiné en fer à cheval, se détachait, à l'extérieur, en relief très prononcé, à l'est, au nord-est et au sud-est de l'abside centrale. L'arc ouvrant sur ces trois édicules s'élevait beaucoup moins que celui de l'entrée du sanctuaire. Leurs voûtes, de forme conique, buttaient à l'extérieur celle de la grande coupole, et se trouvaient elles-mêmes protégées par six contreforts que l'architecte avait distribués, deux à deux, sur leur périmètre en saillie extérieure. De ces trois chapelles rayonnantes, celle du milieu correspondait, en arrière du maître-autel, au grand axe de l'édifice ; sauf pourtant un angle d'environ six degrés de déclinaison septentrionale qui, selon l'usage de la période romane, était destinée à symboliser l'inflexion de la tête du Christ expirant, *et inclinato capite tradidit spiritum*. Cette chapelle était sensiblement plus grande que ses deux voisines... ».

Comment l'abbé Canéto peut-il se montrer aussi précis, à un moment où il ne reste sans doute plus rien du chœur de la priorale ? Que l'abside fasse environ 8,50 m de diamètre²⁶⁸, cela est tout à fait plausible, si l'on considère que, souvent, elle est légèrement moins large que la nef et que la croisée du transept. Le plan de l'église donne précisément à la travée droite une largeur inférieure à celle de la croisée mais l'abside semble plus large encore, débordant presque des murs gouttereaux de la travée de chœur. On trouve d'ailleurs de nombreuses absides larges et profondes en Gascogne centrale à l'époque romane : 11 m de large à Tasque, 9,10 m à Croute, 9 m à Aignan, 8 m à Estang²⁶⁹, ... Parmi ces exemples, les sanctuaires d'Aignan et d'Estang sont voûtés en cul-de-four et précédés d'une travée droite également voûtée.

Il est aussi vraisemblable que l'entrée de la travée droite précédant l'abside soit proche, en élévation, de celle de l'absidiole du bras sud du transept. D'après l'abbé Canéto, cette travée rectangulaire était voûtée en berceau plein cintre et mesurait 3,50 m de profondeur²⁷⁰. Un arc triomphal séparait la travée droite de l'abside elle-même et reposait lui aussi sur deux demi-colonnes engagées dans un dosseret et surmontées de chapiteaux. Quatre demi-colonnes et quatre chapiteaux délimitaient donc cette travée droite : pourquoi représenter alors huit chapiteaux (quatre chapiteaux doubles) sur le plan ?

²⁶⁶ P. LAFFORGUE, *Histoire de la ville d'Auch*, pp. 218-219.

²⁶⁷ F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch...*, pp. 219-221. Tout cela est très obscur : le témoignage vient-il du Père Mongaillard qui aurait vécu dans le premier quart du XVII^e siècle ? Ce témoignage est-il contemporain d'un transfert de reliques de saint Orens vers Huesca, en Aragon, en septembre 1609 ?

²⁶⁸ Il vaudrait mieux parler ici de la travée droite et de ses 8,50 m de large.

²⁶⁹ C. BALAGNA, « L'église romane de Croute à Lasserrade... », pp. 63-66.

²⁷⁰ C'était sans doute plus.

Du point de vue décoratif, la même corniche que celle de la travée droite de l'absidiole sud soulignait la naissance de la voûte de la travée droite de l'abside. Ensuite, l'archéologue auscitain signale que l'abside, voûtée en cul-de-four, ne faisait que 4,50 m de rayon²⁷¹. Surtout, une corniche décorée de demi-boules²⁷², comme on en voit dans certains monuments romans de Gascogne centrale²⁷³, reliait sans doute les tailloirs de six chapiteaux de six colonnes placées de part et d'autre de l'entrée de trois chapelles rayonnantes ouvertes, semble-t-il, sur l'abside, sans l'intermédiaire d'un déambulatoire. Ces trois chapelles, en forte saillie, étaient de plan outrepassé. Cela semble difficile à croire au vu des dispositions des sanctuaires que l'on rencontre en Gascogne centrale aux XI^e et XII^e siècles²⁷⁴. Ces chapelles étaient épaulées par des contreforts, non représentés sur le plan²⁷⁵. Enfin, l'auteur déclare que la chapelle axiale était légèrement inclinée vers le nord, assertion tout à fait traditionnelle dans un XIX^e siècle où l'histoire de l'architecture religieuse médiévale est encore balbutiante²⁷⁶.

Qu'a réellement vu l'abbé Canéto ? Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, sans doute rien de ceci. N'aurait-il pas extrapolé l'élévation et le décor de la travée droite de l'abside à partir des vestiges de l'absidiole sud ? Pourquoi certains éléments de sa description n'apparaissent-ils pas sur son plan ? Surtout, d'où viennent les petites pièces irrégulières, qu'il représente, entre les absidioles et l'abside et dont on peut penser qu'elles aient pu jouer le rôle de sacristie ? Ces pièces reliaient les chapelles orientées avec les chapelles rayonnantes. Sur le plan levé au XIX^e siècle, remarquons que, côté sud, la porte de communication entre la chapelle orientée et la « sacristie » voisine se trouve en face de l'enfeu gothique percé dans le mur sud de la travée qui précède l'absidiole. Pourtant, les vestiges de la paroi nord de cette travée droite qui sont apparus dans le sondage 7 ne laissent entrevoir aucune trace de seuil ou d'un quelconque passage en direction de la pièce annexe²⁷⁷. Mais cela ne constitue pas une preuve irréfutable.

Structurellement parlant, rien ne s'oppose à la présence de ces pièces latérales à l'abside, surtout que, si on suit la restitution graphique de Canéto, les deux absidioles orientées n'étaient pas accolées à l'abside, comme on peut le voir par exemple à Notre-Dame d'Estang²⁷⁸ et à Saint-Nicolas de Nogaro²⁷⁹, dans le Gers, dans l'ancienne abbatale de Saint-Sever²⁸⁰ et dans l'église Saint-Jean de Sorde²⁸¹, en Gascogne landaise, dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Cocumont²⁸² et dans l'ancienne abbatale de Saint-Maurin²⁸³, en Agenais, à Saint-Sernin de Toulouse dans des conditions plus monumentales et plus achevées²⁸⁴ et dans beaucoup d'autres édifices.

L'espace vacant entre les trois sanctuaires est donc parfois diversement occupé. Ainsi, à Estang, on trouve une pièce entre l'abside et l'absidiole nord et un escalier de l'autre côté ; à Nogaro, ce sont deux escaliers en vis qui flanquent l'abside ; à Saint-Lizier, dans l'ancienne cathédrale, le mur

²⁷¹ Ces dimensions sont à prendre avec précaution puisque l'abside devrait alors mesurer 9 m de diamètre, voire plus si l'on s'en tient uniquement au plan.

²⁷² L'abbé Canéto parle de « fortes perles ».

²⁷³ C. BALAGNA, « L'ancienne collégiale Saint-Pierre de Vic-Fezensac et son environnement », dans *Actes de la 6^e journée de l'Archéologie et de l'Histoire de l'Art de Gimont (2017)*.

²⁷⁴ P. MESPLÉ, « Les plans des églises romanes du Gers », pp. 75-130. D'après l'auteur, seule l'église de Notre-Dame-des-Neiges, à Bivès, présentait une abside de forme outrepassée : une église sur quatre-vingt-dix...

²⁷⁵ Les chapelles étaient surmontées de voûtes « coniques ». Que cela signifie-t-il ?

²⁷⁶ On remarque d'ailleurs que toute la partie centrale du chœur est légèrement inclinée vers le nord. Est-ce une traduction, en plan, de l'interprétation de Canéto ou le reflet de la réalité ? Seules des fouilles de cette partie de l'église pourront donner des renseignements précis sur son implantation.

²⁷⁷ Signalons d'ailleurs que sur le plan, l'enfeu semble assez loin de la demi-colonne qui le précède, alors qu'en réalité tous les deux sont très proches l'un de l'autre.

²⁷⁸ P. MESPLÉ, « Les plans des églises romanes du Gers », p. 119 et plan 71.

²⁷⁹ M. DURLIAT, « Église de Nogaro », dans *Congrès Archéologique de France, Gascogne*, pp. 91-110.

²⁸⁰ J. CABANOT, « Saint-Sever », *Gascogne romane*, pp. 93-120, plan p. 92.

²⁸¹ *Idem*, pp. 173-177, plan p. 172.

²⁸² P. DUBOURG-NOVES, « Cocumont », dans *Congrès archéologique de France, Agenais*, pp. 163-171.

²⁸³ P. DUBOURG-NOVES, « L'abbatale de Saint-Maurin », dans *Congrès archéologique de France, Agenais*, pp. 271-278.

²⁸⁴ Parmi les édifices un peu plus éloignés de la Gascogne centrale, on peut notamment citer l'église Sainte-Croix de Bordeaux, dont le chevet daterait du début du XII^e siècle.

très épais situé entre l'abside et l'absidiole sud a accueilli un sarcophage au XII^e siècle²⁸⁵ ; à Moirax, dont l'église a été donnée à Cluny en 1049, deux portes en plein cintre actuellement murées sont visibles entre les absidioles et l'abside²⁸⁶ ; à Layrac, dont nous avons parlé plus haut et qui entre dans l'obédience clunisienne en 1062, on retrouve une logette de forme trapézoïdale au nord et un escalier en vis au sud²⁸⁷ ; à Saint-Maurin, qui devient une dépendance de Moissac en 1097, deux escaliers séparaient l'abside des absidioles²⁸⁸... S'il n'est pas possible d'affirmer que ces pièces latérales ont bien existé à Saint-Orens d'Auch, on remarque néanmoins que quelques édifices régionaux romans, notamment clunisiens, étaient parfois pourvus d'espaces comparables entre l'abside et les chapelles orientées.

Enfin, que devons-nous penser d'une grande abside ouvrant sur trois chapelles rayonnantes sans l'intermédiaire d'un déambulatoire ? L'hypothèse est séduisante mais impossible à vérifier en l'état actuel de nos connaissances. D'ailleurs, aucune des pièces graphiques examinées plus haut ne permet d'aller en ce sens et le plan du milieu du XVIII^e siècle ne montre qu'une abside ceinturée de contreforts. Toutefois, rien n'empêche que les trois chapelles qui étaient greffées sur elle aient été détruites à la fin du XVI^e siècle.

Une telle configuration des espaces sacrés de la priorale Saint-Orens d'Auch est-elle envisageable ? Oui, car on la rencontre ailleurs dans le midi de la France à l'époque romane. L'édifice le plus souvent mentionné à ce propos est l'ancienne collégiale Saint-Caprais d'Agen, devenue cathédrale en 1803²⁸⁹. S'il est vrai que les supports intermédiaires d'un déambulatoire ont été supprimés dans ce chœur pour entrer directement les chapelles rayonnantes sur une abside, les dimensions de cette dernière sont sans commune mesure avec celle d'Auch puisqu'elle fait 15,50 m de diamètre. Quant aux espaces situés entre l'abside et les absidioles, ils sont occupés par des escaliers en vis²⁹⁰. Commencé à la fin du XI^e siècle²⁹¹, ce chevet pourrait donc être contemporain, a priori, de celui de Saint-Orens²⁹². D'autres édifices de l'Agenais sont à indiquer, comme l'église de Sainte-Livrade, dont le chœur du XII^e siècle se compose d'une abside semi-circulaire, aussi large que la nef, terminée par une chapelle axiale de même profil, précédée d'une travée droite et épaulée par deux contreforts²⁹³ et surtout l'église de Monsempron, dont le chevet de la 2^e moitié du XI^e siècle comportait une abside accompagnée d'au moins deux absidioles²⁹⁴.

²⁸⁵ Marcel DURLIAT et Victor ALLÈGRE, *Pyrénées romanes*, La-Pierre-qui-Vire, 1969, 2^e édition, 1978, p. 114 ; John OTTAWAY dir., *Entre Adriatique et Atlantique, Saint-Lizier au premier Âge féodal*, catalogue d'exposition, Saint-Lizier, 1994.

²⁸⁶ P. DUBOURG-NOVES, « Moirax », dans *Congrès archéologique de France, Agenais*, pp. 295-308. L'auteur signale que « les deux logettes rectangulaires... formant comme un couloir en angle droit... est en revanche fréquent dans l'ancien diocèse d'Angoulême ».

²⁸⁷ P. DUBOURG-NOVES, « L'église Saint-Martin de Layrac », dans *Congrès archéologique de France, Agenais*, pp. 279-294.

²⁸⁸ P. DUBOURG-NOVES, « L'abbatiale de Saint-Maurin », dans *Congrès archéologique de France, Agenais*, pp. 271-278.

²⁸⁹ René CROZET, « Saint-Caprais d'Agen », dans *Congrès archéologique de France, Agenais*, pp. 82-97 ; P. DUBOURG-NOVES, *Guyenne romane*, La-Pierre-qui-Vire, 1969, pp. 254-256 ; J. CABANOT, *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France*, notamment pp. 186-189.

²⁹⁰ Un passage relie les chapelles orientées à l'abside mais il est sans doute moderne.

²⁹¹ J. CABANOT, *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France*, p. 188.

²⁹² Signalons tout de même que dans l'élévation intérieure du chœur de Saint-Caprais, rien n'est à rapprocher de la description donnée par Canéto.

²⁹³ P. DUBOURG-NOVES, « Sainte-Livrade », dans *Congrès archéologique de France, Agenais*, pp. 237-241. Signalons qu'en Gascogne centrale, l'ancienne abbatiale de Saramon se trouvait « augmentée », elle aussi, dans la deuxième moitié du XI^e siècle, d'un sanctuaire placé à l'extrémité orientale de l'abside. C. BALAGNA, « Un monument majeur de la seconde moitié du XI^e siècle : l'église de Saramon (Gers) ».

²⁹⁴ P. DUBOURG-NOVES, « Eglise de Monsempron », dans *Congrès archéologique de France, Agenais*, pp. 242-258. L'auteur en fait le modèle de l'église de Sainte-Livrade.

Ce plan se rencontre également ailleurs, à Saint-Pierre d'Angoulême²⁹⁵, à Saint-Jean de Côte²⁹⁶, à Saint-Pierre de Solignac²⁹⁷ et à Sainte-Marie de Souillac²⁹⁸, entre autres. Cette formule a donc connu, à l'époque romane, un franc succès, en Agenais, en Quercy, en Angoumois, en Limousin²⁹⁹, jusqu'en Velay, principalement au XII^e siècle.

Le monument, sans doute le plus prestigieux, à présenter un plan similaire - c'est-à-dire une abside ouvrant sur trois chapelles rayonnantes sans l'intermédiaire d'un déambulatoire - était, jusqu'à quelques années encore, la cathédrale Saint-Étienne de Cahors, dont l'abside, de 17 m de large, est encore plus impressionnante qu'à Agen. Raymond Rey³⁰⁰ et Marcel Durliat³⁰¹, à cinquante ans d'intervalle, ont étudié en détail le chœur en partie roman de la cathédrale qui était en construction au début du XII^e siècle. Dans son étude, M. Durliat établit des comparaisons avec le chœur de Saint-Orens d'Auch qui, pour lui, appartient à la même série que Saint-Caprais d'Agen et la cathédrale quercynoise³⁰². À partir des informations livrées par Canéto, il expose son interprétation du schéma constructif du chœur auscitain : on aurait élevé dans un premier temps une abside de 14,50 m de diamètre appartenant à l'église consacrée en 1075. Puis, un peu plus tard au XII^e siècle, on aurait repris le chœur en rétrécissant l'abside à partir des dimensions de la travée droite qui la précède et en construisant les deux réduits oblongs dont nous avons parlé plus haut³⁰³.

Quoique séduisante, cette hypothèse est difficile à justifier, notamment du fait de l'incertitude qui règne autour du plan dressé par Canéto et des incohérences qu'il présente avec les résultats des sondages effectués en 2018. La configuration du chœur soulève également des interrogations du point de vue technique et on aura noté que ni Canéto, dans ses descriptions ou dans son plan, ni la plupart des différents auteurs qui se sont intéressés à ce type de chevet n'ont évoqué les problèmes constructifs que posent le voûtement et l'épaulement d'une structure aussi dilatée. En effet, rien dans le plan du XIX^e siècle ne laisse imaginer comment était voûtée l'abside et de quelle manière le mur percé des trois absidioles accueillait cette voûte. Enfin, l'étude menée par Maurice Scellès et Gilles Séraphin sur les parties gothiques de la cathédrale de Cahors a remis en question les conclusions de R. Rey et de M. Durliat et a prouvé l'existence, à l'époque romane, d'un chœur à déambulatoire et chapelles rayonnantes³⁰⁴. Cela malmène quelque peu l'hypothèse de l'élaboration d'une série d'édifices romans aux mêmes caractéristiques et dont Saint-Caprais d'Agen, Saint-Orens d'Auch et la cathédrale de Cahors seraient les représentants les plus anciens.

5.4 Un chapiteau roman exceptionnel

Quelle a pu être la teneur de la partie centrale du chœur de Saint-Orens ? À mon avis, deux possibilités doivent être privilégiées. Soit celle d'un chœur classique, constitué d'une grande abside d'axe, précédée d'une travée droite et entourée par deux chapelles orientées, comme on en rencontre beaucoup à l'époque romane, notamment dans le midi de la France et en particulier en Gascogne gersoise³⁰⁵, soit celle d'un chœur plus original, avec ses trois chapelles rayonnantes en liaison directe

²⁹⁵ La cathédrale donne sur quatre chapelles, deux au nord et deux au sud. Il n'y a pas de chapelle d'axe.

²⁹⁶ Évelyne PROUST, « L'église Saint-Jean de Côte », dans *Congrès archéologique de France, Périgord, 1998*, Paris, 1999, pp. 293-301. L'abside, qui mesure 17 m de diamètre, et les trois chapelles rayonnantes, polygonales, ne paraissent pas antérieures au deuxième quart du XII^e siècle.

²⁹⁷ Claude ANDRAULT-SCHMITT, « Solignac, abbaye Saint-Pierre », dans *Congrès archéologique de France, Haute-Vienne romane et gothique, 2014*, Paris, 2016, pp. 177-195.

²⁹⁸ Henri PRADALIER, « Sainte-Marie de Souillac », dans *Congrès archéologique de France, Quercy, 1989*, Paris, 1993, pp. 481-508.

²⁹⁹ En dehors de Solignac, on retrouve ce plan à Arnac et à Vigeois.

³⁰⁰ Raymond REY, *La cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupes d'Aquitaine*, Cahors, 1925.

³⁰¹ Marcel DURLIAT, « La cathédrale Saint-Étienne de Cahors. Architecture et sculpture », dans *Bulletin Monumental*, 1979, pp. 285-340.

³⁰² *Idem*, p. 268 et note 75.

³⁰³ *Idem*, p. 302. C'est ainsi que l'auteur explique l'inclinaison vers le nord du « nouveau » chœur.

³⁰⁴ Maurice SCÈLLÈS et Gilles SÉRAPHIN, « Les « dates » de la rénovation gothique de la cathédrale de Cahors », dans *Bulletin Monumental*, 2002, pp. 249-273.

³⁰⁵ Je pense notamment aux églises de Croute, d'Estang, de Lialores (Condom), de Montaut-les-Créneaux, de Nogaro, de Peyrusse-Grande, de Tasque...

avec l'abside sans la présence d'un déambulatoire. Malheureusement, le mystère qui entoure cette partie de l'église ne pourra pas être levé sans une fouille précise de la moitié orientale de l'ancienne priorale.

En dépit de toutes ces interrogations et de l'absence de vestiges architecturaux tangibles, la découverte d'un chapiteau en mars 2019 laisse augurer certaines avancées, sinon des certitudes. Ce chapiteau (Fig. 2), malgré les mutilations qu'il a subies, révèle en effet un certain nombre d'enseignements pertinents. Ainsi, il a été fortuitement découvert dans un remblai au nord du sondage 7, à l'endroit où devrait se trouver la travée droite précédant l'abside. La faible profondeur à laquelle on l'a repéré peut laisser imaginer qu'il est le produit de la démolition de l'église à la fin du XIX^e siècle. On peut alors suggérer qu'il a été abandonné à l'endroit même où il se trouvait.

Il s'agit d'une pièce volumineuse, mesurant actuellement 62 cm de haut et 60 cm de large environ mais il a pu mesurer, à l'origine, autour de 65cm de large³⁰⁶. Il s'agit d'un chapiteau engagé de 87 cm de profondeur, ce qui laisse envisager un emplacement à la retombée d'une grande arcade, plus sûrement sous un arc d'encadrement - arc triomphal ou arc doubleau - à la fois large et haut³⁰⁷. L'abaque, a priori non échancré, a pu mesurer autour de 6 cm de haut tandis que l'astragale torique est tout aussi imposant avec ses 5,5 cm de haut environ. Malgré la disparition d'une grande partie de celle-ci, il est possible d'en reconstituer le probable tracé semi-circulaire et de proposer que le chapiteau ait été placé au-dessus d'une demi-colonne de 45-46 cm de diamètre. Si l'on prend comme référence la demi-colonne encore en place de l'absidiole sud ainsi que son vis-à-vis découvert en fouilles, toutes deux d'environ 30 cm de diamètre, on peut proposer que le chapiteau ait été installé sur l'une ou l'autre des demi-colonnes situées à la retombée de l'arc d'entrée de la travée droite ou de l'arc triomphal de l'abside³⁰⁸.

Le chapiteau, de forme tronconique, plus haut que large, présente un épannelage corinthisant assez éloigné, toutefois, du modèle antique : pas d'abaque échancré³⁰⁹, pas de véritables volutes d'angle, pas de dé médian. Serait-ce un indice d'ancienneté ? En Gascogne centrale, la plupart des chapiteaux paraissant dater de la deuxième moitié du XI^e siècle ont été réalisés à partir d'un épannelage cubique. À Saint-Martin de Maubourguet, à Saint-Mamet de Peyrusse-Grande et, désormais, dans l'ancienne abbatale de Saramon³¹⁰, les chapiteaux, souvent de format modeste, se couvrent d'entrelacs et de palmettes. Ce n'est que dans les dernières décennies du siècle que le chapiteau corinthien, d'origine antique, réapparaît, au moment où on le retrouve aussi dans les grands chantiers régionaux, à Saint-Sever-sur-l'Adour, à Saint-Sernin, pour ne citer que deux exemples prestigieux situés à l'ouest et à l'est du Gers actuel. Dans une ville au riche passé antique, dans un prieuré fondé à l'emplacement d'un cimetière remontant à l'époque paléochrétienne, l'archaïsme de la structure du chapiteau peut surprendre.

La corbeille, large et haute, est sculptée sur ses 3 faces³¹¹. Sur les faces latérales, le décor est exclusivement végétal, tandis que la figure humaine fait son apparition au centre de la face principale. La corbeille se trouve ainsi divisée en trois zones : un personnage masculin au centre, deux grandes feuilles aux angles, deux niveaux superposés de palmettes sur les faces latérales. Aux deux extrémités de la face centrale, ont donc été disposées de grandes feuilles, très étroites à la base et beaucoup plus larges à leur extrémité supérieure, laquelle vient s'insérer sous l'abaque entièrement lisse (Fig. 30)³¹². Elles sont très sèches d'aspect et d'exécution, constitués d'une forte nervure médiane de laquelle

³⁰⁶ Comme il est cassé dans sa partie droite (inférieure et supérieure), il n'est pas possible d'en connaître les mensurations exactes.

³⁰⁷ Le chapiteau était engagé sur 38 cm de profondeur, ainsi un tailloir rectangulaire de 60 x 40 cm aurait pu être installé au-dessus.

³⁰⁸ Pour une fois, le chapiteau, en tant que vestige, semble en harmonie avec les descriptions de Canéto.

³⁰⁹ Dans le sud-ouest de la France, de nombreux sculpteurs du XI^e siècle ont omis de matérialiser les échancrures de la partie supérieure du chapiteau. J. CABANOT, *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France*, notamment p. 100.

³¹⁰ C. BALAGNA, « Un monument majeur de la seconde moitié du XI^e siècle : l'église de Saramon (Gers) », pp. 5-61.

³¹¹ De nombreux espaces en creux sont désormais remplis d'un agrégat de terre, de sable et de graviers, conséquence des deux siècles que le chapiteau a probablement passés dans la terre. L'humidité présente partout sur le site, en raison de la proximité de la rivière, a favorisé la formation de ces petites concrétions.

³¹² La feuille de droite, mutilée, n'est conservée que sur une partie de sa hauteur.

partent des tiges symétriques et parallèles séparées par des creux profonds. Les contours de la feuille, très épais, se rejoignent tout en haut et surplombent, en guise de volute, une feuille dirigée vers le bas, à la double nervure centrale séparée par un filet, autour de laquelle se dessinent des folioles en léger relief, en opposition totale au goût pour l'évidement de la feuille principale³¹³. Taillée en biseau, cette protubérance végétale quasi indépendante donne l'impression d'assurer la transition entre la face centrale et les faces latérales.

En effet, saillantes, épaisses et relativement rigides, les feuilles d'angle laissent la place, sur les faces latérales³¹⁴, à deux rangées superposées de palmettes au dessin plus souple quoique disposées dans un encadrement semi-circulaire toujours aussi raide, même si le pourtour des feuilles du bas est plus adroitement penché vers l'avant. Les palmettes sont ici mieux dessinées, se développant autour d'une tige centrale bien droite autour de laquelle se déploient des folioles en relief, bien découpées, séparées par des creux profonds qui forment des jeux d'ombre particulièrement délicats.

Il paraît difficile aujourd'hui de rattacher le chapiteau, par sa composition et son décor végétal, à d'autres œuvres locales ou régionales. En Gascogne centrale, il paraît esseulé car sa monumentalité et son ornementation rude ne permettent pas de le rapprocher d'autres exemples comparables. Dans les grands ensembles contemporains de la fin du XI^e siècle, à Saint-Sever et à Saint-Sernin par exemple, la sculpture est d'une tout autre qualité : les corbeilles, dérivées de l'antique, sont traitées avec beaucoup d'imagination et de compétence technique ; feuilles d'acanthé, palmettes, tiges, crossettes sont exécutées avec élégance et talent, attestant la maîtrise des artistes et leur connaissance du vocabulaire végétal, notamment dans les parties orientales de ces deux importants monuments, en cours d'érection dans le dernier tiers du XI^e siècle³¹⁵.

La face principale du chapiteau est, sans conteste, la plus intéressante (Fig. 31). Entre les deux volumineuses feuilles d'angle, est représenté un homme debout, de face, les pieds posés sur l'astragale³¹⁶, vêtu d'une tunique qui cache tout son corps. Son visage, très abîmé, laisse apparaître de grands yeux ouverts. Son crâne semble tonsuré. Il tient une longue crosse de la main gauche, juste sous la volute qui s'enroule vers l'extérieur et esquisse un geste de bénédiction de la main droite³¹⁷. Bien que le prélat, puisque c'en est un, semble décentré vers la droite du fait de la disparition d'un morceau de la partie droite du chapiteau, il devait se trouver au centre de la face, bien campé entre les deux feuilles. Cette composition strictement verticale est d'ailleurs renforcée par la rectitude de la crosse à droite et le personnage est bien équilibré, la volute de la crosse et la main qui bénit étant alignées sur un même plan. Enfin, la silhouette qui ressort en saillie de l'arrière-plan de la corbeille et mise en valeur par un petit arc en plein cintre qui s'interrompt, à droite, juste au-dessus de la crosse.

Les mutilations, fort nombreuses, ont atténué la valeur plastique du personnage puisque son visage a presque entièrement disparu, en dehors des yeux exorbités et que le haut du crâne a beaucoup souffert. La partie inférieure du corps est, elle aussi, très abîmée. Ces cassures ne doivent pas faire oublier le caractère très dépouillé, voire austère de l'homme représenté avec une grande économie de moyens. Peut-être devons-nous plutôt interpréter cette sécheresse relative comme le témoignage d'une technique maladroite et d'un talent difficile à percevoir, visibles surtout dans la simplicité du vêtement, dont l'alternance d'incisions et de bourrelets disposés de manière régulière occupe tout l'espace, de l'extrémité des manches au bas de la tunique. Cette simplicité manifeste se devine aussi dans la grosseur de la tête et dans l'apparente disproportion entre la main qui tient la crosse et la main qui bénit. La puissance du relief, très net ici, était-elle tempérée par l'élégance du

³¹³ Comme signalé plus haut, l'angle supérieur droit du chapiteau a totalement disparu.

³¹⁴ La face latérale de droite, très abîmée, semble avoir été identique à celle de gauche.

³¹⁵ J. CABANOT, *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France* et Quitterie et Daniel CAZES, *Saint-Sernin de Toulouse, de Saturnin au chef-d'œuvre de l'art roman*, Graulhet, 2008.

³¹⁶ Toute cette partie-là est très abîmée. Il reste néanmoins une partie du pied gauche. Est-il chaussé ?

³¹⁷ On aperçoit encore une partie du pouce, de l'index et du majeur, tous trois levés.

modelé ? L'absence de nez et de bouche, ainsi que la faiblesse du traitement des yeux ne plaident pas en cette faveur³¹⁸.

C'est donc ailleurs qu'il faut chercher le caractère exceptionnel de cet élément lapidaire et, peut-être, tout d'abord, dans sa date d'exécution. Si, au premier examen, l'œuvre paraît plutôt grossière, c'est peut-être en raison de sa relative ancienneté. Pourquoi ne pas la faire remonter à l'extrême fin du XI^e siècle, au moment où, dans le sud-ouest de la France, on commence à rencontrer les premiers chapiteaux figurés et historiés³¹⁹ ? C'est d'ailleurs au même moment que dans les grands centres artistiques situés de part et d'autre des Pyrénées se manifeste le goût pour de nouvelles orientations esthétiques. C'est aussi à ce moment-là qu'est réalisé l'agrandissement de la priorale de Saint-Orens, si l'on prend comme point de départ la consécration de 1075.

Deux points peuvent focaliser notre attention. Le premier concerne l'aspect du vêtement porté par notre personnage et sa mise en œuvre, à partir de gros bourrelets régulièrement répartis sur une sorte de chasuble grossière. Bien qu'il s'agisse d'un monument éloigné de la Gascogne centrale, l'ancienne abbatale Sainte-Foy de Conques, dont la reconstruction a pu démarrer dans le deuxième quart du XI^e siècle sous l'abbé Odolric, offre d'intéressants éléments de comparaisons. Il s'agit de plusieurs chapiteaux aujourd'hui attribués au même sculpteur et situés dans une zone bien circonscrite, les parties basses du sanctuaire et du transept, côté sud³²⁰. Parmi ces chapiteaux historiés, celui du Sacrifice d'Abraham peut retenir notre attention, les vêtements d'Abraham, voire de l'ange, présentant les mêmes « plissés graphiques, organisés selon le cas en demi-cercles, en lignes verticales ou en triangles³²¹ ». Signalons tout de même que les bourrelets des chapiteaux rouergats sont moins prononcés et que la facture générale est supérieure à celle du chapiteau auscitain. Nous serions là dans les années 1060.

En Gascogne centrale, malheureusement, il ne sera pas possible d'établir de fructueuses comparaisons car rien, à la fin du XI^e siècle, ne peut être comparé avec ce qui nous occupe. Ou alors, nous devons imaginer la possibilité d'un faux archaïsme. À ce moment-là, deux œuvres peuvent être convoquées : tout d'abord, le bas-relief représentant un Christ en Majesté engagé dans la face occidentale du pilier sud-est du porche de l'église Saint-Pierre de Tasque (Fig. 32). Mais la schématisation des plis du vêtement est tout de même assez éloignée de l'œuvre auscitaine, sans compter le reste de la sculpture qui pourrait dater du 2^e quart du XII^e siècle³²². À Moirax, ensuite, l'un des chapiteaux du collatéral sud de la nef, pouvant dater des années 1120, représente un personnage assis sous une arcade tenue par deux femmes, elles-mêmes assistées par des anges³²³. Les vêtements des personnages sont animés de plis semi-circulaires ou rectilignes qui sont « vigoureux jusqu'à la sécheresse³²⁴ » mais qui sont tout de même plus aplatis qu'à Auch (Fig. 33).

Le second point concerne l'arc en plein cintre qui, à la manière d'un baldaquin ou d'un nimbe, surmonte la figure du prélat. C'est assez voisin des reliefs insérés dans la partie supérieure de la Porte des Comtes et du rond-point du déambulatoire de Saint-Sernin de Toulouse, ainsi que des figures visibles dans le cloître de Moissac. En dépit des nombreuses différences entre ces œuvres et notre chapiteau, il est possible que l'idée de mettre en valeur le personnage crossé et bénissant d'Auch vienne du Languedoc proche et notamment de ces deux grands ensembles religieux. Il manque aussi à

³¹⁸ Le chapiteau montre de nombreuses traces d'un enduit blanc encore présent dans les creux de la corbeille et quelques fragments de couleur rouge se voient ici et là. Le chapiteau a-t-il été peint, notamment pour atténuer la rusticité de la sculpture ? Le rouge visible à certains endroits trahit-il une rubéfaction due à un incendie ? Seul un nettoyage complet et minutieux du chapiteau permettra d'en savoir un peu plus à ce sujet.

³¹⁹ J. CABANOT, *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France*, p. 158.

³²⁰ Au sein d'une bibliographie considérable, on consultera en priorité M. DURLIAT, *La sculpture romane de la route de Saint-Jacques. De Conques à Compostelle*, Mont-de-Marsan, 1990 et Éliane VERGNOLLE, Henri PRADALIER et Nelly POUSTHOMIS-DALLE, « Conques, Sainte-Foy. L'abbatiale romane », dans *Congrès archéologique de France, Aveyron, 2009*, Paris, 2011, pp. 71-160.

³²¹ É. VERGNOLLE, H. PRADALIER et N. POUSTHOMIS-DALLE, « Conques, Sainte-Foy. L'abbatiale romane », pp. 109-110.

³²² M. DURLIAT, « Tasque », dans *Congrès archéologique de France, Gascogne, 1970*, p. 65 ; Jean CABANOT, « Saint-Pierre de Tasque », dans *Gascogne romane*, p. 273.

³²³ J. CABANOT, *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France*, p. 161.

³²⁴ *Idem*.

Auch la référence à l'Antiquité, très présente à Toulouse et à Moissac, mais si l'on considère que les reliefs de la Porte des Comtes ont été mis en place vers 1080 et que les reliefs du cloître de Moissac sont de l'extrême fin du XI^e siècle, peut-être pouvons-nous envisager que le chapiteau de Saint-Orens soit donc de la fin du siècle.

Ensuite, l'autre caractéristique exceptionnelle de la face centrale du chapiteau d'Auch réside dans son iconographie puisqu'on y voit un prélat et, plus précisément, un évêque. En effet, on considère que lorsque la volute de la crosse ou du bâton pastoral est tournée vers l'extérieur, elle désigne le chef du diocèse³²⁵. À Moissac, le relief situé au centre de la galerie orientale du cloître représente Durand de Bredons, premier abbé clunisien de Moissac puis évêque de Toulouse (1048-1059-1071). En dehors des nombreuses différences qui séparent les deux œuvres, nous devons constater que l'attitude strictement frontale de l'abbé clunisien, la position de ses bras formant un angle droit et la symétrie quasi-parfaite entre la main qui tient la crosse et la main qui bénit sont singulièrement proches de l'œuvre auscitaine³²⁶ (Fig. 34). Même la torsion impossible de la main gauche de l'abbé semble avoir été restituée sur le chapiteau de Saint-Orens.

On peut donc proposer que le personnage représenté sur la face principale du chapiteau de Saint-Orens d'Auch soit saint Orens lui-même, l'une des grandes figures de l'Église d'Auch des premiers temps, inhumé sur place vers 440 dans une petite église qui, quelques décennies plus tard, lui fut dédiée. Si la crosse tournée vers l'extérieur évoque bien le pouvoir de l'évêque sur sa Cité, elle souligne que le monastère de Saint-Orens, devenu prieuré clunisien en 1068, est construit sur les dépouilles des prélats auscitains qui, à la suite de leur prestigieux prédécesseur, ont fait du cimetière des bords de la rivière leur lieu d'inhumation privilégié.

Si le chapiteau de Saint-Orens d'Auch a été exécuté à la fin du XI^e siècle, il faut alors le considérer comme l'une des premières œuvres de ce type à représenter un personnage historique, en lien avec le monument dans lequel il s'insère. Même dans les grands centres régionaux contemporains, cette dimension du chapiteau n'apparaît pas encore, à l'exception de Saint-Sernin où la Porte des Comtes affiche, dans l'écoinçon des deux baies, l'image de saint Saturnin entouré par deux lions³²⁷. À Saint-Sever, le décor sculpté des parties hautes et des parties basses du chœur est essentiellement végétal et ornemental même si des compositions présentant des animaux ou faisant références à des thèmes bibliques font leur apparition³²⁸. En Gascogne centrale, le chapiteau peut apparaître, avant 1100, comme un *unicum*.

Enfin, la dimension exceptionnelle du chapiteau se manifeste dans le message qu'il transmet. À nouveau se renforcent ici les liens déjà évoqués plus haut entre Moissac et Saint-Orens d'Auch, deux des plus anciens et des plus importants prieurés méridionaux ayant été rattachés à Cluny avant 1100. À Moissac, l'insertion de l'image de Durand de Bredons au sein du groupe des apôtres présents principalement sur les piliers d'angle du cloître est à la fois originale et novatrice car, en incorporant Durand au groupe des apôtres qui sont, tout à la fois, des modèles offerts à la vénération des moines, une image de l'Église, les piliers de la nouvelle Foi, une autorité doctrinale³²⁹, les seuls interprètes de l'Écriture, les médiateurs exclusifs entre les fidèles et le Christ, les fondateurs de l'organisation de l'Église, le promoteur de ce vaste ensemble sculpté fait de l'abbé de Moissac leur successeur légitime, en tant qu'abbé mais aussi en tant qu'évêque.

En effet, le relief de marbre qui le représente face à l'entrée de la salle capitulaire met doublement l'accent sur ce cumul de fonctions : l'inscription qui le désigne mentionne d'abord sa

³²⁵ Mireille BÉNÉJEAM-LÈRE, « Les crosses des évêques de Cahors au XIII^e siècle. Iconographie et usages rituels », dans *Bulletin de la Société des Études du Lot*, 1988, pp. 15-35. Tournée vers l'extérieur, vers l'avant, vers le peuple, la crosse représente le pouvoir de l'évêque en direction des fidèles qui composent son diocèse, son Église.

³²⁶ Quitterie CAZES et Maurice SCELLÈS, *Le cloître de Moissac*, p. 164.

³²⁷ M. DURLIAT, *La sculpture romane de la route de Saint-Jacques. De Conques à Compostelle* ; Q. et D. CAZES, *Saint-Sernin de Toulouse, de Saturnin au chef-d'œuvre de l'art roman*.

³²⁸ M. DURLIAT, *La sculpture romane de la route de Saint-Jacques. De Conques à Compostelle*, pp. 172-182.

³²⁹ Chantal FRAÏSSE, « Le cloître de Moissac a-t-il un programme ? », dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 50, 2007, pp. 245-270.

charge d'évêque puis celle d'abbé et l'iconographie qui le met en valeur associe la crosse abbatiale, tournée vers l'intérieur, et l'anneau épiscopal visible à la main droite. La crosse abbatiale a aussi été gravée sur l'une des faces du pilier situé au milieu de la galerie occidentale, dans l'axe ouest-est du pilier de Durand, à droite de l'inscription qui fait d'Ansquitil, l'un des successeurs de Durand sur le siège abbatial, l'artisan de la construction du cloître.

Selon la tradition, l'Église séculière est le destinataire privilégié de l'instruction apostolique et c'est par ses évêques, successeurs directs des apôtres, que peut se transmettre leur enseignement³³⁰. Associer, dans un cloître clunisien, la charge d'abbé et celle d'évêque, en continuité avec l'œuvre apostolique, c'est magnifier l'*ordo monasticus* en le mettant sur le même plan que l'*ordo canonicus*, les moines bénédictins, qui plus est clunisiens, se considérant comme les plus légitimes propagateurs de la *vita apostolica*. À Moissac, les deux fusionnent par l'intermédiaire de Durand et de son successeur, Ansquitil. Ainsi, en mettant en avant la personnalité de Durand de Bredons, à la fois abbé et évêque, le commanditaire du cloître renforce le prestige de Cluny qui est intervenue dans les affaires de l'Église et en a modifié le cours.

À Auch, le prieuré clunisien de Saint-Orens ne veut pas s'en laisser compter : placé, géographiquement, en position de faiblesse par rapport à la cathédrale juchée sur son promontoire, le prieuré fait valoir son prestige né, en partie, du fait qu'il accueille les dépouilles des premiers évêques. Depuis que les archevêques ont décidé d'établir un cimetière auprès de la cathédrale, d'instituer la liberté des sépultures et de développer ce lieu d'inhumation au détriment de la nécropole située en contrebas de la colline, la légitimité de Saint-Orens s'est peut-être érodée. Mais, grâce à l'affiliation à Cluny, le lien entre les moines et les dépouilles des premiers évêques d'Auch s'est consolidé, le prieuré a agrandi sa sphère d'influence et son église, entre autres, a été reconstruite. En installant la figure de saint Orens à l'entrée du chœur de la priorale, à un moment où les chapiteaux de ce type sont encore rares dans les monuments religieux du midi et n'occupent pas toujours un emplacement stratégique en terme de diffusion d'un message et d'élaboration d'un discours, l'abbé et les moines clunisiens s'affirment, aux yeux des fidèles et du clergé séculier auscitain comme des relais indispensables à la vitalité de l'Église, maillons indissociable de la chaîne qui lie les premiers temps du christianisme au temps contemporain. Ainsi, au travers de l'image, de manière innovante et subtile, les clunisiens présents à Auch s'affirment-ils comme les véritables imitateurs des apôtres, les représentants légitimes de la *vita apostolica* qu'ils incarnent, au détriment des chanoines de la cathédrale.

Conclusion

Au terme de cette étude, la critique des données historiques et l'apport des découvertes archéologiques, en lien avec l'état actuel de nos connaissances en histoire de l'art roman en Gascogne centrale, ont contribué, nous l'espérons, à renouveler notre perception de l'ancien monastère bénédictin Saint-Orens devenu prieuré clunisien en 1068. Malgré cette mise au point et le caractère inédit d'une grande partie des théories avancées ci-dessus, il reste encore trop de questions et trop peu de réponses.

En dépit de ce déséquilibre, quelques éléments positifs doivent être cependant rappelés : le site a bénéficié d'une occupation ancienne, surtout funéraire, en accord avec la tradition qui en fait, depuis de nombreux siècles, le premier panthéon des évêques d'Auch depuis le V^e siècle, autour de la personnalité prestigieuse de saint Orens. Le monastère qui s'y est installé est une fondation de la famille des comtes de Fezensac et du premier d'entre eux, Guillaume-Garsie, dans la première moitié du X^e siècle. Son petit-fils, Bernard-Odon, fondateur du prieuré Saint-Luperc d'Eauze est peut-être, vers l'An Mil, l'artisan d'une nouvelle phase d'essor. Les rapports complexes qu'ont entretenus les familles de la noblesse gasconne avec l'Église auscitaine, les jeux de pouvoir à l'échelle du sud-ouest de la France, l'ambition des archevêques d'Auch et la présence de Cluny dans la région depuis

³³⁰ *Idem*, p. 255.

L'affiliation de Moissac peuvent expliquer le rattachement du désormais prieuré auscitain au grand ordre bourguignon. Se dessine alors, dans la deuxième moitié du XI^e siècle, un nouveau paysage religieux et politique dont les conséquences artistiques ont dû être importantes pour l'établissement clunisien d'Auch. Mais les transformations liées au goût du temps, spécialement à l'époque gothique, les destructions de la fin du XVI^e siècle et leur cortège de réparations parfois à l'économie, ainsi que les conséquences de la Révolution, qui ont entraîné la disparition rapide d'une grande partie des bâtiments et de ce qu'ils abritaient, ne facilitent pas notre reconstitution des grands moments de l'histoire du site. D'ailleurs, nous avons vu ci-dessus toutes les précautions qu'il fallait prendre vis-à-vis des ouvrages de P. Lafforgue et de l'abbé F. Canéto, dont la fiabilité est souvent sujette à caution. À ce propos, les découvertes archéologiques, l'étude des structures encore en place et l'analyse du chapiteau découvert en 2019 ont permis de reprendre l'étude monumentale de l'église priorale et de faire de nouvelles conjectures.

Les questions restent néanmoins nombreuses : le prieuré a-t-il été un lieu d'excellence artistique, comme nous l'avons proposé, et le tonaire remarquablement illustré conservé à la BNF vient-il de Saint-Orens ? Comment interpréter, au sein du prieuré, la présence d'un olifant et d'un peigne en ivoire d'une qualité aussi remarquable, alors que les exemples régionaux comparables sont relativement peu nombreux ? Comment se présente le prieuré au moment de l'affiliation à Cluny ? La date de 1075 correspond-elle véritablement à l'agrandissement de l'église priorale ? Qui en est le promoteur ? Au moment de l'élévation du corps de saint Orens entre 1078 et 1080, quel était l'état d'avancement de ce chantier de reconstruction ? Quels étaient le plan, les dimensions, l'élévation de l'église et notamment du chœur ? Autant de questions actuellement sans réponses.

Proposons une marche possible de l'avancement du chantier : en 1075, on lance la reconstruction de l'église priorale. La partie centrale du chœur, dont nous ne connaissons ni le plan, ni l'élévation est édifée dans le dernier quart du siècle et le chapiteau, représentant probablement saint Orens, est installé sur l'une des demi-colonnes placées dans le chœur, soit à l'entrée de l'abside, soit à l'entrée de la travée droite. Nous sommes là à l'extrême fin du siècle, vers 1100, au moment où l'influence artistique des grands édifices contemporains que sont Saint-Sernin de Toulouse et surtout Moissac, porte-drapeau de l'ordre de Cluny dans le midi de la France, se fait de plus en plus forte. Au même moment, on établit l'emprise d'un transept saillant sur la face orientale duquel on greffe deux chapelles orientées, dont seule celle du sud est encore perceptible aujourd'hui. Puis, on construit la longue et large nef à vaisseau unique, peut-être voûtée.

Dans le domaine de la sculpture, les quelques restes aujourd'hui conservés témoignent d'une vraie qualité générale : le chapiteau, malgré les mutilations dont il a été l'objet, est particulièrement captivant, plus par son décor et le message qu'il est susceptible de porter que par sa propre qualité plastique. En accueillant sur sa face principale la figure d'un évêque, sans doute saint Orens, le chapiteau roman devient, à la fin du XI^e siècle, en Gascogne centrale, un support de réflexion, un élément fondamental de la dimension sacrée de l'édifice, une composante de la mise en valeur du chœur³³¹, une œuvre d'art qui délivre un message religieux, symbolique, politique. En adoptant la forme tronconique de l'épannelage corinthien, en devenant plus haut que large, le chapiteau contribue à accentuer la verticalité du chœur et, par la forme donnée à la corbeille, il devient apte à la représentation humaine, reléguant le chapiteau à épannelage cubique à un rôle subalterne³³².

De plus, en associant le chapiteau et le personnage qu'il représente au peigne en ivoire qui faisait sans doute partie du trésor du prieuré, on comprend mieux la solennité de la fonction et du rôle que joue le prieur de la communauté qui s'inscrit presque naturellement dans le sillage des évêques

³³¹ Vers 1100, en Gascogne centrale, il n'y a pas d'édifices romans de l'envergure de la priorale de Saint-Orens qui propose, en sculpture, sur un chapiteau dont l'emplacement est aussi important que l'iconographie qu'il porte, un décor à ce point élaboré. Seules les compositions végétales et ornementales, parfois associées à des animaux, semblent trouver grâce aux yeux des commanditaires. Tout va changer dans les années suivantes. C. BALAGNA, « L'église romane de Croute à Lasserrade... ».

³³² C. BALAGNA, « Un monument majeur de la seconde moitié du XI^e siècle : l'église de Saramon (Gers) ».

d'Auch enterrés à Saint-Orens. En réaffirmant, par le secours de l'image et par la présence physique de saint Orens à l'intérieur du chœur de l'église, le lien qui les unit à cette illustre figure de l'Église auscitaine des siècles passés, les moines clunisiens apparaissent véritablement, surtout aux yeux des chanoines de la cathédrale, comme les successeurs légitimes des évêques paléochrétiens et donc des apôtres, au moment où Guillaume de Montaut (1068-1097) et Raimond II d'Auch (1097-1118) essaient d'évincer le cimetière de Saint-Orens au profit de celui de la cathédrale.

Au fur à mesure que l'on progresse dans le XII^e siècle, la sculpture devient plus élaborée et plus soignée, comme le laissent sous-entendre les quelques restes de décor encore présents dans l'absidiole sud et dans la travée qui la précède. À cet endroit-là, en plus de son originalité, la sculpture montre des liens avec ce qui se fait, dans la première moitié du siècle, ailleurs en Gascogne centrale. À ce propos, revenons sur le claveau d'écoinçon sculpté, aujourd'hui conservé au château de Marsan, sur lequel on voit Samson terrassant le lion (Fig. 5).

Deux remarques peuvent être formulées : premièrement, ce thème biblique, très courant dans la sculpture romane, est de nouveau visible à Moissac, dans le cloître³³³ et au rez-de-chaussée du clocher-porche. Sommes-nous là au début du XII^e siècle ? Sans doute. La finesse d'exécution, le dynamisme du corps de Samson et de celui du lion, les contours bien découpés des deux figures et le modelé d'ensemble, le soin apporté à la crinière et l'élégance du vêtement du cavalier qui est tendu à l'arrière de son corps, tout témoigne d'une œuvre de qualité, bien éloignée, d'un point de vue technique, du chapiteau représentant saint Orens³³⁴.

Deuxièmement, les archivoltes des deux baies sur lesquelles prennent appui les pattes du lion sont décorées de pointes de diamant identiques à celles qui ornent les montants verticaux qui isolent le Christ et les Quatre Vivants de l'archange Gabriel et de la Vierge sur le retable provenant de Saint-Orens, une œuvre unique du début du XII^e siècle³³⁵ (Fig. 35). D'autres éléments sculptés, situés sur place³³⁶ ou aux alentours d'Auch³³⁷, peuvent également constituer les témoignages de l'importance qu'a pu avoir le prieuré de Saint-Orens d'Auch dans la deuxième moitié du XI^e siècle et dans la première moitié du siècle suivant sous l'impulsion extraordinaire qu'a entraîné le rattachement à Cluny en 1068.

³³³ Q. CAZES et M. SCHELLÈS, *Le cloître de Moissac*, pp. 142-143. On aura noté que sur le chapiteau de la galerie orientale du cloître et sur le relief de Saint-Orens, les deux protagonistes sont identifiés par leur nom. D'autre part, sur les deux images, la queue du lion passe entre les pattes postérieures, vient se coller sur la croupe de l'animal avant de s'élever au-dessus de façon identique.

³³⁴ D'ailleurs, aucune inscription n'a été gravée sur le chapiteau.

³³⁵ C. BALAGNA, « Le bas-relief de Saint-Orens d'Auch, le plus ancien retable en pierre de France », pp. 52-69.

³³⁶ Je pense par exemple au bénitier roman qui se trouve dans la salle capitulaire, à gauche de l'ouverture qui, au XIX^e siècle, permettait d'accéder à la chapelle de la Vierge du XIV^e siècle. Il s'agit d'une vasque en marbre, accompagnée de l'inscription *Hec est conca Sancti Oriencii*, qui pourrait dater du début du XII^e siècle. R. FAVREAU, J. MICHAUD, B. LEPLANT, *Corpus des Inscriptions de la France Médiévale, Gers, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques*, p. 12.

³³⁷ P. MESPLÉ, « Sculptures romanes de qualité aux alentours d'Auch », dans *Moissac et sa région*, Actes du 19^e congrès d'études régionales, Fédération des Sociétés académiques et savantes, Albi, 1964, pp. 53-56. L'auteur indique l'existence, dans la petite église de Lahitte située aux portes d'Auch, d'éléments lapidaires constitués d'une base décorée, d'un pilier rectangulaire et d'un « chapiteau-tailloir » tous deux au riche décor sculpté. Une inscription gravée enrichit cet ensemble : on peut lire *Wilelmus me fecit*. Nous sommes là avant la deuxième moitié du XII^e siècle. L'hypothèse d'une provenance auscitaine, peut-être même de Saint-Orens, peut être envisagée, même si, pour l'instant, rien ne permet de le dire avec certitude. R. FAVREAU, J. MICHAUD, B. LEPLANT, *Corpus des Inscriptions de la France Médiévale, Gers, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques*, p. 50.

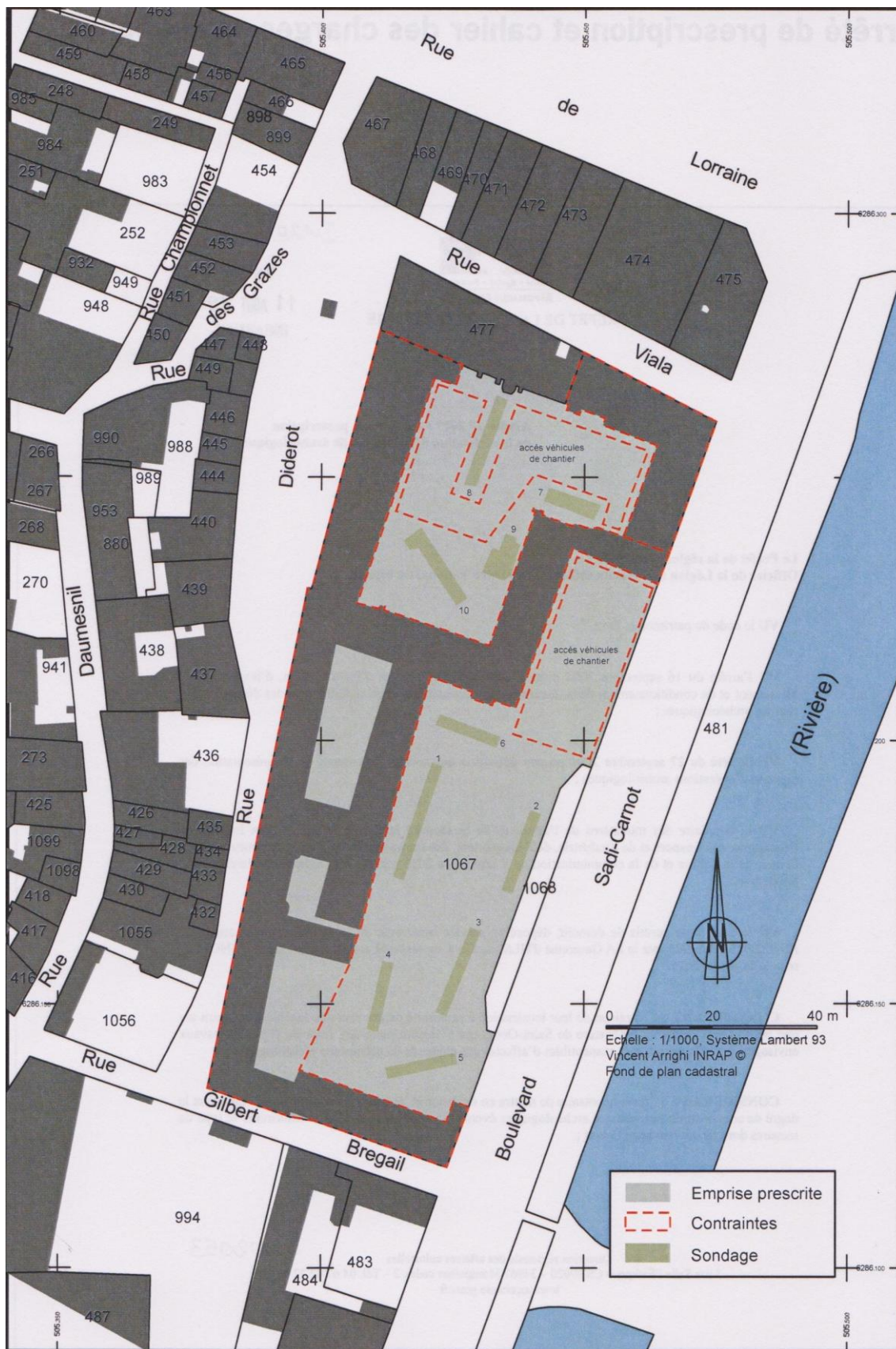


Fig. 1 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, extrait cadastral à l'échelle 1/1000 avec localisation des sondages (extrait de Didier PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot*, rapport d'opération/diagnostic archéologique, Inrap Midi-Méditerranée, 2019, p. 15).



Fig. 2 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, le chapiteau découvert.

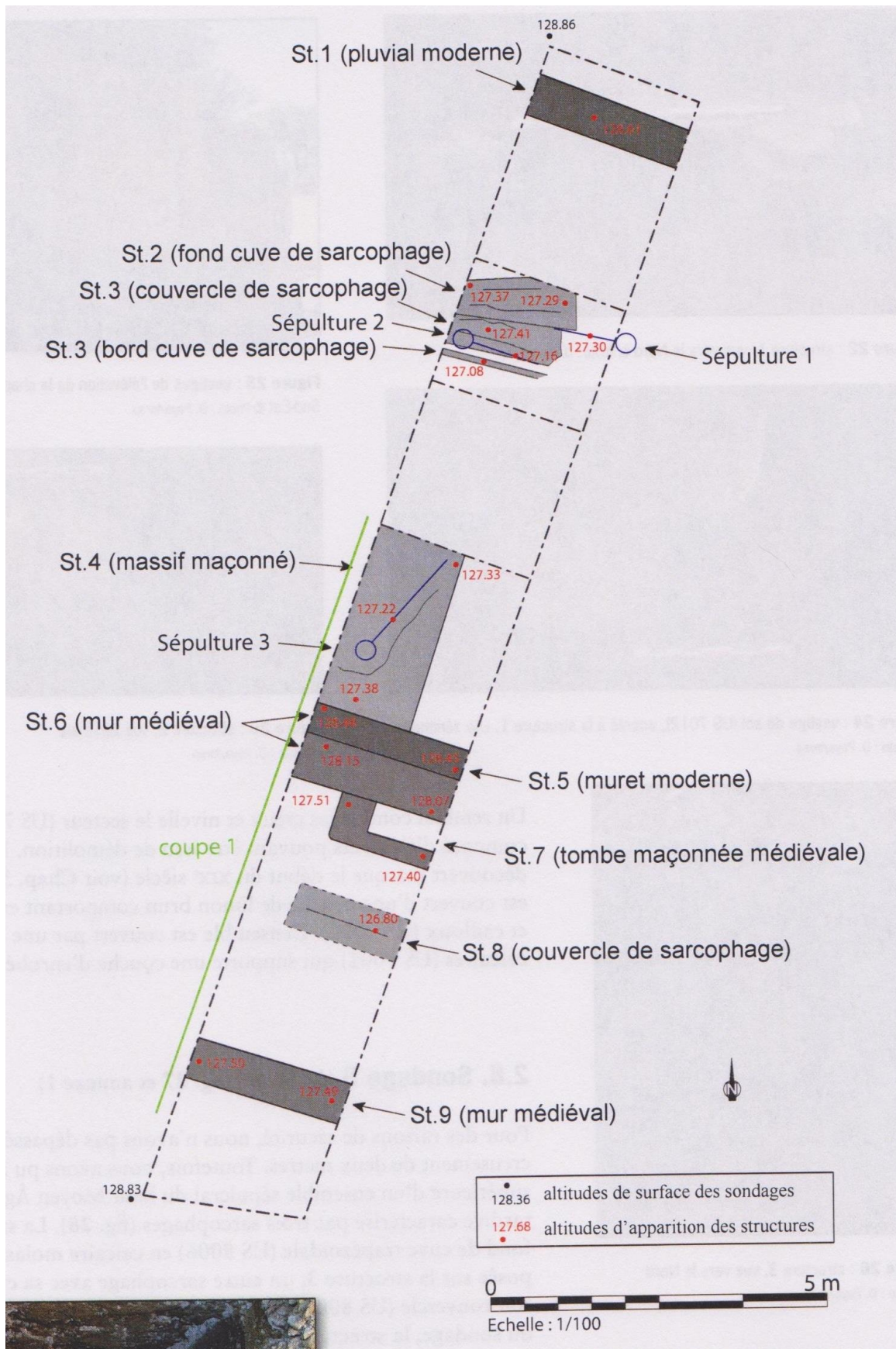


Fig. 3 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, plan du sondage 8 (extrait de Didier PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot, rapport d'opération/diagnostic archéologique*, p. 15).



Fig. 4 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, essai de juxtaposition du plan Canéto avec les découvertes du diagnostic (extrait de Didier PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot, rapport d'opération/diagnostic archéologique*, p. 60).

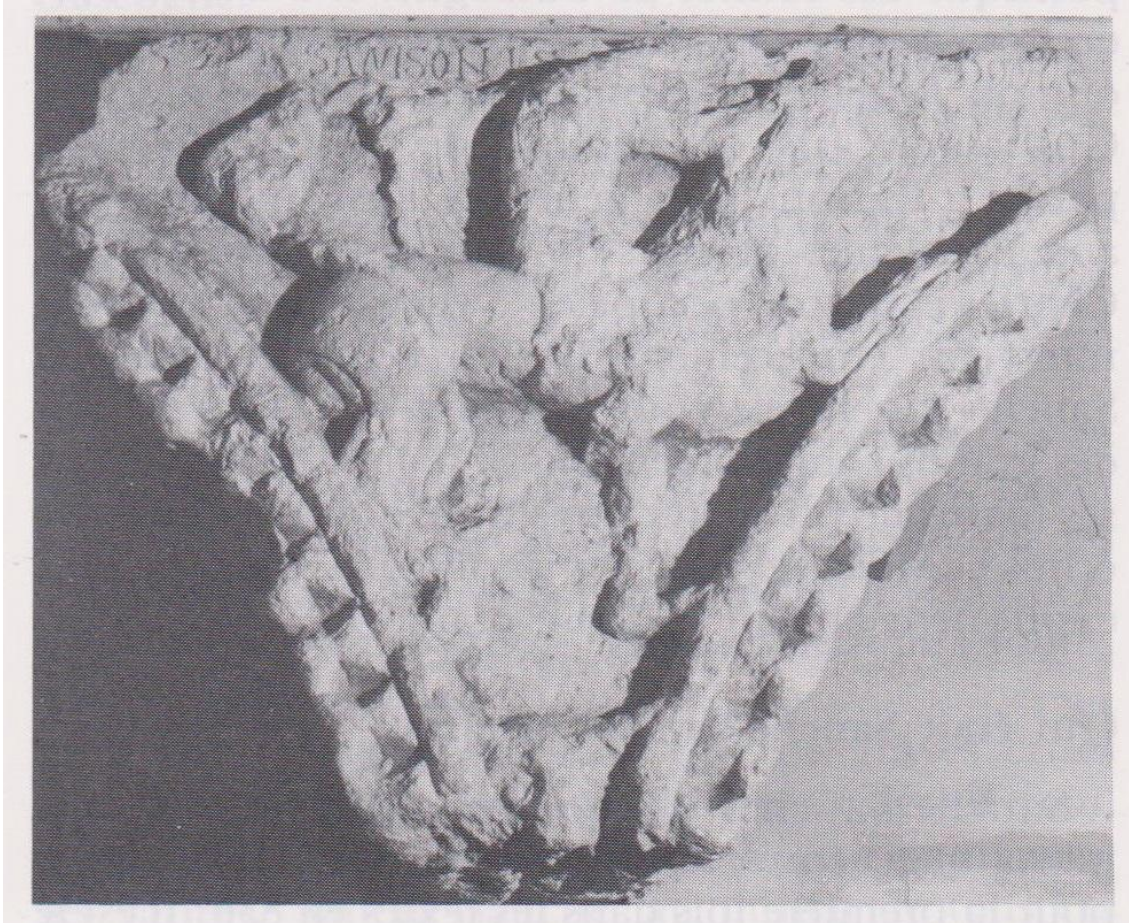


Fig. 5 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, relief censé provenir du tombeau de Sanche Mitarra (extrait de R. MUSSOT-GOULARD, *Les princes de Gascogne 768-1070*, photo 9, p. 94).

AUTENT^{us} PROT^{us} AUC TORITAS PRIMA



NONE N^o EANE

Gloria patri & filio & spi
ritui sancto — **S**icut

erat in p^{ri}nci pio & nunc

& sem per & in secula se
culorum AME — **N**

Deu^{us} matris me^{re} — **e** **N**ominis — **et**

actum in **P**atris me^{re} **E**tenim se det^{ur} **D**ñs secus

mare **E**t clama uerunt **E**t surge quat^{us} **I**us^{us} in palma

Fig. 6 : Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits, Latin 1118, f° 104 (source gallica.bnf.fr).

Reges terre Veni electa mea **S**eculorum Amen **D**ne
 sibi **D**ne qui que **A**posthes auris **S**eculorum ame **N**
Luxoria est iusto **S**peratosus **X**pius **S**eculorum
 Amen **D**uctus est **S**enex **V**sque modo **S**eculorum
 Amen **O**mar tne **O** quatus **O** princeps **PLA**
GI PRO TOS FILIOS -llll-
No-**E**AGIS **G**loria
 patri & filio & spiritui sancto
 Sicut erat in principio & nunc
 & semper & in secula seculo
 rum a me — **V**eni & habita

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des manuscrits. Latin 1118

Fig. 7 : Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits, Latin 1118, f° 105v (source gallica.bnf.fr).



Fig. 8 : Lasserade, église de Croute, chapiteau de l'abside. (Cliché C. Balagna).

didere **S**eculorum amen **I**n mandatis **T**erminationis **C**us

reddidit **S**eculorum amen **R**ubrum **S**ecus de cur sus

Io. v.

Seculorum amen **R**ectos de cœ **T**erpugna **PLAGITRIT**



OE O EANE

Gloria patri & filio

& spir itui sancto **S**icut

erat in principio &

nunc & sem per &

in secula se culor

Amen — **C**ircum

Fig. 9 : Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits, Latin 1118, f° 109 (source gallica.bnf.fr).

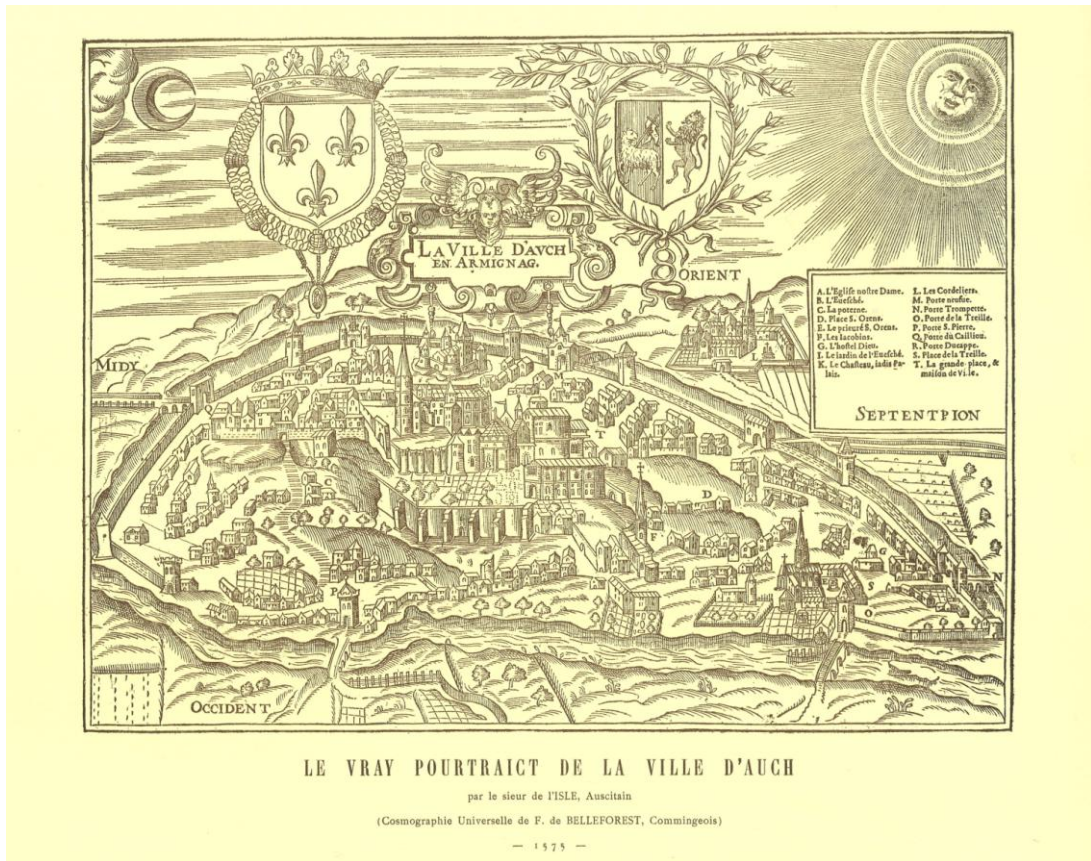


Fig. 10 : *Le vray pourtrait de la ville d'Auch*, dans François de BELLEFOREST, *Cosmographie universelle de tout le monde*, chez Nicolas Chesneau, Paris, 1575, p. 374.

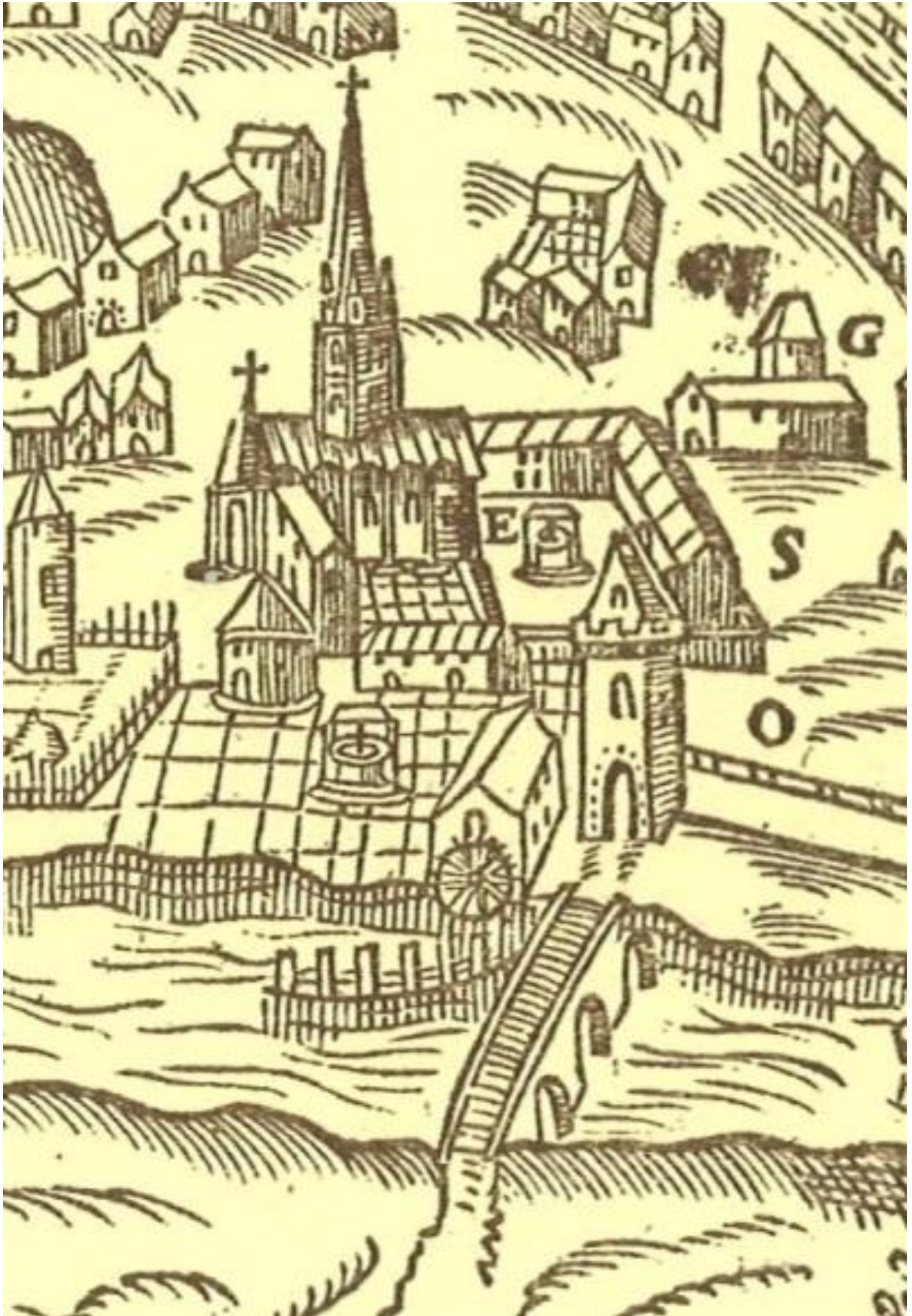


Fig. 11 : *Le vray pourtrait de la ville d'Auch*,
détail du prieuré Saint-Orens (E) et du pont sur le Gers.



Fig. 12 : A.D.G., cote 1 Fi 60, vieux plan de la ville d'Auch, dressé vers 1755, détail (extrait de Didier PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot, rapport d'opération/diagnostic archéologique*, p. 31).



Fig. 13 : Archives Nationales, série F. 14, plan des routes des 22 Généralités de France, de TRUDAINE et PERRONET, planche 31, 1758, détail (Cliché J. Lapart).



Fig. 14 : A.D.G., cote 1 Fi 61, plan de la ville d'Auch, dressé en 1803, détail
(extrait de Didier PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot*, rapport
d'opération/diagnostic archéologique, p. 31).



Fig. 15 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, « la tour du prieuré », depuis le sud-est (Cliché C. Balagna).

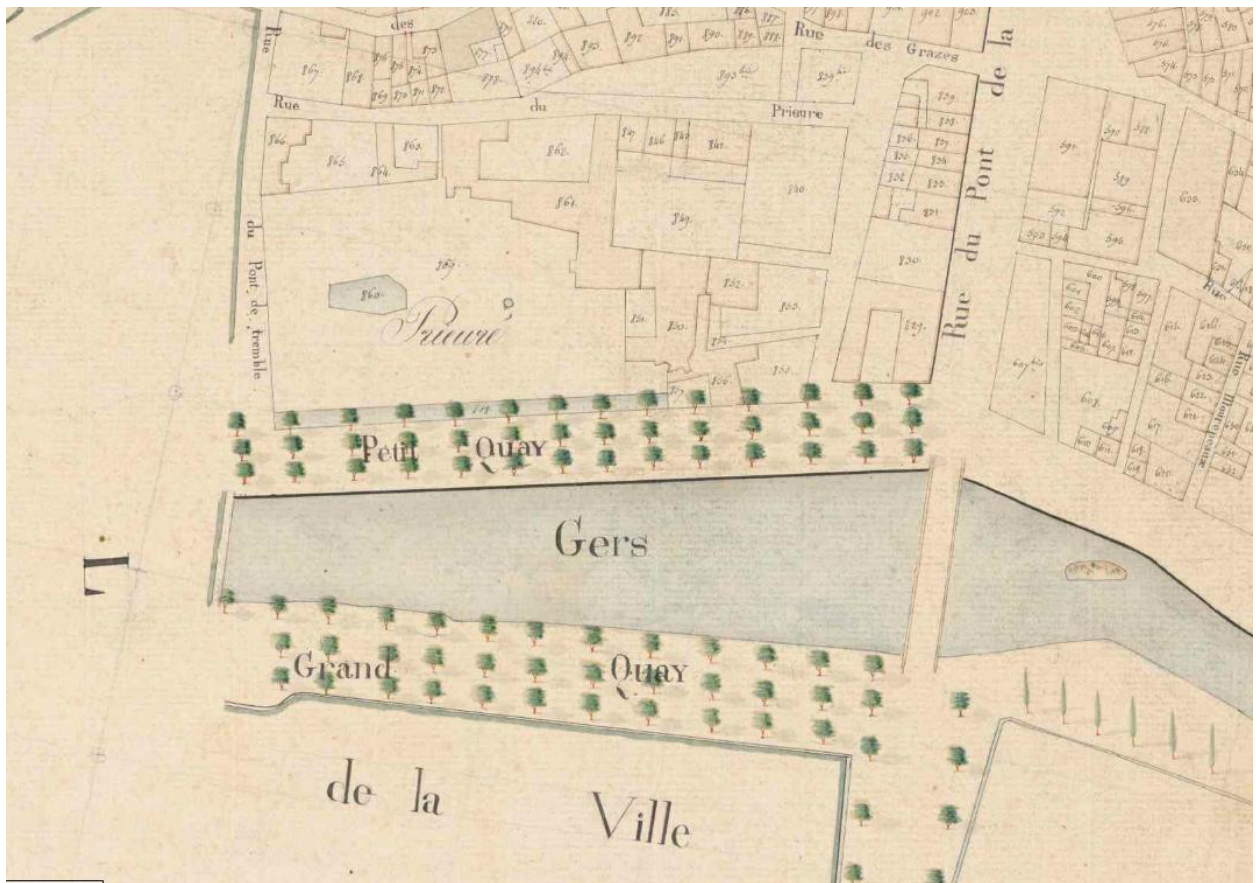


Fig. 16 : A.D.G., plan cadastral d'Auch, section K 2 dite Justice de Paix Nord de la Ville, s. d. [1814-1816 ?].

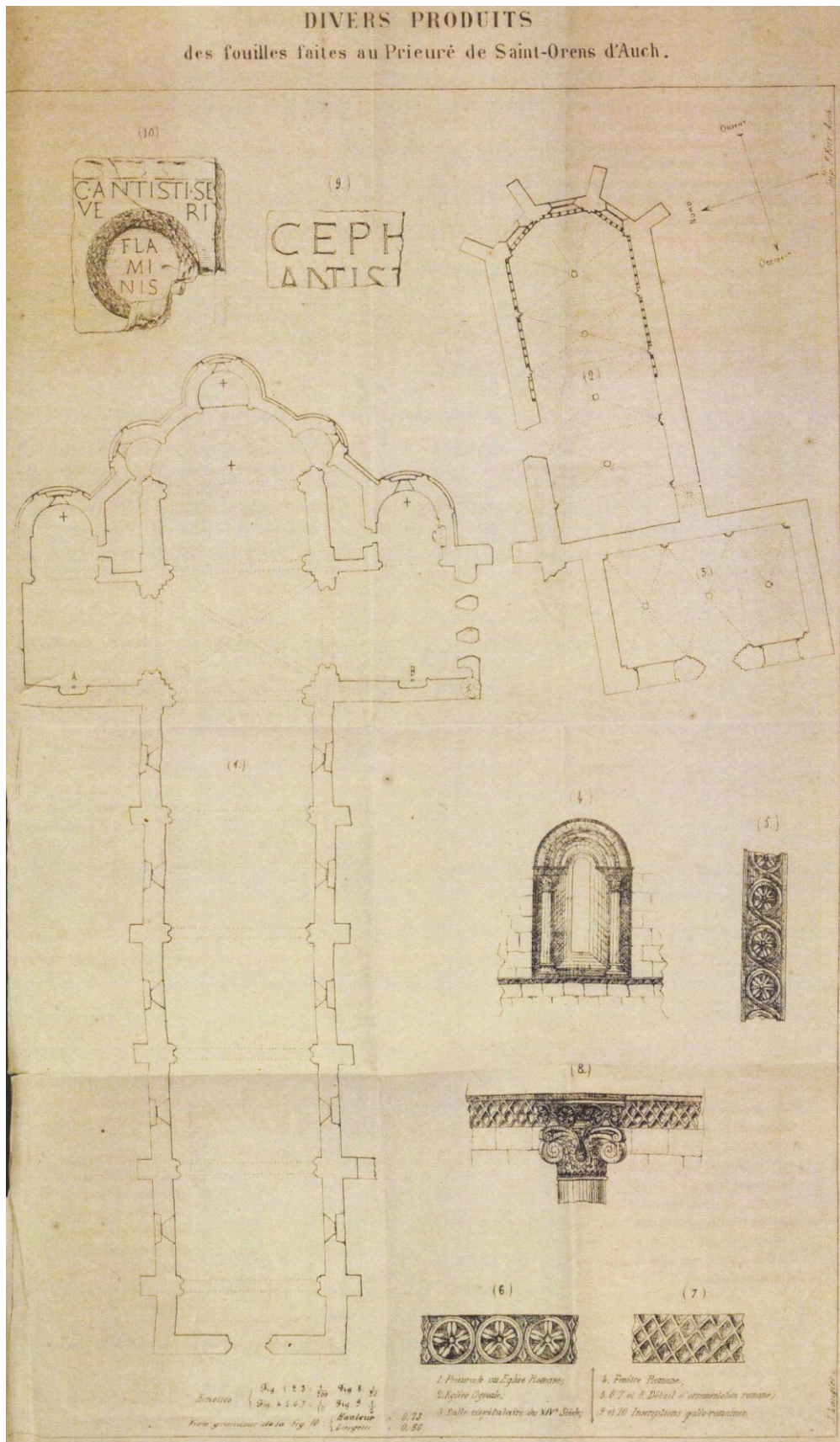


Fig. 17 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, divers produits des fouilles faites au prieuré de Saint-Orens d'Auch, (extrait de F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch*).



Fig. 18 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, travée droite de l'absidiole du bras sud du transept, l'enfeu gothique du XIV^e siècle (Cliché C. Balagna).

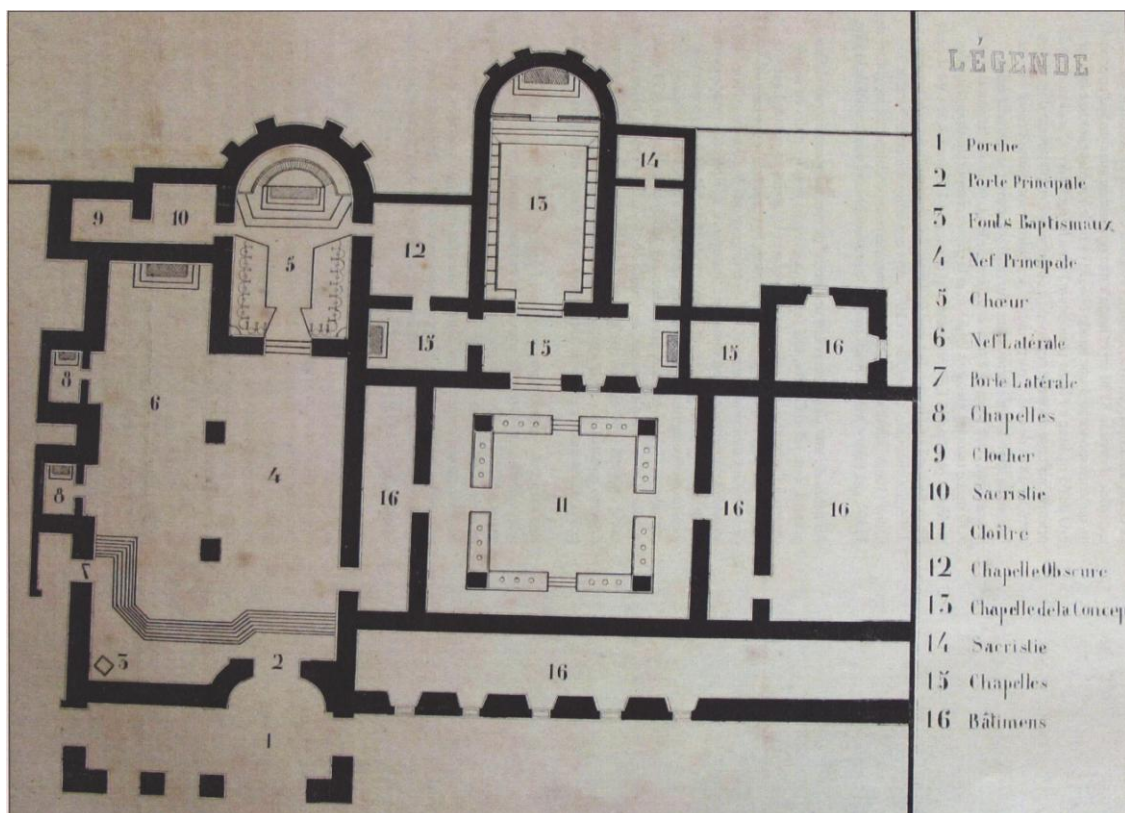


Fig. 19 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, restitution de l'état des bâtiments à la veille de leur disparition (extrait de Prosper LAFFORGUE, *Histoire de la ville d'Auch*, plan n° 4).

DIVERS PRODUITS
des fouilles faites au Prieuré de Saint-Orens d'Auch.

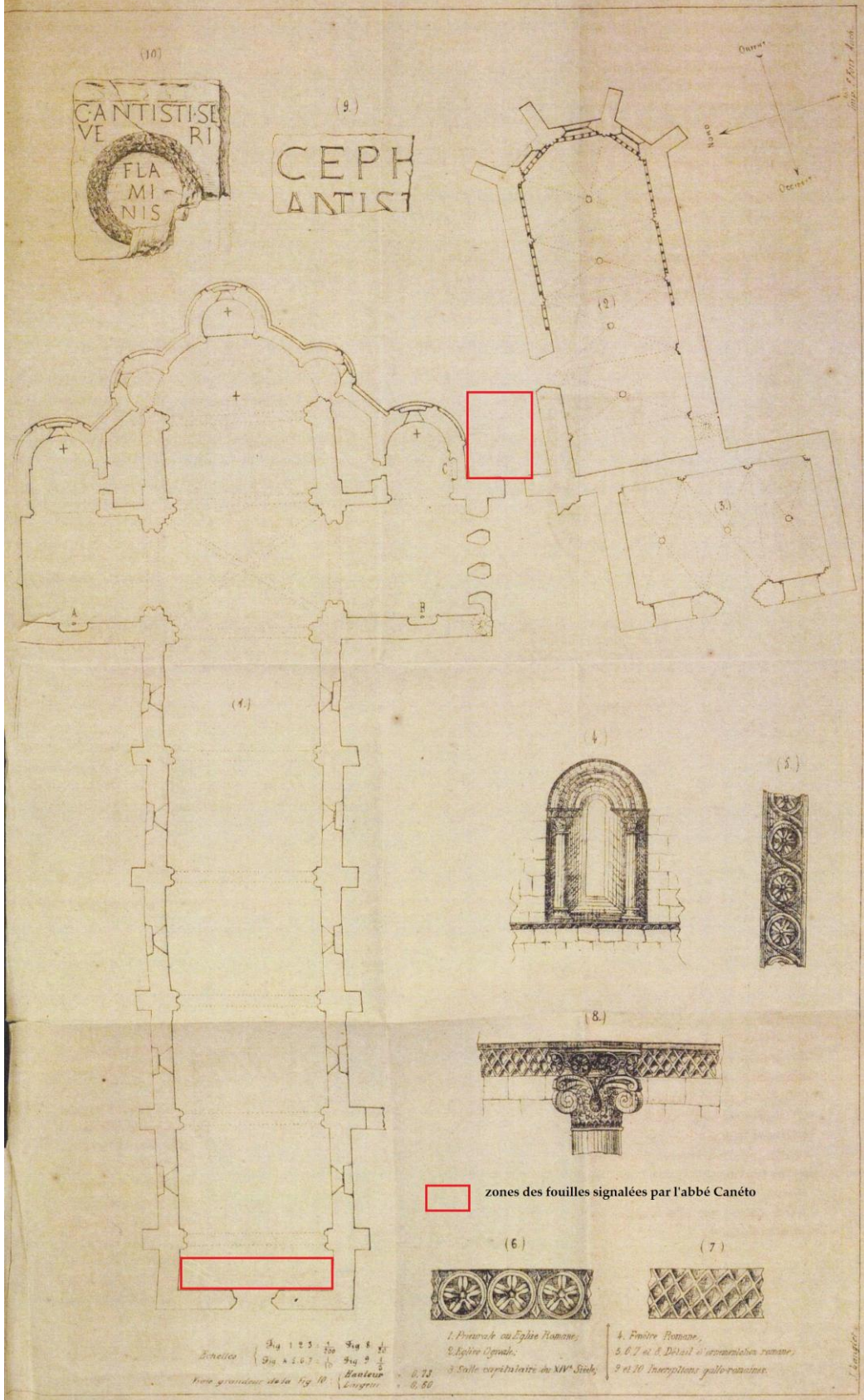


Fig. 20 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, divers produits des fouilles faites au prieuré de Saint-Orens d'Auch, avec emplacement des zones fouillées.

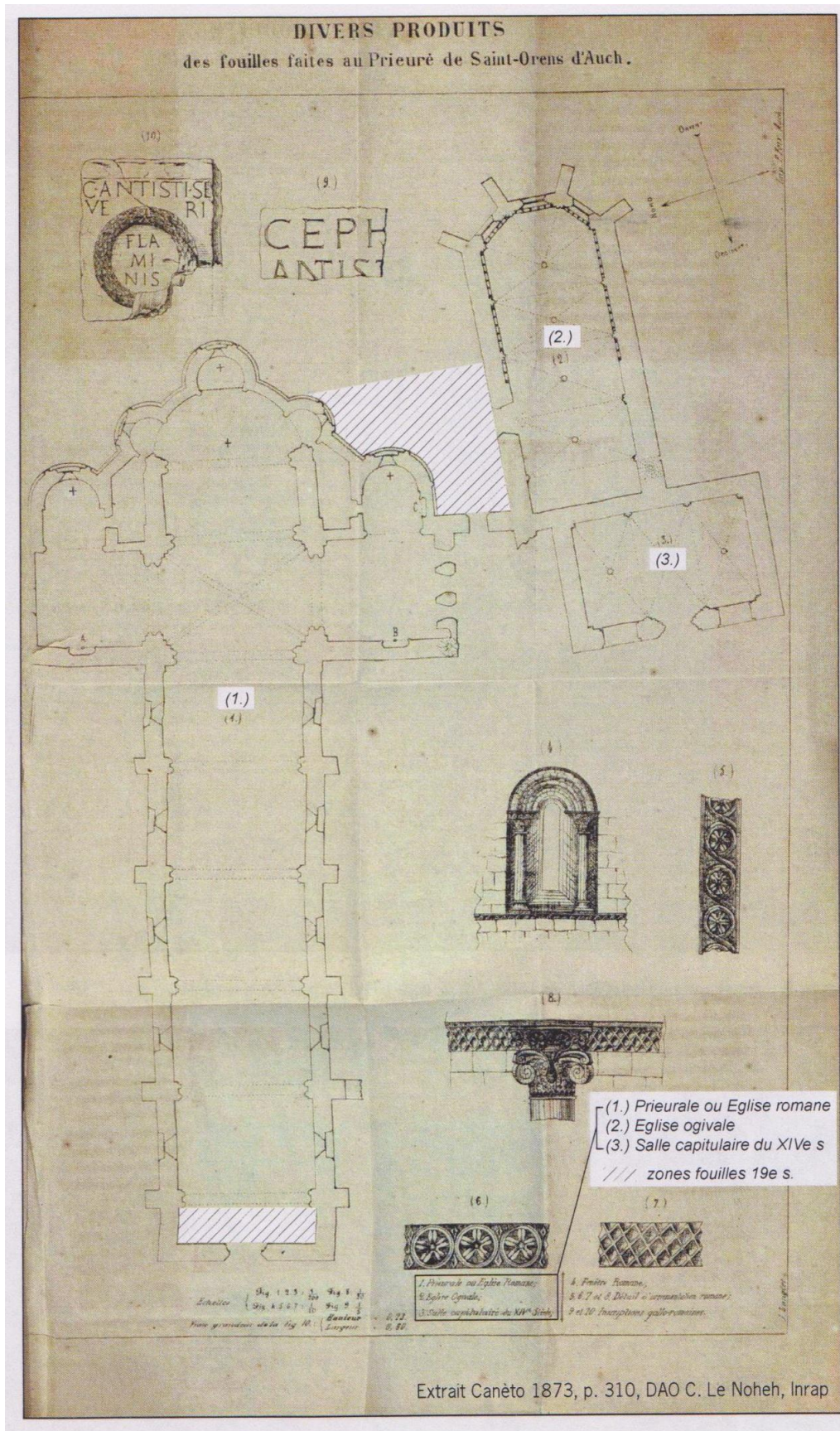


Fig. 21 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, plan de restitution de l'église prieurale Saint-Orens et localisation des fouilles de F. Canète, (extrait de Didier PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot*, rapport d'opération/diagnostic archéologique, p. 32).



Fig. 22 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, vestiges de l'angle nord-est du cloître (Cliché C. Balagna).



Fig. 23 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, vestiges du bras sud du transept (Cliché C. Balagna).



Fig. 26 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, vestiges de l'absidiole du bras sud du transept (Cliché C. Balagna).



Fig. 27 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, vestiges de l'absidiole du bras sud du transept, le chapiteau sud (Cliché C. Balagna).



Fig. 28 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, vestiges de l'absidiole du bras sud du transept, détail (Cliché C. Balagna).



Fig. 29 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, vestiges de l'absidiole du bras sud du transept, détail du décor sculpté situé autour de la fenêtre (Cliché C. Balagna).



Fig. 30 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, le chapiteau roman, la face latérale de gauche (Cliché C. Balagna).



Fig. 31 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, le chapiteau roman, la face principale, détail
(Cliché C. Balagna).



Fig. 32 : Tasque, ancienne abbatale Saint-Pierre, le Christ en Majesté (Cliché C. Balagna).



Fig. 33 : Moirax, église Sainte-Marie, chapiteau de la nef (Cl. J. Mossot).



Fig. 34 : Moissac, galerie orientale du cloître, relief de Durand de Bredons, détail (Cl. C. Balagna).



Fig. 35 : Auch, retable de pierre provenant de Saint-Orens et conservé au Musée des Amériques-Auch (Cl. P. Fuzeau).

Légende des illustrations :

Fig. 1 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, extrait cadastral à l'échelle 1/1000 avec localisation des sondages (extrait de Didier PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot, rapport d'opération/diagnostic archéologique*, Inrap Midi-Méditerranée, 2019, p. 15).

Fig. 2 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, le chapiteau découvert. (Cliché C. Balagna).

Fig. 3 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, plan du sondage 8 (extrait de Didier PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot, rapport d'opération/diagnostic archéologique*, p. 15).

Fig. 4 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, essai de juxtaposition du plan Canéto avec les découvertes du diagnostic (extrait de Didier PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot, rapport d'opération/diagnostic archéologique*, p. 60).

Fig. 5 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, relief censé provenir du tombeau de Sanche Mitarra (extrait de R. MUSSOT-GOULARD, *Les princes de Gascogne 768-1070*, photo 9, p. 94).

Fig. 6 : Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits, Latin 1118, f° 104 (source gallica.bnf.fr).

Fig. 7 : Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits, Latin 1118, f° 105v (source gallica.bnf.fr).

Fig. 8 : Lasserade, église de Croute, chapiteau de l'abside. (Cliché C. Balagna).

Fig. 9 : Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits, Latin 1118, f° 109 (source gallica.bnf.fr).

Fig. 10 : *Le vray pourtraict de la ville d'Auch*, dans François de BELLEFOREST, *Cosmographie universelle de tout le monde*, chez Nicolas, Chesneau, Paris, 1575, p. 374.

Fig. 11 : *Le vray pourtraict de la ville d'Auch*, détail du prieuré Saint-Orens (E) et du pont sur le Gers.

Fig. 12 : A.D.G., cote 1 Fi 60, vieux plan de la ville d'Auch, dressé vers 1755, détail (extrait de Didier PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot, rapport d'opération/diagnostic archéologique*, p. 31).

Fig. 13 : Archives Nationales, série F. 14, plan des routes des 22 Généralités de France, de TRUDAINE et PERRONET, planche 31, 1758, détail (Cliché J. Lapart).

Fig. 14 : A.D.G., cote 1 Fi 61, plan de la ville d'Auch, dressé en 1803, détail (extrait de Didier PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot, rapport d'opération/diagnostic archéologique*, p. 31).

Fig. 15 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, « la tour du prieuré », depuis le sud-est (Cliché C. Balagna).

Fig. 16 : A.D.G., plan cadastral d'Auch, section K 2 dite Justice de Paix Nord de la Ville, s. d. [1814-1816 ?].

Fig. 17 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, divers produits des fouilles faites au prieuré de Saint-Orens d'Auch, (extrait de F. CANÉTO, *L'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch*).

Fig. 18 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, travée droite de l'absidiole du bras sud du transept, l'enfeu gothique du XIV^e siècle (Cliché C. Balagna).

Fig. 19 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, restitution de l'état des bâtiments à la veille de leur disparition (extrait de Prosper LAFFORGUE, *Histoire de la ville d'Auch*, plan n° 4).

Fig. 20 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, divers produits des fouilles faites au prieuré de Saint-Orens d'Auch, avec emplacement des zones fouillées.

Fig. 21 : Plan de restitution de l'église prieurale Saint-Orens et localisation des fouilles de F. Canéto, (extrait de Didier PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot*, rapport d'opération/diagnostic archéologique, p. 32).

Fig. 22 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, vestiges de l'angle nord-est du cloître (Cliché C. Balagna).

Fig. 23 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, vestiges du bras sud du transept (Cliché C. Balagna).

Fig. 24 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, plan du sondage 7 (extrait de Didier PAYA dir., *Boulevard Sadi Carnot, ancien collège Sadi Carnot*, rapport d'opération/diagnostic archéologique, p. 46).

Fig. 25 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, sondage 7, vestiges de l'élévation nord de l'absidiole méridionale (Cliché D. Paya).

Fig. 26 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, vestiges de l'absidiole du bras sud du transept (Cliché C. Balagna).

Fig. 27 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, vestiges de l'absidiole du bras sud du transept, le chapiteau sud (Cliché C. Balagna).

Fig. 28 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, vestiges de l'absidiole du bras sud du transept, détail (Cliché C. Balagna).

Fig. 29 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, vestiges de l'absidiole du bras sud du transept, détail du décor sculpté situé autour de la fenêtre (Cliché C. Balagna).

Fig. 30 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, le chapiteau roman, la face latérale de gauche (Cliché C. Balagna).

Fig. 31 : Auch, ancien prieuré Saint-Orens, le chapiteau roman, la face principale, détail (Cliché C. Balagna).

Fig. 32 : Tasque, ancienne abbatale Saint-Pierre, le Christ en Majesté (Cliché C. Balagna).

Fig. 33 : Moirax, église Sainte-Marie, chapiteau de la nef (Cl. J. Mossot).

Fig. 34 : Moissac, galerie orientale du cloître, relief de Durand de Bredons, détail (Cl. C. Balagna).

Fig. 35 : Auch, retable de pierre provenant de Saint-Orens et conservé au Musée des Amériques-Auch (Cl. P. Fuzeau).